



Message aux actionnaires pour le premier trimestre de 2017

www.cibc.com/francais

23 février 2017

Message du président et chef de la direction

Vue d'ensemble des résultats

La Banque CIBC a déclaré aujourd'hui ses résultats financiers du premier trimestre clos le 31 janvier 2017.

Faits saillants du premier trimestre

- Le résultat net comme présenté s'est établi à 1 407 M\$, en regard de 982 M\$ pour le premier trimestre il y a un an et de 931 M\$ pour le trimestre précédent.
- Le résultat net ajusté¹ a atteint 1 166 M\$, contre 1 029 M\$ pour le premier trimestre il y a un an et 1 041 M\$ pour le trimestre précédent.
- Le résultat dilué par action comme présenté s'est établi à 3,50 \$, en regard de 2,43 \$ pour le premier trimestre il y a un an et de 2,32 \$ pour le trimestre précédent.
- Le résultat dilué par action ajusté¹ a atteint 2,89 \$, par rapport à 2,55 \$ au premier trimestre il y a un an et à 2,60 \$ au trimestre précédent.
- Le rendement des capitaux propres (RCP) applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté a été de 24,4 %, et le RCP ajusté¹ s'est établi à 20,1 %.

Les résultats du premier trimestre de 2017 ont été touchés par les éléments d'importance suivants qui, regroupés, ont donné lieu à une incidence positive de 0,61 \$ par action :

- Un profit de 299 M\$ (245 M\$ après impôt) sur la cession-bail de certains immeubles commerciaux (comptabilisé au poste Divers du secteur d'activité Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises)
- Un montant de 6 M\$ (4 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles

Au 31 janvier 2017, le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de première catégorie et le ratio du total des fonds propres selon Bâle III de la Banque CIBC s'établissaient respectivement à 11,9 %, 13,2 % et 15,2 % selon la méthode tout compris, en regard de respectivement 11,3 %, 12,8 % et 14,8 % à la fin du trimestre précédent. Au 31 janvier 2017, le ratio de levier selon Bâle III de la Banque CIBC était de 4,0 % selon la méthode tout compris.

La Banque CIBC a annoncé aujourd'hui une augmentation de 0,03 \$ par action ordinaire de son dividende trimestriel, qui passera à 1,27 \$ par action. Nous avons également annoncé notre intention de demander à la Bourse de Toronto d'autoriser une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires qui nous permettrait d'acheter aux fins d'annulation jusqu'à concurrence de 8 millions, ou environ 2 %, de nos actions ordinaires en circulation au cours des douze prochains mois.

Au premier trimestre, les secteurs d'activité de la Banque CIBC, Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, Gestion des avoirs et Marchés des capitaux, ont affiché un solide rendement. Notre stratégie vise à bâtir une banque solide, innovatrice et axée sur les relations de manière à générer de la croissance et à atteindre notre objectif d'offrir la meilleure expérience client qui soit.

Rendement de nos activités essentielles

Les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises ont enregistré un résultat net de 953 M\$ au premier trimestre, en hausse de 269 M\$, ou 39 %, par rapport au premier trimestre il y a un an. À l'exclusion des éléments d'importance, le résultat net ajusté¹ s'est établi à 709 M\$, en hausse de 23 M\$, ou 3 %, par rapport à celui du premier trimestre il y a un an. La solide croissance des volumes et la progression des honoraires ont été contrebalancées en partie par le resserrement des écarts de taux, l'accroissement de la dotation à la provision pour pertes sur créances en raison de l'accroissement des radiations dans les portefeuilles de cartes de crédit et de prêts personnels, et la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises ont continué de réaliser des progrès au chapitre de nos objectifs visant l'établissement de notre leadership en croissance rentable des produits et en expérience client. Au cours du premier trimestre de 2017 :

- nous avons lancé le Panier numérique CIBC, qui permet aux clients de demander plusieurs produits bancaires au moyen de leur appareil mobile ou en ligne – une première dans l'univers numérique au Canada;
- pour une troisième année d'affilée, nous nous sommes classés au premier rang pour notre fonctionnalité bancaire en ligne, parmi les cinq grandes banques au Canada à offrir des services bancaires de détail, dans le rapport intitulé *2016 Canadian Online Banking Functionality Benchmark*, publié par Forrester Research Inc.;

- nous avons transformé huit de nos centres bancaires pour offrir une expérience bancaire contemporaine et répondre à l'évolution des préférences des clients en matière de services bancaires.

Gestion des avoirs a déclaré un résultat net de 133 M\$ au premier trimestre, en hausse de 14 M\$, ou 12 %, par rapport au premier trimestre il y a un an. À l'exclusion des éléments d'importance, le résultat net ajusté¹ s'est établi à 135 M\$, en hausse de 13 M\$, ou 11 %, par rapport au premier trimestre il y a un an, en raison surtout de l'augmentation des produits, contrebalancée en partie par la hausse des charges. L'augmentation des produits découlait de l'accroissement des biens sous gestion moyens et de la hausse des volumes de transactions, y compris les émissions de titres de participation et de titres de créance, contrebalancés en partie par l'incidence de la vente d'American Century Investments.

Au premier trimestre de 2017, Gestion des avoirs a continué de réaliser des progrès en regard de notre priorité stratégique d'améliorer l'expérience client, de favoriser la croissance des actifs et de simplifier notre plateforme d'affaires :

- Nous avons lancé des comptes de courtage multidevises enregistrés, pour permettre aux clients de détenir des dollars américains et six autres devises importantes dans leurs comptes enregistrés.
- Nous avons commencé à regrouper les équipes de Privabanque et celles de CIBC Wood Gundy dans des emplacements choisis à l'échelle du pays pour faire bénéficier les clients à valeur nette élevée d'une offre plus intégrée en matière de planification financière et stimuler la croissance sur ce marché.

Marchés des capitaux ont déclaré un résultat net de 371 M\$ au premier trimestre, en hausse de 127 M\$, ou 52 %, par rapport au premier trimestre il y a un an. À l'exclusion des éléments d'importance, le résultat net ajusté¹ s'est établi à 371 M\$, en hausse de 123 M\$, ou 50 %, ce qui s'explique surtout par l'augmentation des produits et la baisse des pertes sur créances, contrebalancées en partie par l'accroissement des charges. L'augmentation des produits découle des solides activités de négociation de dérivés sur actions, de taux d'intérêt et de marchandises, de la hausse des émissions de titres de participation et de titres de créance et de l'accroissement des produits de Services financiers aux entreprises, contrebalancés en partie par la diminution des produits tirés des services-conseils.

Au premier trimestre de 2017, en tant que chef de file des produits des marchés des capitaux au Canada servant des clients partout dans le monde, Marchés des capitaux ont agi à titre de :

- conseiller financier de Shell Canada dans le cadre de la vente des actifs pétroliers et gaziers à Tourmaline Oil Corp pour un montant de 1,4 G\$;
- co-responsable des registres dans le cadre d'un placement de 1 G\$ de billets pour PSP Capital Inc.;
- co-preneur ferme dans le cadre de la conclusion de facilités de crédit de 150 M\$ en appui à la transaction d'acquisition admissible d'Apollo Health & Beauty Care Partnership et d'Apollo Laboratories Inc., et de JemPak Corporation par Acasta Enterprises Inc.;
- syndicatier chef de file et co-responsable des registres pour un premier appel public à l'épargne de 125 M\$ pour Freshii Inc.

Nous avons également annoncé la conclusion d'un partenariat avec China UnionPay International, de manière à étendre les services de Virement de fonds mondial^{MD} à la Chine.

Apporter davantage à nos collectivités

La Banque CIBC s'investit dans le développement social et économique des collectivités partout au Canada. Au cours du trimestre :

- nous avons mobilisé près de 23 M\$ pour appuyer les initiatives comme la Journée du miracle CIBC, Centraide et Movember au profit d'organismes communautaires du Canada, des États-Unis, du Royaume-Uni et de Hong Kong, grâce à la générosité des employés de la Banque CIBC;
- nous nous sommes engagés à embaucher 500 personnes handicapées en 2017 grâce à un partenariat avec Magnet;
- nous avons installé le premier GAB accessible en skis du monde au sommet du mont Whistler dans le cadre d'un nouveau partenariat avec la station de ski Whistler-Blackcomb.

Pendant le trimestre, la Banque CIBC :

- s'est classée au deuxième rang dans le rapport Board Games de 2016 du *Globe and Mail*;
- a obtenu le prix Financial Institution Innovator of the Year au gala Canadian FinTech Awards;
- a fait son entrée au Financial Services Gender-Equality Index de 2017 publié par Bloomberg;
- a été nommée parmi les dix entreprises aux cultures d'entreprise les plus admirées du Canada par Waterstone;
- a été reconnue comme l'un des meilleurs employeurs pour les jeunes Canadiens selon Mediacorp.

De plus, Sandy Sharman, vice-présidente à la direction et chef des Ressources humaines, a reçu le prix Top 100 : les Canadiennes les plus influentes de WXN au Canada.

Victor G. Dodig
Président et chef de la direction

1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Groupe de travail sur les renseignements supplémentaires

En 2012, le groupe de travail sur les renseignements supplémentaires, mis sur pied par le Financial Stability Board, a publié son rapport, intitulé *Enhancing the Risk Disclosures of Banks*, qui comportait 32 recommandations sur les informations à fournir. L'index ci-dessous renferme la liste de ces informations ainsi que leur emplacement. Les informations du groupe de travail sont présentées dans notre Rapport annuel 2016, notre rapport aux actionnaires trimestriel ainsi que dans nos documents d'information financière supplémentaire, qui se trouvent sur notre site Web (www.cibc.com/francais). Aucune information du site Web de la CIBC, y compris les documents d'information financière supplémentaire, ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes.

Sujets	Recommandations	Information à fournir	Premier trimestre 2017			Rapport annuel 2016
			Rapport de gestion	États financiers consolidés	Information supplémentaire sur les fonds propres réglementaires	
			Pages			
Généralité	1	Index des informations en matière de risque – présente page				
	2	Terminologie et mesures en matière de risque ¹			29	
	3	Principaux risques et nouveaux risques	19			46
	4	Exigences liées aux ratios réglementaires futurs importants	14, 15, 34, 37	56	6	35, 69, 72, 139
Gouvernance du risque, gestion du risque et modèle d'affaires	5	Structure de gestion du risque				41, 42
	6	Culture de risque et intérêt à l'égard du risque				40, 43, 44
	7	Risques découlant des activités commerciales	22			44, 48
	8	Simulations de crise à l'échelle de la Banque	25			36, 46, 52, 57, 64, 68, 74
Suffisance des fonds propres et actif pondéré en fonction du risque	9	Fonds propres réglementaires minimums	13	56		29, 139
	10	Composantes de fonds propres et rapprochement avec le bilan réglementaire consolidé			1-4	31
	11	Tableau des flux de fonds propres réglementaires			5	33
	12	Gestion et planification des fonds propres				36, 139
	13	Activités commerciales et actif pondéré en fonction du risque	22		7	32-34, 48
	14	Actif pondéré en fonction du risque et exigences en matière de fonds propres			7	30, 32
	15	Risque de crédit par portefeuille important			13-20	51-55
	16	Tableau des variations de l'actif pondéré en fonction du risque			8	33-34
17	Application d'essais à rebours aux modèles			21, 22	45, 51, 63, 74	
Liquidités	18	Actifs liquides	32			68
Financement	19	Actifs grevés	34			69
	20	Échéance contractuelle des actifs, des passifs et des instruments hors bilan	37			72
	21	Stratégie et sources de financement	35			70
Risque de marché	22	Rapprochement des portefeuilles de négociation et des portefeuilles autres que de négociation avec le bilan consolidé	29			62
	23	Facteurs importants de risque de marché lié aux activités de négociation et autres que de négociation	29-31			62-66
	24	Hypothèses, limites et procédures de validation liées aux modèles				62-66
	25	Simulations de crise et analyses de scénarios				36, 64
Risque de crédit	26	Analyse des expositions au risque de crédit	23-28	61	9-12	52-60, 121-123, 163
	27	Prêts douteux et politique d'allègement	23, 26			50, 57, 77, 103
	28	Rapprochement de prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances	23, 26	54		50, 57, 121
	29	Risque de crédit de contrepartie découlant de dérivés	25		12, 28 ²	49, 53, 133-134
	30	Atténuation du risque de crédit	23		12, 25	49, 50, 55, 133-134
Autres risques	31	Autres risques	38			73-75
	32	Discussion sur des situations de risque connues		58		74, 153

1) Un glossaire détaillé de notre terminologie sur les risques et les fonds propres est présenté à la page 174 de notre Rapport annuel 2016.

2) Compris dans le document d'information financière supplémentaire.

Rapport de gestion

Le rapport de gestion est présenté afin de permettre aux lecteurs d'évaluer la situation financière et les résultats d'exploitation de la CIBC au 31 janvier 2017 et pour le trimestre clos à cette date, comparativement aux périodes correspondantes. Le rapport de gestion doit être lu avec le Rapport annuel 2016 et les états financiers consolidés intermédiaires non audités compris dans le présent rapport. À moins d'indication contraire, toute l'information financière présentée dans le rapport de gestion a été préparée selon les Normes internationales d'information financière (IFRS ou PCGR) et tous les montants sont libellés en dollars canadiens. Certaines informations présentées dans le rapport de gestion ont été ombragées étant donné qu'elles font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires. Le rapport de gestion est en date du 22 février 2017. D'autres renseignements concernant la Banque CIBC peuvent être obtenus sur le site SEDAR, à l'adresse www.sedar.com et sur le site de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC) à l'adresse www.sec.gov. Aucune information du site Web de la CIBC (www.cibc.com/francais) ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes. Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure aux pages 172 à 177 de notre Rapport annuel 2016.

Table des matières

2	Points saillants financiers du premier trimestre	13	Sources de financement
3	Vue d'ensemble	16	Exigences de communication publique pour les banques d'importance systémique mondiale
3	Résultats financiers	18	Arrangements hors bilan
4	Événements importants		
5	Revue de l'information financière trimestrielle	19	Gestion du risque
6	Perspectives pour l'année 2017	19	Vue d'ensemble
7	Mesures non conformes aux PCGR	23	Risque de crédit
8	Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique	29	Risque de marché
8	Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises	32	Risque de liquidité
9	Gestion des avoirs	38	Autres risques
10	Marchés des capitaux	39	Questions relatives à la comptabilité et au contrôle
11	Siège social et autres	39	Méthodes comptables critiques et estimations
12	Situation financière	39	Faits nouveaux en matière de comptabilité
12	Revue du bilan consolidé résumé	42	Faits nouveaux en matière de réglementation
		42	Contrôles et procédures
		42	Transactions entre parties liées

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS : De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris dans le présent rapport, dans d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, et dans d'autres communications. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations faites aux sections « Vue d'ensemble – Résultats financiers », « Vue d'ensemble – Événements importants », « Vue d'ensemble – Perspectives pour l'année 2017 », « Situation financière – Sources de financement », « Gestion du risque – Vue d'ensemble », « Gestion du risque – Risque de crédit », « Gestion du risque – Risque de marché », « Gestion du risque – Risque de liquidité », « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Méthodes comptables critiques et estimations » et « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Faits nouveaux en matière de réglementation » du présent rapport de gestion, et d'autres énoncés sur nos activités, nos secteurs d'activité, notre situation financière, notre gestion du risque, nos priorités, nos cibles, nos objectifs permanents, nos stratégies, le contexte réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités, ainsi que nos perspectives pour l'année 2017 et les périodes subséquentes. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « compter », « estimer », « prévision », « cible », « objectif » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. De par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses, notamment des hypothèses économiques qui sont présentées dans la section « Vue d'ensemble – Perspectives pour l'année 2017 » du présent rapport, et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats attendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque opérationnel, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation et le risque environnemental; l'efficacité et la pertinence de nos processus et modèles de gestion et d'évaluation des risques; des changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous exerçons nos activités, y compris la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* ainsi que les dispositions réglementaires en vertu de celle-ci, la norme commune de déclaration de l'Organisation de coopération et de développement économiques et les réformes réglementaires au Royaume-Uni et en Europe, les normes mondiales concernant la réforme relative aux fonds propres et à la liquidité élaborées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, et la réglementation concernant le système de paiements au Canada; les changements apportés aux lignes directrices relatives aux fonds propres pondérés en fonction du risque et aux directives d'information, et les lignes directrices réglementaires en matière de taux d'intérêt et de liquidité, et leur interprétation; l'issue de poursuites et d'enquêtes réglementaires, et des questions connexes; l'incidence de modifications des normes comptables et des règles et leur interprétation; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; les changements à nos notes de crédit; la situation et les changements politiques, y compris les modifications aux questions d'ordre économique ou commercial; l'incidence possible de conflits internationaux et de la guerre au terrorisme, des catastrophes naturelles, des urgences en matière de santé publique, des perturbations occasionnées aux infrastructures des services publics et toute autre catastrophe; la fiabilité de tiers de fournir les infrastructures nécessaires à nos activités; les perturbations potentielles à l'égard de nos systèmes de technologies de l'information et de nos services; l'augmentation des risques liés à la cybersécurité pouvant comprendre le vol d'actifs, l'accès non autorisé à de l'information sensible ou une perturbation des activités; le risque lié aux médias sociaux; les pertes découlant de fraudes internes ou externes; la lutte contre le blanchiment d'argent; l'exhaustivité et l'exactitude de l'information qui nous est fournie en ce qui a trait à nos clients et à nos contreparties; le défaut de tiers de remplir leurs obligations envers nous et nos sociétés affiliées ou nos entreprises associées; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers, notamment les services bancaires en direct et mobiles; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; les modifications à la politique monétaire et économique; les fluctuations de change et de taux d'intérêt, y compris celles découlant de la volatilité du marché et du prix du pétrole; la conjoncture économique générale mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités, y compris la croissance du niveau d'endettement des ménages au Canada et les risques de crédit à l'échelle mondiale; notre capacité à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les produits que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'économie; notre capacité d'attirer et de retenir des employés et des cadres clés, notre capacité à réaliser nos stratégies et à mener à terme nos acquisitions et à intégrer les sociétés acquises et les coentreprises; le risque que les synergies et les avantages attendus de l'acquisition de PrivateBancorp Inc. ne se concrétisent pas dans les délais prévus, s'ils le sont, ou la possibilité que l'acquisition ne soit pas conclue au moment prévu, si elle l'est, faute d'obtenir les approbations requises de la part des organismes de réglementation, des actionnaires ou toute autre approbation, ou faute de respecter d'autres conditions de clôture en temps opportun, si elles le sont; et notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs ne se fient indûment à ces énoncés prospectifs. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent rapport représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider nos actionnaires et les analystes financiers à comprendre notre situation financière, nos objectifs, nos priorités et nos attentes en matière de rendement financier aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif du présent rapport ou d'autres communications, sauf si la loi l'exige.

Points saillants financiers du premier trimestre

Non audité, aux dates indiquées et pour les trois mois clos le	31 janv. 2017	31 oct. 2016	31 janv. 2016
Résultats financiers (en millions de dollars)			
Produits nets d'intérêts	2 142 \$	2 110 \$	2 106 \$
Produits autres que d'intérêts	2 067	1 571	1 481
Total des produits	4 209	3 681	3 587
Dotations à la provision pour pertes sur créances	212	222	262
Charges autres que d'intérêts	2 274	2 347	2 164
Résultat avant impôt sur le résultat	1 723	1 112	1 161
Impôt sur le résultat	316	181	179
Résultat net	1 407 \$	931 \$	982 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	5 \$	4 \$	5 \$
Porteurs d'actions privilégiées	9	10	9
Porteurs d'actions ordinaires	1 393	917	968
Résultat net applicable aux actionnaires	1 402 \$	927 \$	977 \$
Mesures financières			
Coefficient d'efficacité comme présenté	54,0 %	63,8 %	60,3 %
Coefficient d'efficacité ajusté ¹	56,3 %	58,2 %	58,1 %
Coefficient de pertes sur créances ²	0,26 %	0,27 %	0,26 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	24,4 %	16,8 %	18,1 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté ¹	20,1 %	18,8 %	19,0 %
Marge d'intérêts nette	1,61 %	1,59 %	1,69 %
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen	1,80 %	1,81 %	1,94 %
Rendement de l'actif moyen	1,06 %	0,70 %	0,79 %
Rendement de l'actif productif d'intérêts moyen	1,18 %	0,80 %	0,91 %
Rendement total pour les actionnaires	11,49 %	2,54 %	(8,13) %
Taux d'impôt effectif comme présenté	18,4 %	16,2 %	15,4 %
Taux d'impôt effectif ajusté ¹	18,5 %	17,5 %	17,3 %
Renseignements sur les actions ordinaires			
Par action (\$)			
– résultat de base	3,50 \$	2,32 \$	2,44 \$
– résultat dilué comme présenté	3,50	2,32	2,43
– résultat dilué ajusté ¹	2,89	2,60	2,55
– dividendes	1,24	1,21	1,15
– valeur comptable	58,90	56,59	52,56
Cours de l'action (\$)			
– haut	113,16	104,46	101,22
– bas	97,76	97,51	83,42
– clôture	110,81	100,50	91,24
Nombre d'actions en circulation (en milliers)			
– moyen pondéré de base	397 647	395 181	396 927
– moyen pondéré dilué	398 311	395 750	397 428
– fin de la période	399 559	397 070	395 179
Capitalisation boursière (en millions de dollars)	44 275 \$	39 906 \$	36 056 \$
Mesures de valeur			
Rendement des actions (selon le cours de clôture de l'action)	4,4 %	4,8 %	5,0 %
Ratio de versement de dividendes comme présenté	35,4 %	52,2 %	47,3 %
Ratio de versement de dividendes ajusté ¹	42,8 %	46,6 %	45,1 %
Cours/valeur comptable	1,88	1,78	1,74
Données du bilan et hors bilan (en millions de dollars)			
Trésorerie, dépôts auprès d'autres banques et valeurs mobilières	104 913 \$	101 588 \$	91 132 \$
Prêts et acceptations, nets de la provision	322 094	319 781	301 301
Total de l'actif	513 294	501 357	479 032
Dépôts	409 753	395 647	377 234
Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires	23 532	22 472	20 770
Actif moyen	528 852	527 702	494 379
Actif productif d'intérêts moyen	470 943	462 970	431 380
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires	22 674	21 763	21 233
Biens administrés ^{3, 4}	2 036 008	2 041 887	1 833 071
Biens sous gestion ⁴	186 547	183 715	169 389
Mesures de qualité du bilan (méthode tout compris) et mesures en matière de liquidité			
Actif pondéré en fonction du risque (APR) (en millions de dollars)			
APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	169 350 \$	168 996 \$	162 583 \$
APR aux fins des fonds propres de première catégorie	169 575	169 322	162 899
APR aux fins du total des fonds propres	169 755	169 601	163 169
Ratios de fonds propres			
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	11,9 %	11,3 %	10,6 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	13,2 %	12,8 %	12,1 %
Ratio du total des fonds propres	15,2 %	14,8 %	14,2 %
Ratio de levier selon Bâle III			
Expositions du ratio de levier (en millions de dollars)	555 830 \$	545 480 \$	516 037 \$
Ratio de levier	4,0 %	4,0 %	3,8 %
Ratio de liquidité à court terme	119 %	124 %	121 %
Autres renseignements			
Équivalents temps plein	43 016	43 213	43 609

1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

2) Le coefficient de pertes sur créances correspond au montant de la dotation à la provision pour pertes sur créances pour les prêts douteux divisé par les prêts et acceptations bancaires moyens, net de la provision pour pertes sur créances.

3) Comprendent le plein montant contractuel des biens administrés ou gardés par une coentreprise à parts égales entre la CIBC et The Bank of New York Mellon de 1 630,8 G\$ (1 640,2 G\$ au 31 octobre 2016 et 1 454,6 G\$ au 31 janvier 2016).

4) Les biens sous gestion sont compris dans les montants présentés au titre des biens administrés.

Vue d'ensemble

Résultats financiers

Le résultat net comme présenté pour le trimestre s'est établi à 1 407 M\$, en regard de 982 M\$ pour le trimestre correspondant il y a un an et de 931 M\$ pour le trimestre précédent.

Le résultat net ajusté¹ pour le trimestre s'est établi à 1 166 M\$, comparativement à 1 029 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et à 1 041 M\$ pour le trimestre précédent.

Le résultat dilué par action comme présenté pour le trimestre s'est établi à 3,50 \$, en regard de 2,43 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 2,32 \$ au trimestre précédent.

Le résultat dilué par action ajusté¹ s'est établi à 2,89 \$, en regard de 2,55 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 2,60 \$ au trimestre précédent.

Le résultat net du trimestre considéré a été touché par les éléments d'importance suivants :

- un profit de 299 M\$ (245 M\$ après impôt) sur la cession-bail de certains immeubles commerciaux (Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises);
- un montant de 6 M\$ (4 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles (1 M\$ après impôt pour Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, 2 M\$ après impôt pour Gestion des avoirs et 1 M\$ après impôt pour Siège social et autres).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une augmentation des produits de 299 M\$, des charges autres que d'intérêts de 6 M\$ et de la charge d'impôt de 52 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont fait augmenter le résultat net de 241 M\$.

Produits nets d'intérêts²

Les produits nets d'intérêts ont monté de 36 M\$, ou 2 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la croissance des volumes des produits de détail, en partie contrebalancée par le rétrécissement des marges dans les services de détail et le recul des produits de trésorerie.

Les produits nets d'intérêts ont monté de 32 M\$, ou 2 %, par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison de la croissance des volumes des produits de détail, d'une hausse des produits dans Marchés des capitaux et de la hausse des produits de trésorerie, en partie contrebalancées par le rétrécissement des marges dans les services de détail.

Produits autres que d'intérêts²

Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 586 M\$, ou 40 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout du profit sur la cession-bail de certains immeubles commerciaux, présenté à titre d'élément d'importance. Les résultats du trimestre considéré comprennent également la hausse des produits de négociation, de la rémunération de prise ferme et des honoraires de consultation, des honoraires de gestion de placements et de garde et des commissions sur crédit.

Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 496 M\$, ou 32 %, par rapport au trimestre précédent, ce qui est principalement attribuable au profit susmentionné ainsi qu'à l'augmentation des produits de négociation et des profits sur valeurs disponibles à la vente.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a baissé de 50 M\$, ou 19 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, l'augmentation de la dotation reflète essentiellement la hausse des radiations dans les portefeuilles de cartes de crédit et de prêts personnels. Pour Marchés des capitaux, la dotation à la provision a baissé en raison surtout des pertes moins élevées dans le secteur du pétrole et du gaz. Pour Siège social et autres, la dotation à la provision a diminué, car les résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenaient une augmentation de la provision collective, présentée à titre d'élément d'importance, ayant essentiellement trait à l'effritement du secteur des marchandises et à la conjoncture économique.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a reculé de 10 M\$, ou 5 %, par rapport au trimestre précédent. Pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises ainsi que pour Marchés des capitaux, la dotation était comparable à celle du trimestre précédent. Pour Siège social et autres, la dotation à la provision a diminué en raison d'une baisse de la provision collective, alors qu'elle avait augmenté au trimestre précédent.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 110 M\$, ou 5 %, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse de la rémunération liée au rendement et de l'augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 73 M\$, ou 3 %, en regard du trimestre précédent, étant donné que les résultats du trimestre précédent comprenaient des charges de restructuration essentiellement liées à des indemnités de départ, présentées à titre d'élément d'importance. Les résultats du trimestre considéré comprennent des charges moins élevées, en raison surtout du moment où les dépenses liées aux initiatives stratégiques ont été engagées, en partie contrebalancé par la hausse de la rémunération liée au rendement.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt a augmenté de 137 M\$, ou 77 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait surtout de la hausse du résultat. Les résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent comprennent un recouvrement d'impôt découlant d'un changement de l'utilisation prévue de certains reports en avant de pertes fiscales, en raison principalement de la vente de notre participation minoritaire dans American Century Investments (ACI), présentée à titre d'élément d'importance.

La charge d'impôt a augmenté de 135 M\$, ou 75 %, par rapport au trimestre précédent, du fait surtout de la hausse du résultat.

Au cours des exercices précédents, l'Agence du revenu du Canada a établi de nouvelles cotisations dans lesquelles elle a refusé la déduction de paiements d'environ 3 G\$ au titre du règlement lié à Enron en 2005 et des frais juridiques connexes. L'affaire est devant les tribunaux. L'audience devant la Cour canadienne de l'impôt concernant la déductibilité des paiements liés à Enron devrait commencer en 2018.

Si nous réussissions à faire accepter intégralement notre position fiscale, nous comptabiliserions une économie d'impôt additionnelle de 231 M\$ et un remboursement d'intérêts imposable d'environ 192 M\$. Si nous ne réussissions pas, une charge d'impôt additionnelle d'environ 820 M\$ et des intérêts non déductibles d'environ 157 M\$ nous incomberaient.

1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

2) Les activités de négociation et les stratégies de gestion des risques correspondantes peuvent périodiquement faire changer la nature des produits, tantôt des produits nets d'intérêts, tantôt des produits autres que d'intérêts. Par conséquent, nous considérons que le total des produits de négociation est la meilleure mesure du rendement des activités de négociation.

Le budget fédéral du Canada de 2015, publié le 21 avril 2015, comprend de nouvelles règles pour les « arrangements de capitaux propres synthétiques » qui élimineraient, dans certains cas, la déduction pour dividendes intersociétés pour les sociétés canadiennes. Une version révisée des règles a été publiée le 31 juillet 2015. Les règles proposées ont été adoptées en date du 1^{er} novembre 2015 et sont assorties de règles transitoires à appliquer entre le 1^{er} novembre 2015 et le 30 avril 2017.

En juin 2016, l'Agence du revenu du Canada a établi à l'égard de la CIBC une nouvelle cotisation haussant d'environ 118 M\$ le montant d'impôt à payer au motif que certains dividendes reçus de sociétés canadiennes en 2011 étaient non déductibles parce qu'ils s'inscrivaient dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes ». Les circonstances dans lesquelles les dividendes visés par la nouvelle cotisation ont été reçus s'apparentent à celles qui étaient prévues dans les règles proposées dans le budget fédéral canadien de 2015. Il est possible que la CIBC fasse l'objet d'une nouvelle cotisation au cours des prochains exercices pour des activités similaires. La CIBC est persuadée que ses positions fiscales étaient appropriées et entend contester vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés intermédiaires.

Change

L'incidence de la conversion du dollar américain sur les principaux postes de notre compte de résultat consolidé intermédiaire découle de fluctuations de taux de change moyens et s'estime comme suit :

En millions de dollars, sauf les données sur les actions, pour les trois mois clos le	31 janv. 2017	31 janv. 2017
	vs	vs
	31 janv. 2016	31 oct. 2016
Augmentation (diminution) estimative des éléments suivants :		
Total des produits	(19) \$	3 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	(1)	-
Charges autres que d'intérêts	(10)	2
Impôt sur le résultat	-	-
Résultat net	(8)	1
Incidence sur le résultat par action :		
- de base	(0,02) \$	- \$
- dilué	(0,02)	-
Appréciation (dépréciation) moyenne du \$ US par rapport au \$ CA	(3,2) %	0,6 %

Incidence des éléments d'importance dans les périodes précédentes

Le résultat net des trimestres précédents a été touché par les éléments d'importance suivants :

Quatrième trimestre de 2016

- des charges de restructuration de 134 M\$ (98 M\$ après impôt) principalement liées à des indemnités de départ (Siège social et autres);
- une perte de 9 M\$ (7 M\$ après impôt) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation (Marchés des capitaux);
- un montant de 7 M\$ (5 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles (1 M\$ après impôt pour Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, 1 M\$ après impôt pour Gestion des avoirs et 3 M\$ après impôt pour Siège social et autres).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une diminution des produits de 3 M\$, une hausse des charges autres que d'intérêts de 147 M\$ ainsi qu'une diminution de la charge d'impôt de 40 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit le résultat net de 110 M\$.

Premier trimestre de 2016

- une augmentation de 69 M\$ (51 M\$ après impôt) de la tranche de la provision collective comptabilisée dans Siège social et autres¹;
- un recouvrement d'impôt de 15 M\$ découlant d'un changement de l'utilisation prévue de certains reports en avant de pertes fiscales, en raison principalement de la vente de notre participation minoritaire dans ACI (Siège social et autres);
- un montant de 9 M\$ (7 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles (2 M\$ après impôt pour Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, 3 M\$ après impôt pour Gestion des avoirs et 2 M\$ après impôt pour Siège social et autres);
- une perte de 5 M\$ (4 M\$ après impôt) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation (Marchés des capitaux).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une diminution des produits de 4 M\$, une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances de 69 M\$, une hausse des charges autres que d'intérêts de 10 M\$ ainsi qu'une diminution de la charge d'impôt de 36 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit le résultat net de 47 M\$.

1) A trait à la provision collective, à l'exception i) des prêts hypothécaires à l'habitation en souffrance depuis plus de 90 jours, ii) des prêts personnels et des prêts notés aux PME en souffrance depuis plus de 30 jours et iii) des radiations nettes dans le portefeuille de cartes de crédit, qui sont tous présentés dans leurs unités d'exploitation stratégique respectives.

Événements importants

Cession-bail de certains immeubles commerciaux

Au cours du trimestre, nous avons procédé à une opération de cession-bail visant 89 immeubles commerciaux situés principalement en Ontario et en Colombie-Britannique, et comptabilisé un profit de 299 M\$ (245 M\$ après impôt) dans notre unité d'exploitation stratégique Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises.

Acquisition de PrivateBancorp, Inc.

Le 29 juin 2016, nous avons annoncé que nous avons conclu une entente définitive visant l'acquisition de PrivateBancorp, Inc. (PrivateBancorp) et de sa filiale, The PrivateBank and Trust Company (PrivateBank). PrivateBank est une banque commerciale du marché intermédiaire établie à Chicago qui offre des services bancaires privés et de gestion des avoirs.

Aux termes de l'entente, la CIBC versera 18,80 \$ US en espèces et 0,3657 d'une action ordinaire de la CIBC pour chacune des actions ordinaires de PrivateBancorp. Selon le cours de clôture du 28 juin 2016 des actions ordinaires de la CIBC à la Bourse de New York (77,11 \$ US), la valeur totale de la transaction serait d'environ 3,8 G\$ US (4,9 G\$ CA) ou 47,00 \$ US par action ordinaire de PrivateBancorp au moment de l'annonce. La transaction est sous réserve du respect des conditions de clôture habituelles, notamment de l'obtention des approbations des organismes de réglementation et des actionnaires de PrivateBancorp. L'assemblée des actionnaires de PrivateBancorp qui était prévue le 8 décembre 2016 a été reportée par le conseil d'administration de PrivateBancorp le 7 décembre 2016, et aucune nouvelle date n'a encore été fixée. Les deux parties continuent de travailler pour obtenir les approbations requises des organismes de réglementation ainsi que d'élaborer les plans d'intégration détaillés.

Revue de l'information financière trimestrielle

En millions de dollars, sauf les données sur les actions pour les trois mois clos le

	2017				2016			2015
	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.
Produits								
Services bancaires – détail et entreprises	2 596 \$	2 290 \$	2 225 \$	2 150 \$	2 190 \$	2 176 \$	2 118 \$	2 029 \$
Gestion des avoirs	653	620	1 035	583	601	607	628	614
Marchés des capitaux ¹	877	673	809	750	683	571	691	657
Siège social et autres ¹	83	98	67	148	113	129	83	94
Total des produits	4 209 \$	3 681 \$	4 136 \$	3 631 \$	3 587 \$	3 483 \$	3 520 \$	3 394 \$
Produits nets d'intérêts	2 142 \$	2 110 \$	2 113 \$	2 037 \$	2 106 \$	2 043 \$	2 021 \$	1 895 \$
Produits autres que d'intérêts	2 067	1 571	2 023	1 594	1 481	1 440	1 499	1 499
Total des produits	4 209	3 681	4 136	3 631	3 587	3 483	3 520	3 394
Dotation à la provision pour pertes sur créances	212	222	243	324	262	198	189	197
Charges autres que d'intérêts	2 274	2 347	2 218	2 242	2 164	2 383	2 179	2 104
Résultat avant impôt sur le résultat	1 723	1 112	1 675	1 065	1 161	902	1 152	1 093
Impôt sur le résultat	316	181	234	124	179	124	174	182
Résultat net	1 407 \$	931 \$	1 441 \$	941 \$	982 \$	778 \$	978 \$	911 \$
Résultat net applicable aux :								
Participations ne donnant pas le contrôle	5 \$	4 \$	6 \$	5 \$	5 \$	2 \$	5 \$	4 \$
Actionnaires	1 402	927	1 435	936	977	776	973	907
Résultat par action – de base	3,50 \$	2,32 \$	3,61 \$	2,35 \$	2,44 \$	1,93 \$	2,42 \$	2,25 \$
– dilué	3,50	2,32	3,61	2,35	2,43	1,93	2,42	2,25

1) Les produits et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux sont présentés sur une base d'imposition équivalente (BIE), et les montants compensatoires équivalents inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés dans Siège social et autres.

Les facteurs saisonniers ont une incidence modérée sur nos résultats trimestriels. Le deuxième trimestre compte moins de jours comparativement aux autres trimestres, ce qui engendre généralement une diminution des résultats. Pendant les mois d'été (juillet – troisième trimestre et août – quatrième trimestre), les niveaux d'activité sur les marchés sont généralement à la baisse, ce qui a une incidence sur nos activités de courtage, de gestion de placements et de Marchés des capitaux.

Produits

Les produits des Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises ont profité de la croissance des volumes, en partie contrebalancée par le maintien de faibles taux d'intérêt et les réductions dans nos activités de courtage hypothécaire FirstLine abandonnées. Le premier trimestre de 2017 comprenait un profit sur la cession-bail de certains immeubles commerciaux.

Au troisième trimestre de 2016, nous avons comptabilisé dans Gestion des avoirs un profit à la vente de notre participation minoritaire dans ACI, net des coûts de transaction connexes. Nous avons cessé de comptabiliser notre quote-part du résultat d'entreprises associées liée à ACI après l'annonce de la vente au premier trimestre de 2016.

La conjoncture des marchés et les activités de dérivés sur actions, qui comprennent le résultat exonéré d'impôt, influent considérablement sur les produits de Marchés des capitaux. Les résultats du troisième trimestre de 2016 comprennent un profit lié aux activités de crédit structuré en voie de liquidation.

Les résultats de Siège social et autres comprennent le montant compensatoire lié à la composante de la BIE du résultat exonéré d'impôt présentée dans les produits de Marchés des capitaux. Les résultats du deuxième trimestre de 2016 comprenaient un profit à la vente d'un centre de traitement.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances est fonction du cycle de crédit en général et du rendement du crédit dans les portefeuilles de prêts. Pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, les pertes dans les portefeuilles de cartes de crédit et de prêts personnels ont affiché une tendance à la hausse après le premier trimestre de 2016. Pour Marchés des capitaux, les pertes dans le secteur du pétrole et du gaz ont affiché une tendance à la hausse au quatrième trimestre de 2015 et au premier semestre de 2016. Les résultats du troisième trimestre de 2016 comprennent des pertes plus élevées dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe. Pour Siège social et autres, les résultats des deux premiers trimestres de 2016 comprenaient une augmentation de la provision collective, ayant essentiellement trait à l'effritement du secteur des marchandises et à la conjoncture économique.

Charges autres que d'intérêts

Les fluctuations des charges autres que d'intérêts au cours de la période découlaient en grande partie des variations de salaires et d'avantages du personnel, de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques et des variations des taux de change. Les résultats des quatrième trimestres de 2016 de 2015 comprenaient des charges de restructuration essentiellement liées à des indemnités de départ. Les résultats du deuxième trimestre de 2016 comprenaient les provisions dans Siège social et autres.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat fluctue en fonction des variations du résultat assujéti à l'impôt et des territoires desquels le résultat provient. Il peut également subir l'incidence d'éléments importants, dont le montant du résultat exonéré d'impôt. Les résultats du deuxième trimestre de 2016 comprenaient un recouvrement d'impôt découlant du règlement de questions liées à la fixation des prix de cession interne. Les résultats du premier trimestre de 2016 comprenaient un recouvrement d'impôt découlant d'un changement de l'utilisation prévue de certains reports en avant de pertes fiscales, en raison principalement de la vente de notre participation minoritaire dans ACI.

Perspectives pour l'année 2017

En 2017, la croissance globale du produit intérieur brut devrait être légèrement supérieure au rythme modéré observé au cours de 2016. Les marchés émergents devraient bénéficier en partie des baisses de taux d'intérêt récentes. Aux États-Unis, l'économie devrait connaître une croissance légèrement supérieure à 2 % grâce aux dépenses de consommation et au marché du logement, tandis qu'en Europe, l'économie devrait être plutôt stable, avec une croissance à un taux de l'ordre de 1,5 %, puisque le resserrement budgétaire moins rigide devrait aider à compenser les incidences des incertitudes politiques. La Réserve fédérale américaine pourrait hausser les taux d'intérêt au cours de l'année, mais le taux des fonds fédéraux restera bien en deçà des niveaux historiques. La croissance de l'économie canadienne devrait s'accélérer par rapport à celle de 2016, mais restera en deçà de 2 %, soit une croissance supérieure à celle de 2016. Une diminution de la pression exercée par la diminution des dépenses en capital dans le secteur de l'énergie et les dépenses gouvernementales en infrastructures additionnelles devraient compenser la croissance réduite du marché du logement. Si les États-Unis adoptaient une politique protectionniste s'étendant aux exportations canadiennes, la croissance du Canada pourrait en souffrir en 2017. Les taux d'intérêt au Canada devraient rester stables, le dollar canadien perdant un peu de la valeur gagnée au cours de l'exercice précédent.

En ce qui concerne les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, nous pourrions observer une expansion plus modérée des prêts à la consommation en raison des étapes prises par le gouvernement pour ralentir l'appréciation des prix dans le secteur du logement. La demande de crédit des entreprises devrait rester forte, étant donné les taux d'intérêt très bas et la croissance économique légèrement plus rapide.

La hausse des profits des entreprises et les faibles taux d'intérêt devraient favoriser les activités de négociation de titres de participation de Marchés des capitaux et de Gestion des avoirs, et Marchés des capitaux devraient tirer parti de la vigueur persistante des émissions de titres de créance de gouvernements ainsi que de l'accélération des dépenses en infrastructures.

Dans l'ensemble, la qualité du crédit devrait demeurer saine, et les prix du pétrole se raffermissant devraient diminuer les risques dans le secteur de l'énergie.

Mesures non conformes aux PCGR

Nous avons recours à différentes mesures financières pour évaluer le rendement de nos secteurs d'activité. Certaines mesures sont calculées conformément aux PCGR (IFRS), tandis que d'autres n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et ne peuvent donc pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures non conformes aux PCGR peuvent être utiles aux investisseurs pour l'analyse du rendement financier. Pour plus de renseignements sur nos mesures non conformes aux PCGR, se reporter à la page 13 du Rapport annuel 2016. Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les mesures non conformes aux PCGR et les mesures conformes aux PCGR se rapportant à la CIBC consolidée.

En millions de dollars, aux dates indiquées et pour les trois mois clos le		31 janv. 2017	31 oct. 2016	31 janv. 2016
Résultat dilué par action comme présenté et ajusté				
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	A	1 393 \$	917 \$	968 \$
Incidence après impôt des éléments d'importance ¹		(241)	110	47
Résultat net ajusté applicable aux porteurs d'actions ordinaires ²	B	1 152 \$	1 027 \$	1 015 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation (en milliers)	C	398 311	395 750	397 428
Résultat dilué par action comme présenté (\$)	A/C	3,50 \$	2,32 \$	2,43 \$
Résultat dilué par action ajusté (\$) ²	B/C	2,89	2,60	2,55
Coefficient d'efficacité comme présenté et ajusté				
Total des produits comme présenté	D	4 209 \$	3 681 \$	3 587 \$
Incidence avant impôt des éléments d'importance ¹		(299)	3	4
BIE		118	97	115
Total des produits ajusté ²	E	4 028 \$	3 781 \$	3 706 \$
Charges autres que d'intérêts comme présentées	F	2 274 \$	2 347 \$	2 164 \$
Incidence avant impôt des éléments d'importance ¹		(6)	(147)	(10)
Charges autres que d'intérêts ajustées ²	G	2 268 \$	2 200 \$	2 154 \$
Coefficient d'efficacité comme présenté	F/D	54,0 %	63,8 %	60,3 %
Coefficient d'efficacité ajusté ²	G/E	56,3 %	58,2 %	58,1 %
Ratio de versement de dividendes comme présenté et ajusté				
Dividendes versés aux porteurs d'actions ordinaires	H	493 \$	478 \$	457 \$
Ratio de versement de dividendes comme présenté	H/A	35,4 %	52,2 %	47,3 %
Ratio de versement de dividendes ajusté ²	H/B	42,8 %	46,6 %	45,1 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté et ajusté				
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires	I	22 674 \$	21 763 \$	21 233 \$
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	A/I ³	24,4 %	16,8 %	18,1 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté ²	B/I ³	20,1 %	18,8 %	19,0 %
Taux d'impôt effectif comme présenté et ajusté				
Résultat avant impôt sur le résultat comme présenté	J	1 723 \$	1 112 \$	1 161 \$
Incidence avant impôt des éléments d'importance ¹		(293)	150	83
Résultat avant impôt sur le résultat ajusté ²	K	1 430 \$	1 262 \$	1 244 \$
Impôt sur le résultat comme présenté	L	316 \$	181 \$	179 \$
Incidence fiscale des éléments d'importance ¹		(52)	40	36
Impôt sur le résultat ajusté ²	M	264 \$	221 \$	215 \$
Taux d'impôt effectif comme présenté	L/J	18,4 %	16,2 %	15,4 %
Taux d'impôt effectif ajusté ²	M/K	18,5 %	17,5 %	17,3 %

En millions de dollars, pour les trois mois clos le		Services bancaires – détail et entreprises	Gestion des avoirs	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total
31 janv. 2017	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	953 \$	133 \$	371 \$	(50) \$	1 407 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance¹	(244)	2	-	1	(241)
	Résultat net (perte nette) ajusté(e)²	709 \$	135 \$	371 \$	(49) \$	1 166 \$
31 oct. 2016	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	687 \$	126 \$	276 \$	(158) \$	931 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance ¹	1	1	7	101	110
	Résultat net (perte nette) ajusté(e) ²	688 \$	127 \$	283 \$	(57) \$	1 041 \$
31 janv. 2016	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	684 \$	119 \$	244 \$	(65) \$	982 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance ¹	2	3	4	38	47
	Résultat net (perte nette) ajusté(e) ²	686 \$	122 \$	248 \$	(27) \$	1 029 \$

1) Reflète l'incidence des éléments d'importance mentionnés dans la section Résultats financiers.

2) Mesure non conforme aux PCGR.

3) Annualisé.

Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique

La CIBC compte trois unités d'exploitation stratégique : Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, Gestion des avoirs et Marchés des capitaux. Ces unités d'exploitation stratégique bénéficient du soutien des groupes fonctionnels suivants qui font tous partie de Siège social et autres : Technologie et opérations, Finance (y compris Trésorerie), Administration, Gestion du risque et Vérification interne, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. Siège social et autres comprend également nos opérations des services bancaires internationaux, principalement FirstCaribbean International Bank Limited (CIBC FirstCaribbean), les investissements stratégiques dans les coentreprises CIBC Mellon ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité. Les principales méthodes et hypothèses utilisées dans la présentation des résultats financiers de nos unités d'exploitation stratégique sont présentées à la page 16 du Rapport annuel 2016.

Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises

Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises offrent aux particuliers et aux entreprises au Canada des conseils, des produits et des services financiers grâce à une solide équipe composée de conseillers et de directeurs relationnels présents dans nos centres bancaires ou grâce à nos solutions d'accès à distance, comme nos conseillers mobiles et nos services bancaires par téléphone, en direct ou mobiles.

Résultats¹

En millions de dollars, pour les trois mois clos le	31 janv. 2017	31 oct. 2016	31 janv. 2016
Produits			
Services bancaires personnels	1 836 \$	1 825 \$	1 749 \$
Services bancaires aux entreprises	453	443	425
Divers	307	22	16
Total des produits	2 596	2 290	2 190
Dotation à la provision pour pertes sur créances	205	206	163
Charges autres que d'intérêts	1 129	1 149	1 097
Résultat avant impôt sur le résultat	1 262	935	930
Impôt sur le résultat	309	248	246
Résultat net	953 \$	687 \$	684 \$
Résultat net applicable aux :			
Actionnaires (a)	953 \$	687 \$	684 \$
Coefficient d'efficacité	43,5 %	50,1 %	50,1 %
Rendement des capitaux propres ²	67,0 %	49,6 %	52,7 %
Charge au titre du capital économique ² (b)	(138) \$	(135) \$	(127) \$
Profit économique ² (a+b)	815 \$	552 \$	557 \$
Équivalents temps plein	20 494	20 280	21 160

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est élevé à 953 M\$, en hausse de 269 M\$ en comparaison au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'augmentation des produits, qui comprenaient un profit sur la cession-bail de certains immeubles commerciaux, présenté à titre d'élément d'importance, en partie contrebalancé par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances et la hausse des charges autres que d'intérêts.

Le résultat net a augmenté de 266 M\$ par rapport au trimestre précédent, du fait essentiellement de l'augmentation des produits, qui comprenaient le profit susmentionné, et d'une diminution des charges autres que d'intérêts.

Produits

Les produits se sont accrues de 406 M\$, ou 19 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits des Services bancaires personnels ont augmenté de 87 M\$, en raison surtout de la croissance des volumes et de la progression des honoraires, en partie contrebalancés par le resserrement des marges.

Les produits des Services bancaires aux entreprises ont augmenté de 28 M\$, en raison surtout de la croissance des volumes et de la progression des honoraires, en partie contrebalancés par le resserrement des marges.

Les produits Divers ont augmenté de 291 M\$, en raison surtout du profit susmentionné, en partie contrebalancé par la diminution des produits dans nos activités de prêts hypothécaires FirstLine abandonnées.

Les produits ont connu une hausse de 306 M\$, ou 13 %, par rapport au trimestre précédent.

Les produits des Services bancaires personnels ont augmenté de 11 M\$, en raison surtout de la croissance des volumes et de la progression des honoraires, en partie contrebalancés par le resserrement des marges.

Les produits des Services bancaires aux entreprises ont augmenté de 10 M\$, en raison surtout de la croissance des volumes et de la progression des honoraires, en partie contrebalancés par le resserrement des marges.

Les produits Divers ont augmenté de 285 M\$, en raison surtout du profit susmentionné.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 42 M\$ comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse des radiations dans les portefeuilles de cartes de crédit et de prêts personnels.

La dotation à la provision pour pertes sur créances était comparable à celle du trimestre précédent.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 32 M\$, ou 3 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques, y compris nos innovations pour soutenir la transformation de nos services de détail.

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 20 M\$, ou 2 %, comparativement au trimestre précédent, en raison surtout du moment où les dépenses liées aux initiatives stratégiques ont été engagées.

Impôt sur le résultat

L'augmentation de 63 M\$ de l'impôt sur le résultat comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 61 M\$ comparativement au trimestre précédent s'explique essentiellement par la hausse du résultat, en partie contrebalancée par l'incidence du taux d'imposition effectif plus bas à l'égard du profit susmentionné.

Gestion des avoirs

Gestion des avoirs offre des services consultatifs ainsi que des solutions de placements intégrés afin de combler les besoins des clients institutionnels, de détail et à valeur nette élevée. Ensemble, nos services de gestion d'actifs, de courtage de détail et de gestion privée de patrimoine constituent une offre intégrée de services dont la prestation est assurée par environ 1 600 conseillers au Canada et aux États-Unis. Les résultats d'ACI sont inclus dans le poste Divers.

Résultats¹

En millions de dollars, pour les trois mois clos le	31 janv. 2017	31 oct. 2016	31 janv. 2016
Produits			
Courtage de détail	352 \$	332 \$	308 \$
Gestion d'actifs	194	190	181
Gestion privée de patrimoine	107	98	98
Divers	-	-	14
Total des produits	653	620	601
Charges autres que d'intérêts	469	444	439
Résultat avant impôt sur le résultat	184	176	162
Impôt sur le résultat	51	50	43
Résultat net	133 \$	126 \$	119 \$
Résultat net applicable aux :			
Actionnaires (a)	133 \$	126 \$	119 \$
Coefficient d'efficacité	71,7 %	71,5 %	73,0 %
Rendement des capitaux propres ²	35,1 %	32,4 %	19,3 %
Charge au titre du capital économique ² (b)	(36) \$	(38) \$	(60) \$
Profit économique ² (a+b)	97 \$	88 \$	59 \$
Équivalents temps plein	4 270	4 295	4 388

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est établi à 133 M\$, en hausse de 14 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 7 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de la hausse des produits, en partie contrebalancée par la hausse des charges autres que d'intérêts.

Produits

Les produits se sont accrus de 52 M\$, ou 9 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Courtage de détail ont augmenté de 44 M\$, ce qui s'explique principalement par la hausse des honoraires de gestion de placements et de garde en raison de l'augmentation des biens sous gestion et des biens administrés, et par la hausse des produits tirés des commissions en raison de l'augmentation des émissions de titres de participation et de titres de créance.

Les produits de Gestion d'actifs ont progressé de 13 M\$, en raison surtout de l'augmentation moyenne des biens sous gestion stimulée par l'appréciation des marchés et la hausse des ventes nettes de fonds communs de placement à long terme.

L'augmentation de 9 M\$ des produits de Gestion privée de patrimoine reflète essentiellement l'augmentation des honoraires annuels liés au rendement touchés par Atlantic Trust Private Wealth Management (Atlantic Trust).

Les produits Divers ont diminué de 14 M\$, car nous avons cessé de comptabiliser notre quote-part du résultat d'entreprises associées après l'annonce de la vente d'ACI en décembre 2015.

Les produits ont connu une hausse de 33 M\$, ou 5 %, par rapport au trimestre précédent.

Les produits de Courtage de détail ont augmenté de 20 M\$, en raison surtout de la croissance des produits tirés des commissions découlant de l'augmentation des émissions de titres de participation et de titres de créance et du volume transactionnel, et des honoraires de gestion de placements et de garde en raison de l'augmentation moyenne des biens sous gestion et des biens administrés.

Les produits de Gestion d'actifs ont progressé de 4 M\$, en raison surtout de l'augmentation moyenne des biens sous gestion stimulée par la hausse des ventes nettes de fonds communs de placement à long terme et l'appréciation des marchés.

L'augmentation de 9 M\$ des produits de Gestion privée de patrimoine s'explique essentiellement par les honoraires annuels liés au rendement touchés par Atlantic Trust.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 30 M\$, ou 7 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, et de 25 M\$, ou 6 %, par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de la hausse de la rémunération liée au rendement.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a connu une hausse de 8 M\$ en comparaison du trimestre correspondant de l'exercice précédent, par suite principalement de la hausse du résultat.

L'impôt sur le résultat était comparable à celui du trimestre précédent.

Marchés des capitaux

Marchés des capitaux offrent des produits et des services intégrés de réseau mondial, des services consultatifs et d'exécution en placement, des services financiers aux entreprises et des services de recherche de premier plan aux grandes entreprises, aux gouvernements et à des clients institutionnels à l'échelle mondiale.

Résultats¹

En millions de dollars, pour les trois mois clos le	31 janv. 2017	31 oct. 2016	31 janv. 2016
Produits			
Marchés CIBC, réseau mondial	531 \$	365 \$	391 \$
Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement	335	313	286
Divers	11	(5)	6
Total des produits ²	877	673	683
Dotation à la provision pour pertes sur créances	2	-	25
Charges autres que d'intérêts	382	333	344
Résultat avant impôt sur le résultat	493	340	314
Impôt sur le résultat ²	122	64	70
Résultat net	371 \$	276 \$	244 \$
Résultat net applicable aux :			
Actionnaires (a)	371 \$	276 \$	244 \$
Coefficient d'efficacité ²	43,6 %	49,4 %	50,3 %
Rendement des capitaux propres ³	41,9 %	31,1 %	30,2 %
Charge au titre du capital économique ³ (b)	(86) \$	(86) \$	(78) \$
Profit économique ³ (a+b)	285 \$	190 \$	166 \$
Équivalents temps plein	1 301	1 324	1 341

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés sur une BIE. Par conséquent, les produits et l'impôt sur le résultat comprennent un ajustement selon la BIE de 118 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2017 (97 M\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2016 et de 115 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2016). Les montants compensatoires équivalents inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés dans Siège social et autres.

3) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est élevé à 371 M\$, en hausse de 127 M\$ en comparaison au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'augmentation des produits et de la baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancées par la hausse des charges autres que d'intérêts.

Le résultat net a augmenté de 95 M\$ par rapport au trimestre précédent, du fait essentiellement de l'augmentation des produits, en partie contrebalancée par l'augmentation des charges autres que d'intérêts et la hausse du taux d'impôt effectif.

Produits

Les produits se sont accrus de 194 M\$, ou 28 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

L'augmentation de 140 M\$ des produits de Marchés CIBC, réseau mondial résulte principalement de la hausse des produits tirés de la négociation de dérivés sur actions, de taux d'intérêt et de marchandises.

Les produits de Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement ont augmenté de 49 M\$, en raison surtout de la hausse des émissions de titres de participation et de titres de créance et de l'augmentation des produits de Services financiers aux entreprises, en partie contrebalancées par la diminution des produits tirés de services-conseils.

Les produits Divers ont augmenté de 5 M\$, en raison surtout l'augmentation des profits tirés de nos activités en voie de liquidation.

Les produits ont connu une hausse de 204 M\$, ou 30 %, par rapport au trimestre précédent.

L'augmentation de 166 M\$ des produits de Marchés CIBC, réseau mondial résulte principalement de la croissance des activités de négociation de dérivés sur actions, de taux d'intérêt et de change.

Les produits de Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement ont augmenté de 22 M\$, en raison surtout de la hausse des émissions de titres de participation et de titres de créance et de l'augmentation des produits de Services financiers aux entreprises.

Les produits Divers ont augmenté de 16 M\$, en raison surtout de profits tirés de nos activités en voie de liquidation contre des pertes subies au cours du trimestre précédent.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 23 M\$ comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout des pertes plus faibles dans le secteur du pétrole et du gaz.

La dotation à la provision pour pertes sur créances était comparable à celle du trimestre précédent.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 38 M\$, ou 11 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, et de 49 M\$, ou 15 %, par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de la hausse de la rémunération liée au rendement.

Impôt sur le résultat

L'augmentation de 52 M\$ de l'impôt sur le résultat comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 58 M\$ comparativement au trimestre précédent s'explique surtout par la hausse du résultat et la proportion du résultat réalisé dans des territoires dont les taux d'impôt prévus par la loi ont augmenté.

Siège social et autres

Siège social et autres comprend les groupes fonctionnels suivants, soit Technologie et opérations, Finance (y compris Trésorerie), Administration, Gestion du risque et Vérification interne, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. Siège social et autres comprend également nos opérations des services bancaires internationaux, principalement CIBC FirstCaribbean, les investissements stratégiques dans les coentreprises CIBC Mellon ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

Résultats¹

En millions de dollars, pour les trois mois clos le	31 janv. 2017	31 oct. 2016	31 janv. 2016
Produits			
Services bancaires internationaux	179 \$	176 \$	195 \$
Divers	(96)	(78)	(82)
Total des produits ²	83	98	113
Dotation à la provision pour pertes sur créances	5	16	74
Charges autres que d'intérêts	294	421	284
Perte avant impôt sur le résultat	(216)	(339)	(245)
Impôt sur le résultat ²	(166)	(181)	(180)
Perte nette	(50) \$	(158) \$	(65) \$
Résultat net (perte nette) applicable aux :			
Participations ne donnant pas le contrôle	5 \$	4 \$	5 \$
Actionnaires	(55)	(162)	(70)
Équivalents temps plein	16 951	17 314	16 720

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Ajustement selon la BIE. Pour plus de précisions, se reporter à la note de bas du tableau 2 de la section Marchés des capitaux.

Aperçu financier

La perte nette pour le trimestre s'est établie à 50 M\$, comparativement à une perte nette de 65 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancée par le recul des produits et la hausse des charges autres que d'intérêts.

La perte nette a diminué de 108 M\$ par rapport au trimestre précédent, du fait essentiellement de la baisse des charges autres que d'intérêts et la baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancées par le recul des produits.

Produits

Les produits ont reculé de 30 M\$, ou 27 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La diminution de 16 M\$ des produits de Services bancaires internationaux est surtout attribuable à l'incidence défavorable des taux de change.

Les produits Divers ont diminué de 14 M\$, en raison surtout de la baisse des produits de trésorerie.

Les produits ont diminué de 15 M\$, ou 15 %, par rapport au trimestre précédent.

L'augmentation de 3 M\$ des produits de Services bancaires internationaux est surtout attribuable à l'incidence favorable des taux de change.

Les produits Divers ont diminué de 18 M\$, en raison surtout de la hausse de l'ajustement selon la BIE.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 69 M\$, car les résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenaient une augmentation de la provision collective, présentée à titre d'élément d'importance, ayant essentiellement trait à l'effritement du secteur des marchandises et à la conjoncture économique.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 11 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison surtout d'une baisse de la provision collective, alors qu'elle avait augmenté au trimestre précédent.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 10 M\$, ou 4 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 127 M\$, ou 30 %, en regard du trimestre précédent, étant donné que les résultats du trimestre précédent comprenaient des charges de restructuration essentiellement liées à des indemnités de départ, présentées à titre d'élément d'importance.

Impôt sur le résultat

L'économie d'impôt a affiché une baisse de 14 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, car les résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenaient un recouvrement d'impôt découlant d'un changement de l'utilisation prévue de certains reports en avant de pertes fiscales, présenté à titre d'élément d'importance.

L'économie d'impôt a affiché une baisse de 15 M\$ par rapport au trimestre précédent, ce qui s'explique surtout par des pertes moins élevées.

Situation financière

Revue du bilan consolidé résumé

En millions de dollars, au	31 janv. 2017	31 oct. 2016
Actif		
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	15 389 \$	14 165 \$
Valeurs mobilières	89 524	87 423
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	44 556	33 810
Prêts et acceptations, nets de la provision	322 094	319 781
Dérivés	23 897	27 762
Autres actifs	17 834	18 416
	513 294 \$	501 357 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts	409 753 \$	395 647 \$
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres	28 995	24 550
Dérivés	25 923	28 807
Autres passifs	20 595	25 314
Titres secondaires	3 302	3 366
Capitaux propres	24 726	23 673
	513 294 \$	501 357 \$

Actif

Au 31 janvier 2017, le total de l'actif avait augmenté de 11,9 G\$, ou 2 %, en comparaison du 31 octobre 2016, déduction faite d'une diminution d'environ 3 G\$ imputable à la dépréciation du dollar américain.

La trésorerie et les dépôts auprès d'autres banques ont augmenté de 1,2 G\$, ou 9 %, surtout en raison de la hausse des placements de trésorerie à court terme.

Les valeurs mobilières se sont accrues de 2,1 G\$, ou 2 %, en raison surtout de la hausse de valeurs du compte de négociation dans Marchés des capitaux, en partie contrebalancée par une diminution des valeurs disponibles à la vente, surtout des titres de créance du gouvernement du Canada.

Les valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres ont augmenté de 10,7 G\$, ou 32 %, du fait de l'augmentation du financement de la trésorerie et des activités courantes.

Les prêts et les acceptations nets ont augmenté de 2,3 G\$, ou 1 %, en raison d'une augmentation des prêts hypothécaires à l'habitation, en partie contrebalancée par une diminution des prêts et acceptations liés aux entreprises étrangères et aux gouvernements.

Les dérivés ont diminué de 3,9 G\$, ou 14 %, sous l'effet principalement de la baisse des évaluations des dérivés de taux de change et de taux d'intérêt, en partie contrebalancée par une hausse des évaluations des dérivés sur actions.

Les autres actifs ont diminué de 582 M\$, ou 3 %, en raison d'une baisse des biens donnés en garantie sur dérivés et des certificats d'or et d'argent.

Passif

Au 31 janvier 2017, le total du passif avait augmenté de 10,9 G\$, ou 2 %, en comparaison du 31 octobre 2016, déduction faite d'une diminution d'environ 3 G\$ imputable à la dépréciation du dollar américain.

Les dépôts ont progressé de 14,1 G\$, ou 4 %, en raison surtout de l'augmentation du financement de la trésorerie et de la croissance des volumes dans les dépôts de détail au Canada. Pour plus de renseignements sur la composition des dépôts, voir la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires.

Les engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres ont augmenté de 4,4 G\$, ou 18 %, en raison principalement des activités des clients.

Les dérivés ont diminué de 2,9 G\$, ou 10 %, sous l'effet principalement de la baisse des évaluations des dérivés de taux d'intérêt et de taux de change.

Les autres passifs ont diminué de 4,7 G\$, ou 19 %, en raison surtout d'une baisse des acceptations.

Capitaux propres

Au 31 janvier 2017, les capitaux propres ont augmenté de 1,1 G\$, ou 4 %, par rapport au 31 octobre 2016, attribuables surtout à une hausse nette des résultats non distribués.

Sources de financement

Nous gérons activement notre capital de façon à maintenir des sources de capitaux solides et efficaces, à augmenter le plus possible le rendement en fonction du risque pour les actionnaires et à satisfaire aux exigences réglementaires. Pour plus de précisions, se reporter aux pages 29 à 38 du Rapport annuel 2016.

Exigences en matière de fonds propres réglementaires selon Bâle III

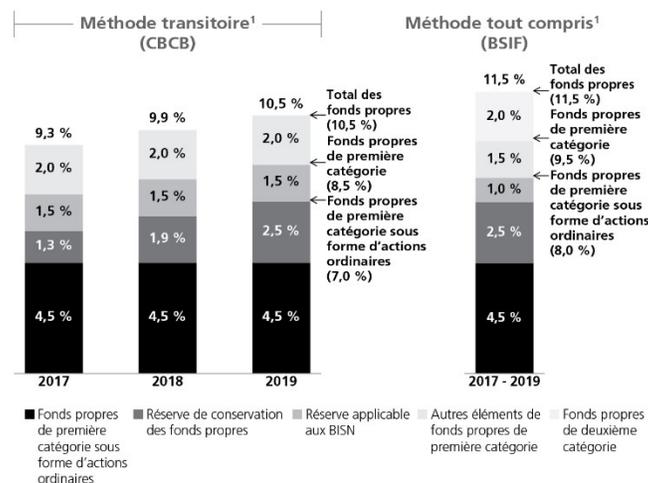
Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), lesquelles découlent du cadre normatif sur les fonds propres pondérés en fonction du risque élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB).

Les fonds propres réglementaires sont composés des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie. Le BSIF exige que toutes les institutions atteignent des ratios cibles de fonds propres au moins équivalents aux ratios minimums « tout compris » de 2019, majorés d'une réserve de conservation. « Tout compris » est défini par le BSIF comme les capitaux propres calculés de manière à inclure tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles. Certaines déductions des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires seront introduites progressivement à raison de 20 % par an à compter de 2014 pour la détermination des fonds propres aux termes des dispositions transitoires. Les montants qui ne sont pas encore déduits des fonds propres aux termes des dispositions transitoires du BSIF sont pondérés en fonction du risque, ce qui crée une différence entre les actifs pondérés en fonction du risque selon la méthode transitoire et ceux selon la méthode tout compris.

La CIBC, tout comme la Banque de Montréal, La Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque Nationale du Canada, la Banque Royale et La Banque Toronto-Dominion, a été désignée par le BSIF comme une banque d'importance systémique nationale (BISN) au Canada, et est assujéti à un supplément de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires de 1 % depuis le 1^{er} janvier 2016. Les ratios cibles minimums pour les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de première catégorie et le total des fonds propres pour la période considérée sont respectivement de 8,0 %, 9,5 % et 11,5 %. Au gré du BSIF, ces ratios de fonds propres cibles peuvent être plus élevés pour certaines institutions. De plus, à compter du premier trimestre de 2017, les banques devront conserver une réserve anticyclique de fonds propres supplémentaire équivalente à la moyenne pondérée des réserves déployées au Canada et dans certains autres États, où il y a une exposition au risque de crédit du secteur privé.

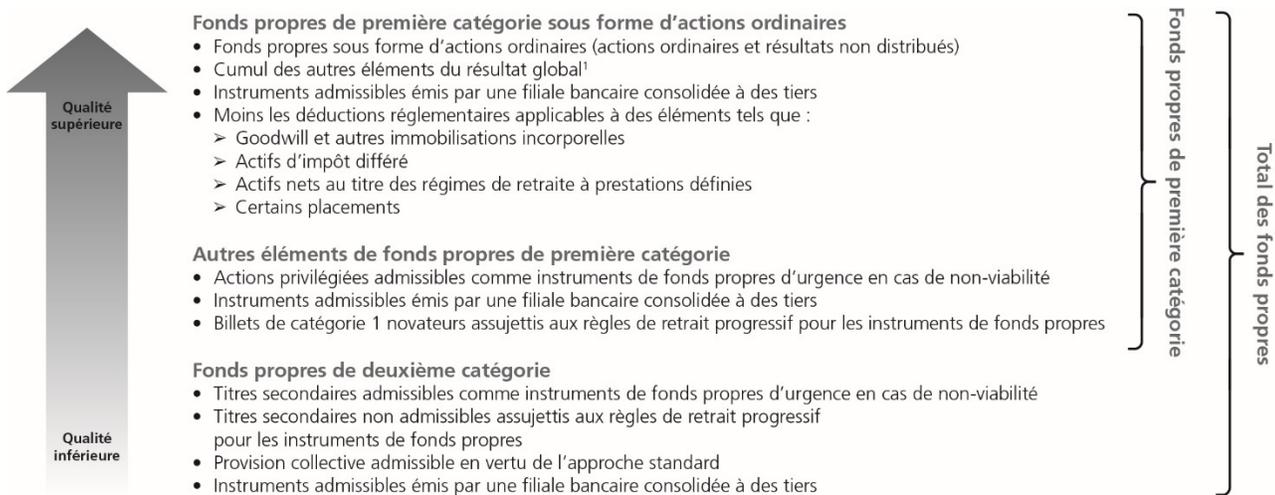
Les exigences en matière de suffisance des fonds propres sont appliquées de façon consolidée, ce qui est conforme à la méthode de consolidation appliquée à nos états financiers décrite à la note 1 des états financiers consolidés annuels de 2016, à l'exception de nos filiales du domaine de l'assurance (CIBC Reinsurance Company Limited et Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée), lesquelles ont été exclues du périmètre réglementaire de consolidation. Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée est assujéti à la ligne directrice du BSIF portant sur le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent des sociétés d'assurance-vie.

La comparaison entre le ratio de fonds propres selon la méthode transitoire déterminé par le CBCB et le ratio de fonds propres cible selon la méthode tout compris déterminé par le BSIF se présente comme suit.



1) Une réserve anticyclique de fonds propres s'applique également, mais elle était négligeable pour la CIBC au 31 janvier 2017.

Les catégories de fonds propres réglementaires démontrent une augmentation de la qualité et de la permanence ainsi qu'une meilleure capacité d'absorber les pertes. Les principales composantes de nos fonds propres réglementaires se résument comme suit :



1) Excluant le cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie et les variations de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre.

Fonds propres réglementaires

En millions de dollars, au	31 janv. 2017	31 oct. 2016
Méthode transitoire		
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	20 877 \$	20 751 \$
Fonds propres de première catégorie	22 809	22 596
Total des fonds propres	26 125	25 949
APR	171 157	173 902
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	12,2 %	11,9 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	13,3 %	13,0 %
Ratio du total des fonds propres	15,3 %	14,9 %
Méthode tout compris		
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	20 093 \$	19 148 \$
Fonds propres de première catégorie	22 360	21 666
Total des fonds propres	25 710	25 083
APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	169 350	168 996
APR aux fins des fonds propres de première catégorie	169 575	169 322
APR aux fins du total des fonds propres	169 755	169 601
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	11,9 %	11,3 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	13,2 %	12,8 %
Ratio du total des fonds propres	15,2 %	14,8 %

Ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (méthode tout compris)

Au 31 janvier 2017, le ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires avait augmenté de 0,6 % par rapport à celui du 31 octobre 2016. L'incidence de l'augmentation des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires a été contrebalancée par l'incidence de la hausse des APR. L'augmentation des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires était imputable au capital autogénéré (résultat net moins les dividendes) et à l'émission d'actions découlant de nos régimes à l'intention des actionnaires et des employés. L'APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires a augmenté de 0,4 G\$ entre le 31 octobre 2016 et le 31 janvier 2017, du fait surtout de la hausse des expositions et de la mise à jour des méthodes de calcul des fonds propres, en partie contrebalancées par l'incidence des variations nettes des taux de change et de la mise à niveau des portefeuilles.

Amélioration constante des exigences de fonds propres fondées sur le risque

Le CBCB a publié diverses propositions visant l'apport de changements aux exigences actuelles de fonds propres fondées sur le risque (se reporter à la page 34 du Rapport annuel 2016), propositions qui sont en constante évolution.

Par suite de la publication d'une version préliminaire à des fins de consultation publique en septembre 2016, le BSIF a publié, en décembre 2016, la version définitive de la ligne directrice sur les normes de fonds propres, qui sera en vigueur au premier trimestre de 2017.

La CIBC continuera de suivre les développements touchant les exigences de fonds propres fondées sur le risque et de s'y préparer.

Ratio de levier selon Bâle III

Les réformes relatives aux fonds propres selon le dispositif de Bâle III comprenaient une mesure des fonds propres non fondée sur le risque, soit le ratio de levier, qui vient compléter les exigences de fonds propres fondées sur le risque.

Le ratio de levier représente les fonds propres de première catégorie divisés par l'exposition au ratio de levier. Le ratio de levier est décrit dans les règlements comme étant la somme des éléments suivants :

- les actifs au bilan moins les ajustements réglementaires des fonds propres de première catégorie;
- les expositions sur dérivés;
- les expositions sur cessions temporaires de titres;
- les expositions hors bilan (engagements, substituts directs de crédit, lettres de crédit et expositions liées à la titrisation).

Le BSIF s'attend à ce que les institutions de dépôt fédérales adoptent des ratios de levier qui sont au moins équivalents à 3 %. Au gré du BSIF, ces ratios peuvent être plus élevés pour certaines institutions.

En millions de dollars, au		31 janv. 2017	31 oct. 2016
Méthode transitoire			
Fonds propres de première catégorie	A	22 809 \$	22 596 \$
Expositions du ratio de levier	B	556 186	546 136
Ratio de levier	A/B	4,1 %	4,1 %
Méthode tout compris			
Fonds propres de première catégorie	C	22 360 \$	21 666 \$
Expositions du ratio de levier	D	555 830	545 480
Ratio de levier	C/D	4,0 %	4,0 %

Ratio de levier – Méthode tout compris

Au 31 janvier 2017, le ratio de levier est demeuré inchangé à celui du 31 octobre 2016, soit 4,0 %, l'incidence de l'augmentation des fonds propres de première catégorie étant neutralisée par l'incidence de la hausse des expositions du ratio de levier. L'augmentation des fonds propres de première catégorie découle de la hausse des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires susmentionnée, en partie contrebalancée par un retrait progressif accru des billets de catégorie 1 novateurs des autres éléments de fonds propres de première catégorie. L'augmentation des expositions du ratio de levier est surtout imputable à une hausse des expositions au bilan et des expositions sur cessions temporaires de titres.

Proposition de révisions au ratio de levier

Les révisions proposées par le CBCB sont présentées à la page 35 du Rapport annuel 2016 et devraient être finalisées en vue de leur mise en œuvre le 1^{er} janvier 2018.

Révisions concernant les exigences de divulgation en vertu du troisième pilier

En janvier 2015, le CBCB a publié le document intitulé *Exigences de communication financière au titre du troisième pilier – version révisée*, qui présente la première phase d'un projet à deux phases mis en place par le CBCB visant à remplacer les exigences actuelles de divulgation en vertu du troisième pilier à l'égard du risque de crédit (incluant le risque de crédit de la contrepartie), du risque de marché, du risque opérationnel, du risque de taux d'intérêt et des risques liés à la titrisation. Le troisième pilier vise à renforcer la discipline de marché au moyen d'exigences réglementaires de divulgation qui permettront d'améliorer l'uniformité et la comparabilité des informations à fournir et d'accroître la transparence et la confiance concernant l'exposition d'une banque aux risques et l'adéquation globale de ses fonds propres réglementaires.

En janvier 2016, le BSIF a publié une version préliminaire de la ligne directrice confirmant ses prévisions de mise en œuvre nationale des exigences en vertu de la première phase du troisième pilier du CBCB. En août 2016, le BSIF a confirmé que la mise en œuvre devait être faite à compter du quatrième trimestre de 2018.

En mars 2016, le CBCB a publié *Pillar 3 disclosure requirements – consolidated and enhanced framework*, un document consultatif qui définit la deuxième phase du projet. Les propositions contenues dans ce document comprennent des améliorations apportées aux exigences de janvier 2015, l'introduction d'un certain nombre de nouvelles obligations d'information, et l'instauration dans le troisième pilier d'autres propositions d'obligations d'information découlant des réformes en cours du cadre réglementaire.

La CIBC continuera de suivre les développements dans ce domaine et de s'y préparer.

Régime de protection des contribuables et de recapitalisation des banques

Le gouvernement du Canada a adopté des mesures législatives permettant la mise en œuvre d'un régime de protection des contribuables et de recapitalisation des banques (ou « recapitalisation interne »). L'objectif stratégique global est la préservation de la stabilité financière ainsi que la protection des contribuables en cas de défaillance d'une grande banque (BISN), et est compatible avec les objectifs des règlements du Conseil de stabilité financière au titre de la norme relative à la capacité totale d'absorption des pertes à l'intention des BISN. Le régime de recapitalisation interne permet la conversion opportune, en totalité ou en partie, de certains passifs bancaires en fonds propres (créances requalifiables) sous forme d'actions ordinaires afin de s'assurer que la BISN soit bien capitalisée à l'issue de la conversion. Les actions et passifs admissibles prédéfinis des BISN peuvent être convertis en actions ordinaires, et la SADC définira les modalités d'une conversion, y compris son échéancier. Les règles ne s'appliqueraient pas de manière rétroactive aux éléments de passif en circulation à la date de mise en œuvre. De plus, le BSIF établira des exigences de capacité additionnelle d'absorption des pertes pour les BISN, qui sera composée de fonds propres réglementaires et de titres de créance faisant l'objet d'une conversion conformément à ce cadre.

Des précisions supplémentaires sur la mise en œuvre, la portée et l'échéancier devraient suivre par voie de règlements et de lignes directrices.

Activités importantes de gestion du capital

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Nous avons l'intention de demander à la Bourse de Toronto d'autoriser une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires qui nous permettrait d'acheter aux fins d'annulation jusqu'à concurrence de 8 millions, ou environ 2 %, de nos actions ordinaires en circulation au cours des douze prochains mois.

Régime d'investissement à l'intention des actionnaires (le régime)

À compter de la date de versement du dividende le 28 octobre 2016, la CIBC a choisi d'émettre des actions à même le capital autorisé pour respecter les exigences du régime. En vertu du régime, nous avons émis 1 554 414 actions ordinaires pour une contrepartie de 171 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2017.

Dividendes

Le 22 février 2017, le conseil d'administration (le conseil) a approuvé une augmentation du dividende trimestriel, le faisant passer de 1,24 \$ à 1,27 \$ l'action ordinaire pour le trimestre clos le 30 avril 2017.

Instruments convertibles

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité en circulation :

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action, au 31 janvier 2017	Actions en circulation		Prix minimal de conversion par action ordinaire	Nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion
	Nombre d'actions	Valeur nominale		
Actions privilégiées^{1, 2}				
Série 39 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité)	16 000 000	400 \$	5,00 \$	80 000 000
Série 41 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité)	12 000 000	300	5,00	60 000 000
Série 43 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité)	12 000 000	300	5,00	60 000 000
Titres secondaires^{2, 3}				
Débetures à 3,00 % échéant le 28 octobre 2024 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité)	s. o.	1 000	5,00	300 000 000
Débetures à 3,42 % échéant le 26 janvier 2026 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité)	s. o.	1 000	5,00	300 000 000
Total		3 000 \$		800 000 000

1) Lorsqu'un événement déclencheur survient, chacune des actions est convertible en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant la valeur nominale de 25,00 \$ l'action, plus les dividendes déclarés et non payés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal par action (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent). Les porteurs d'actions privilégiées n'ont pas le droit de convertir leurs actions en actions ordinaires.

2) Le nombre maximal d'actions pouvant être émises à la conversion ne tient pas compte des dividendes déclarés et non versés et des intérêts courus.

3) Lorsqu'un événement déclencheur survient, les débetures sont convertibles en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant 150 % de la valeur nominale, plus les intérêts courus et non payés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal par action ordinaire (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent).

s. o. Sans objet.

La survenance d'un événement déclencheur entraînerait la conversion de la totalité des instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité en circulation dont il est fait mention ci-dessus, ce qui représenterait un effet dilutif de 67 % selon le nombre d'actions ordinaires de la CIBC en circulation au 31 janvier 2017. Tel qu'il a été décrit dans les lignes directrices en matière de suffisance des fonds propres, un événement déclencheur se produit lorsque le BSIF détermine que la banque n'est plus viable, ou sur le point de le devenir, et, si une fois tous les instruments d'urgence convertis et après avoir pris en compte tous les autres facteurs et toutes les autres circonstances considérés comme pertinents, il est raisonnablement probable que la viabilité de la banque sera rétablie ou maintenue ou, si la banque a accepté ou convenu d'accepter une injection de capitaux, ou une aide équivalente, de la part d'un gouvernement fédéral ou provincial, sans laquelle le BSIF aurait déterminé la banque non viable.

Exigences de communication publique pour les banques d'importance systémique mondiale

Le document du CBCB intitulé *Banques d'importance systémique mondiale : méthodologie d'évaluation et exigence de capacité additionnelle d'absorption des pertes*, daté du 3 juillet 2013, décrit la méthodologie d'évaluation annuelle et les 12 indicateurs utilisés pour évaluer les banques d'importance systémique mondiale (BISM). Le document fournit également les exigences de communication publique annuelles qui s'appliquent aux grandes banques actives à l'échelle mondiale.

En mars 2014, le BSIF a publié un préavis à l'égard de la mise en œuvre des exigences de communication publique pour les BISM au Canada. Les banques fédérales qui n'ont pas été désignées BISM et qui ont un ratio de levier selon Bâle III supérieur à l'équivalent de 200 G€ à la fin de l'exercice sont tenues annuellement de divulguer au moins les 12 indicateurs (en valeurs libellées en dollars canadiens). Les indicateurs sont calculés selon des lignes directrices précises publiées par le CBCB. Ainsi, les valeurs obtenues ne sont peut-être pas comparables aux autres mesures présentées dans ce rapport. Le tableau suivant présente les 12 indicateurs utilisés dans la méthodologie d'évaluation du CBCB permettant d'évaluer les BISM :

En milliers de dollars, au 31 octobre		2016	2015
Section	Indicateurs		
A. Activité transfrontière	1. Créances transfrontières	118 009 555 \$	113 195 592 \$
	2. Passifs transfrontières	110 662 084	99 397 426
B. Taille	3. Expositions totales telles que définies par le ratio de levier de Bâle III ¹	548 812 522 \$	506 096 189 \$
C. Interdépendance	4. Actifs dans le système financier	35 112 018 \$	31 775 516 \$
	5. Passifs dans le système financier	31 278 281	23 079 177
	6. Titres en circulation	143 379 151	136 382 189
D. Substituabilité / infrastructure financière	7. Activité de paiement	18 519 554 329 \$	15 513 748 714 ² \$
	8. Actifs sous garde	1 648 810 000	1 475 958 000
	9. Valeurs des transactions placées sur les marchés obligataires et boursiers	37 881 683	35 466 538
E. Complexité	10. Valeur notionnelle des dérivés de gré à gré	2 659 315 086 \$	2 022 190 779 \$
	11. Titres détenus à des fins de négociation et disponibles à la vente	41 928 646	37 930 540
	12. Actifs de niveau 3	3 121 941	2 954 353

1) Le calcul de cette mesure, tel qu'il est présenté dans le dispositif de Bâle aux fins de la présentation des indicateurs par les BISM, ne tient pas compte des ajustements réglementaires.

2) Retraité.

Modifications apportées aux mesures des BISM

Les modifications apportées aux mesures par rapport à celles de 2015 ont surtout trait aux variations des taux de change et aux changements courants dans les activités.

A. Activité transfrontière

L'objectif de cette section est de déterminer l'empreinte mondiale d'une banque (c.-à-d., l'importance des activités d'une banque en dehors de sa juridiction d'origine). Le concept qui sous-tend cette section est que les conséquences internationales des difficultés financières ou de la défaillance d'une banque varient en fonction de sa part de créances et de passifs transfrontières.

B. Taille

La taille est une mesure clé de l'importance étant donné que les difficultés financières ou la défaillance d'une banque sont plus susceptibles de nuire à l'économie mondiale ou aux marchés financiers si les activités de la banque représentent une large part de l'activité mondiale.

C. Interdépendance

Les difficultés financières d'un établissement peuvent fortement accroître la probabilité de difficultés d'autres établissements en raison du réseau d'obligations contractuelles dans lequel ils évoluent. L'impact systémique d'une banque devrait être positivement corrélé avec son interdépendance vis-à-vis des autres établissements financiers.

D. Substituabilité / infrastructure financière

L'objectif de cette section est de déterminer le rôle de la banque en tant que pourvoyeur d'infrastructures financières. Le concept qui sous-tend cette section est que plus la banque a un rôle important dans une ligne de métier donnée ou comme prestataire de services dans l'infrastructure financière sous-jacente (systèmes de paiement par exemple), plus les perturbations résultant de sa défaillance seront grandes en termes d'insuffisance des services (y compris le coût que représentera, pour les clients de la banque défaillante, la recherche d'un service identique auprès d'un autre établissement) et de réduction de la liquidité des marchés et de l'infrastructure.

E. Complexité

L'impact systémique des difficultés financières ou de la défaillance d'une banque est, en toute logique, corrélé positivement à sa complexité d'ensemble, à savoir sa complexité commerciale, structurelle et opérationnelle. Plus une banque est complexe, plus les coûts et délais nécessaires à la résolution de sa défaillance seront importants.

Arrangements hors bilan

Nous concluons des arrangements hors bilan dans le cours normal de nos affaires. Ces arrangements requièrent généralement l'utilisation d'entités structurées, qui sont des entités conçues de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. La CIBC fait appel à divers types d'entités structurées, dont les activités commerciales comprennent la titrisation des actifs financiers, le financement adossé à des créances mobilières et la gestion d'actifs.

Nous consolidons toutes les fiducies que nous soutenons et qui titrisent nos propres actifs, à l'exception de la fiducie de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux. Les précisions sur nos autres arrangements hors bilan figurent aux pages 38 et 39 du Rapport annuel 2016 ainsi qu'à la note 6 des états financiers consolidés du Rapport annuel 2016.

Nous assurons la gestion et l'administration d'un fonds monocédant et de plusieurs fonds multicédants soutenus par la CIBC au Canada. Au 31 janvier 2017, le total de l'actif au titre de notre fonds monocédant et de nos fonds multicédants non consolidés s'élevait à 6,0 G\$ (6,0 G\$ au 31 octobre 2016).

Nous touchons des honoraires relativement à la prestation de services liés au fonds monocédant et aux fonds multicédants non consolidés, tels que des facilités de garantie de liquidité et des services de distribution, de structuration de transactions et d'administration des fonds multicédants. Ces honoraires ont totalisé 11 M\$ au premier trimestre de 2017 (10 M\$ pour le trimestre précédent et 10 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent). Tous les honoraires gagnés dans les activités avec les fonds multicédants sont établis selon le marché.

Au 31 janvier 2017, le montant obtenu par voie de financement pour les divers actifs de nos fonds multicédants atteignaient 5,4 G\$ (5,4 G\$ au 31 octobre 2016). La durée moyenne pondérée estimée de ces actifs était de 1,5 an (1,5 an au 31 octobre 2016). Nous détenons du papier commercial totalisant 4 M\$ (10 M\$ au 31 octobre 2016) émis par nos fonds multicédants non consolidés que nous soutenons qui offrent du papier commercial à des investisseurs externes. Les facilités de garantie de liquidité consenties à ces fonds multicédants s'élevaient à 7,2 G\$ (7,2 G\$ au 31 octobre 2016). Nous avons également procuré des facilités de crédit de 40 M\$ (40 M\$ au 31 octobre 2016) à ces fonds multicédants.

Nous avons conclu une facilité consortiale pour un engagement de trois ans de 700 M\$ avec le fonds monocédant qui fournit du financement à des franchisés d'un important détaillant canadien. Notre tranche de cet engagement s'élève à 130 M\$ (130 M\$ au 31 octobre 2016). Au 31 janvier 2017, nous avons financé 102 M\$ (103 M\$ au 31 octobre 2016) au moyen de l'émission d'acceptations bancaires et de prêts à taux préférentiel.

Les montants au bilan et notre risque maximal de perte lié à nos arrangements hors bilan avec des entités structurées qui ne sont pas consolidées figurent dans le tableau qui suit. Le risque maximal comprend la valeur comptable des placements non couverts, les montants notionnels pour les facilités de liquidité et de crédit, et les montants notionnels, nets du cumul des pertes liées à la juste valeur pour les dérivés de crédit non couverts vendus sur les actifs de référence des entités structurées. L'incidence des rajustements de l'évaluation du crédit (REC) n'est pas prise en compte dans le tableau ci-après.

En millions de dollars, au 31 janvier 2017	Fonds monocédant et fonds multicédants	Entités émettrices structurées par des tiers – activités poursuivies	Entités émettrices structurées – activités en voie de liquidation ¹	Divers ²
Actifs au bilan à leur valeur comptable³				
Valeurs du compte de négociation	4 \$	213 \$	6 \$	396 \$
Valeurs disponibles à la vente	-	2 339	-	-
Valeurs désignées à leur juste valeur	-	-	91	-
Prêts	102	1 335	212	-
Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	-	3
Dérivés ⁴	-	-	-	32
	106 \$	3 887 \$	309 \$	431 \$
31 octobre 2016	113 \$	4 647 \$	910 \$	448 \$
Passifs au bilan à leur valeur comptable³				
Dépôts	- \$	- \$	- \$	1 650 \$
Dérivés ⁴	-	-	159	-
	- \$	- \$	159 \$	1 650 \$
31 octobre 2016	- \$	- \$	174 \$	1 664 \$
Risque maximal de perte, net des couvertures				
Placements et prêts	106 \$	3 887 \$	309 \$	399 \$
Montant notionnel au titre de dérivés vendus, moins les pertes liées à la juste valeur	-	-	61	-
Facilités de liquidités et de crédit et engagements	5 460 ⁵	1 473	27	75
Moins : couvertures des risques liés aux investissements, aux prêts et aux dérivés vendus	-	-	(250)	(388)
	5 566 \$	5 360 \$	147 \$	86 \$
31 octobre 2016	5 613 \$	6 045 \$	409 \$	121 \$

1) Comprennent les entités émettrices de titres adossés à des créances (TAC) avec flux groupés structurées par la CIBC et les entités émettrices structurées par des tiers.

2) Comprennent les structures de placement sans transformation, une fiducie de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux, CIBC Capital Trust et les fonds de placement gérés par la CIBC.

3) Excluent les entités structurées créées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), la Federal National Mortgage Association, la Federal Home Loan Mortgage Corporation, la Government National Mortgage Association, les Federal Home Loan Banks, la Federal Farm Credit Bank et la Student Loan Marketing Association.

4) Comprennent des swaps sur défaillance et des swaps sur rendement total vendus en vertu desquels nous assumons des risques. Excluent les dérivés de change, les dérivés de taux d'intérêt et les autres dérivés fournis dans le cours normal des activités de facilitation pour les clients.

5) Compte non tenu d'un montant additionnel de 1,8 G\$ (1,8 G\$ au 31 octobre 2016) lié aux facilités de garantie de liquidité consenties aux fonds multicédants afin qu'ils respectent leur engagement à financer l'achat d'autres actifs et de 4 M\$ (10 M\$ au 31 octobre 2016) lié au placement direct dans les fonds multicédants, que nous considérons comme une exposition aux placements.

D'autres renseignements sur nos entités structurées figurent à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires.

Gestion du risque

Notre approche à l'égard de la gestion du risque est sensiblement la même que celle décrite aux pages 40 à 75 du Rapport annuel 2016.

Vue d'ensemble

La CIBC fait face à un grand nombre de risques, dans tous ses secteurs d'activité. Le recensement et l'analyse des risques et de leurs répercussions permettent à la CIBC de déterminer son intérêt à l'égard du risque et ses pratiques en matière de gestion du risque. La définition des niveaux de risque acceptables et l'établissement de solides principes, politiques et pratiques en gestion des risques sont essentiels à l'atteinte d'un rendement constant et durable à long terme, tout en demeurant dans les limites de notre intérêt à l'égard du risque.

Notre intérêt à l'égard du risque définit les niveaux de tolérance envers divers risques. Il jette les assises sur lesquelles reposent notre culture et notre cadre de gestion du risque.

Notre cadre de gestion du risque comprend :

- les énoncés sur l'intérêt à l'égard du risque pour l'ensemble de la CIBC et au niveau des unités d'exploitation stratégique;
- des cadres, des politiques, des procédures et des limites de risque visant à harmoniser les activités avec l'intérêt à l'égard du risque;
- la production de rapports périodiques sur la gestion du risque pour établir et communiquer les niveaux de risque;
- un cadre de contrôle indépendant pour déterminer et tester la conformité aux principaux contrôles;
- des simulations de crise afin d'évaluer les répercussions possibles des changements dans l'environnement de l'entreprise sur le capital, la situation de trésorerie et les résultats;
- la prise en compte proactive des options d'atténuation des risques afin d'optimiser les résultats;
- une surveillance grâce à nos comités axés sur les risques et à notre structure de gouvernance.

La responsabilité de la gestion des risques incombe à tous les employés de la CIBC. Les professionnels des unités d'exploitation et de la gestion du risque travaillent ensemble pour veiller à ce que les stratégies et les activités d'entreprise correspondent à notre intérêt à l'égard du risque. L'approche de la CIBC à l'égard de la gestion du risque à l'échelle de l'entreprise correspond au modèle à trois lignes de défense :

- i) les secteurs d'activité et les groupes fonctionnels et de soutien de la CIBC sont responsables de tous les risques liés à leurs activités, ce qui représente la première ligne de défense;
- ii) la deuxième ligne de défense, soit la fonction Gestion du risque, y compris la fonction Conformité et les autres fonctions de surveillance de la CIBC, est responsable de la surveillance indépendante des risques à l'échelle de l'entreprise inhérents aux activités de la CIBC;
- iii) la troisième ligne de défense, la fonction Vérification interne de la CIBC, fournit une évaluation indépendante de la conception et de l'efficacité opérationnelle des contrôles, des processus et des systèmes de gestion du risque.

Nous exerçons une surveillance constante sur notre profil de risque en le comparant avec l'intérêt à l'égard du risque que nous avons établi et les limites connexes et en prenant les mesures qui s'imposent pour garder l'équilibre entre les risques courus et le rendement obtenu. Pour surveiller notre profil de risque, nous effectuons une analyse prospective de la sensibilité par rapport à des facteurs locaux et mondiaux du marché, à la conjoncture économique et au contexte politique et réglementaire ayant une incidence sur notre profil de risque global.

La production de rapports et la tenue de discussions périodiques et claires sur les risques par les comités de la haute direction facilitent la communication des risques et l'analyse des stratégies en gestion de risques à l'échelle de l'entreprise.

Principaux risques et nouveaux risques

Nous faisons le suivi des principaux risques et des nouveaux risques qui peuvent avoir une incidence sur nos résultats futurs et nous les examinons, et nous prenons les mesures qui s'imposent pour réduire les risques éventuels. Nous procédons à des analyses approfondies, notamment par des simulations de crise de nos expositions aux risques, et nous informons le conseil sur une base régulière des nouveautés et des changements connexes. La présente section décrit les principaux risques et les nouveaux risques qui pourraient avoir, à notre avis, une incidence négative, ainsi que les faits nouveaux en matière de réglementation et de comptabilité qui sont importants pour la CIBC.

Risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité

Les institutions financières telles que la CIBC améliorent leurs processus opérationnels pour tirer profit des technologies innovatrices et de l'Internet afin d'améliorer leur expérience client et de rationaliser leurs activités. Par contre, les cybermenaces et le risque financier, le risque de réputation et le risque d'interruption des activités qui y sont liés s'amplifient. La CIBC a contracté une assurance contre les cyberrisques afin de réduire les pertes liées aux cyberincidents.

Nous continuons de gérer ces risques de façon active au moyen d'examen du risque stratégiques, d'outils technologiques déployés à l'échelle de l'entreprise et de programmes de protection de l'information, dont l'objectif est de continuer à lutter globalement contre ces cybermenaces pour prévenir, détecter et traiter des menaces telles que les fuites de données, les logiciels malveillants, les accès non autorisés et les attaques par déni de service.

Étant donné l'importance des systèmes financiers électroniques, y compris les services bancaires en direct et mobiles sécurisés offerts par la CIBC à ses clients, la CIBC continue d'élaborer des contrôles et processus visant à protéger nos systèmes et nos renseignements relatifs aux clients contre des dommages et la divulgation non autorisée. La CIBC surveille l'évolution du contexte à l'échelle mondiale, notamment les cybermenaces, les exigences réglementaires en évolution et les stratégies d'atténuation des risques. De plus, nous comparons nos pratiques avec les meilleures pratiques en la matière et informons régulièrement le conseil des faits nouveaux.

Malgré notre engagement à l'égard de la protection des renseignements et de la cybersécurité, la CIBC et ses tiers liés pourraient ne pas être en mesure d'atténuer entièrement tous les risques relatifs à la complexité croissante de ces menaces et au rythme rapide auquel celles-ci évoluent. Cependant, la CIBC surveille constamment les changements dans sa position de risque et améliore les paramètres de sécurité afin d'atténuer les répercussions des incidents qui pourraient survenir.

Risque de désintermédiation

Les clients du secteur bancaire canadien utilisent de plus en plus les plateformes numériques au détriment des centres bancaires pour effectuer leurs opérations. Par conséquent, les entreprises numériques perturbatrices exercent davantage de pressions concurrentielles, tant pour les chefs de file mondiaux en matière de technologie que pour les nouveaux venus de plus petite taille dans le domaine de la technologie financière, ce qui augmente le risque de désintermédiation en raison de l'évolution sur le plan technologique de ces compétiteurs non traditionnels.

La CIBC gère le risque de désintermédiation au moyen d'examen du risque stratégiques, ainsi que par des investissements dans des canaux émergents, dans des capacités liées aux données et aux analyses, et dans la technologie et l'innovation en général, pour répondre aux besoins en évolution de ses clients, tout en s'employant à réduire sa structure de coûts et à simplifier ses activités.

Risque géopolitique

Le risque géopolitique s'intensifie à certains moments. Bien que l'incidence précise sur l'économie mondiale et sur les marchés du crédit et des capitaux dépende de la nature de l'événement, tout événement majeur pourrait être en règle générale une source d'instabilité et de volatilité, ce qui occasionnerait l'élargissement des différentiels de taux, une diminution de la valeur des actions, une ruée vers les devises refuges et l'augmentation des achats d'or. À court terme, les crises de marché peuvent nuire au résultat net tiré de nos positions de risque de marché dans les activités de négociation et les activités autres que de négociation. Bien qu'il soit peu probable que le Canada soit directement exposé à un risque géopolitique, l'incidence indirecte d'un ralentissement de la croissance économique ainsi que les répercussions possibles sur les prix des marchandises pourraient avoir des conséquences très graves sur les activités économiques et bancaires courantes.

Le changement de garde à la Maison Blanche soulève de nouvelles incertitudes à l'égard des politiques économiques qui pourraient encourager l'activité économique au Canada ou lui nuire. Les risques de perte seraient associés à un protectionnisme accru qui élimine l'exonération de la taxe sur les produits et les services en provenance du Canada, ainsi que l'intensification de la concurrence en ce qui concerne les investissements des entreprises si les États-Unis diminuaient l'impôt à payer par les sociétés et assouplissaient la réglementation. Il pourrait aussi y avoir des retombées positives pour le Canada si la croissance économique américaine se ravivait par suite de la mise en place de mesures de relance budgétaire. Nous surveillerons l'évolution des politiques à mesure qu'elles se préciseront.

Bien que les contrecoups économiques du Brexit devraient se faire principalement sentir au Royaume-Uni, ils se répercuteront dans le reste de l'Europe, s'ajoutant aux problèmes économiques existant dans la région. Notre exposition directe à la région est limitée. Cependant, nous continuons à surveiller et à évaluer activement toute évolution défavorable dans le contexte d'affaires et le contexte géopolitique à l'échelle mondiale.

Bien qu'il soit impossible de prédire quels pays connaîtront des conflits géopolitiques, nous surveillons étroitement les marchés et les régions actuellement ou récemment instables afin d'évaluer l'incidence de ces situations sur les marchés et les secteurs dans lesquels nous exerçons nos activités.

Endettement des consommateurs canadiens et marché du logement canadien

En raison des taux d'intérêt historiquement bas, l'endettement des Canadiens a progressé plus rapidement que leur revenu. La hausse des prêts hypothécaires, qui sont liés au marché du logement canadien, explique en grande partie l'accroissement de l'endettement des ménages. Bien que les taux d'intérêt devraient rester relativement bas dans un avenir prévisible, des inquiétudes persistent quant au fait qu'un choc externe, comme une montée du taux de chômage, pourrait nuire à la capacité des Canadiens à rembourser leurs emprunts et pourrait entraîner des correctifs sur le marché du logement, ce qui pourrait donner lieu à des pertes sur créances pour les banques. Afin d'atténuer le risque lié au marché du logement, le gouvernement du Canada a présenté des changements réglementaires et a annoncé une consultation publique à l'égard d'autres mesures. Pour plus de précisions, voir la section Expositions au crédit personnel garanti – immobilier.

À l'heure actuelle, nous déterminons l'admissibilité de toutes les demandes de prêts hypothécaires à taux variable en fonction du taux d'intérêt fixe de référence à cinq ans de la Banque du Canada, qui est habituellement plus élevé d'environ deux points de pourcentage par rapport au taux variable. Ainsi, nos clients qui ont un prêt à taux variable devraient être en mesure d'encaisser une certaine hausse de taux d'intérêt. Un effondrement du marché du logement, qui générerait des pertes importantes dans les portefeuilles de prêts hypothécaires, est peu probable selon nous, mais le fort endettement des consommateurs serait une source d'inquiétude si l'économie faiblissait et que les taux de chômage augmentaient.

Prix des marchandises

Le prix des marchandises s'est redressé et s'est stabilisé pour atteindre des niveaux un peu plus élevés, ce qui laisse croire qu'il a passé son creux cyclique. Le prix du pétrole s'est redressé par suite de la récente entente conclue par l'OPEP, alors que le prix de plusieurs métaux de base a crû grâce à un resserrement de l'offre sur les marchés mondiaux. La croissance des prix pourrait être freinée toutefois par la croissance mondiale, qui demeure anémique.

Jusqu'à maintenant, notre exposition globale aux marchandises continue d'être conforme à notre intérêt à l'égard du risque, les pertes dans notre portefeuille de titres du secteur du pétrole et du gaz étant nettement en baisse. Nous évaluons actuellement nos clients dans notre portefeuille de titres dans le secteur du pétrole et du gaz selon nos mesures de risque améliorées, et notre portefeuille fait l'objet d'une surveillance prudente. Nous avons appliqué les simulations statistiques de crise à l'échelle de l'entreprise en fonction d'un prix du pétrole plus bas pour déterminer les pertes directes potentielles. Nous avons également mené des simulations de crise pour évaluer les incidences secondaires de la baisse des prix du pétrole sur notre portefeuille de détail pour les régions touchées, où nous pourrions constater de plus grandes pertes si la tendance à la hausse du chômage se poursuit.

Risque lié aux politiques économiques en Chine

Même si les objectifs trimestriels établis par le gouvernement ont été atteints, l'économie de la Chine continue de suivre une trajectoire de croissance plus lente; hormis les facteurs cycliques auxquels il est confronté, le pays tente de rééquilibrer la croissance, notamment en passant d'une économie axée sur l'exportation et sur un rendement fondé sur l'investissement au profit d'une économie plus viable axée sur les services et sur la consommation. À la fin de 2016, la Banque populaire de Chine a mis en place une série de mesures de contrôle des capitaux visant à ralentir les sorties de capitaux. Outre les restrictions visant les acquisitions et les investissements d'entreprises à l'étranger, les règles limitent les achats individuels de devises étrangères, ce qui pourrait avoir des conséquences pour les villes canadiennes telles que Vancouver et Toronto, où les acheteurs étrangers ont contribué à faire grimper le prix des maisons.

Nous continuons à surveiller les politiques économiques autant sur le plan national que régional pour déceler des signes de crise ou de changement d'orientation, et nous nous montrons prudents dans notre tolérance à l'égard de nos expositions à ce pays. Nous avons actuellement une faible exposition directe à la Chine, mais tout ralentissement de l'économie chinoise est susceptible d'avoir une incidence négative sur les clients qui exportent en Chine ou vendent sur un marché où les prix ont baissé du fait de la faiblesse de la demande en Chine, et de faire augmenter le risque de crédit lié à notre exposition aux contreparties.

Risque lié aux acquisitions

La CIBC cherche à effectuer des acquisitions qui s'harmonisent avec ses stratégies et objectifs financiers. La capacité de réaliser ces stratégies pour intégrer des acquisitions et la capacité d'anticiper et de gérer les risques qui leur sont associés sont assujetties à certains facteurs. Ces facteurs comprennent notamment l'obtention des approbations des organismes de réglementation et des actionnaires en temps opportun et à des conditions favorables, les variations de la conjoncture économique générale et la capacité de contrôler les coûts d'intégration et d'acquisition.

Bien que bon nombre des facteurs soient indépendants de la volonté de la CIBC, leur incidence est atténuée au moyen d'un contrôle préalable approfondi avant la conclusion de la transaction, de l'élaboration et de la mise en œuvre de plans d'action appropriés pour assurer le succès de l'intégration et d'un suivi du rendement après l'acquisition.

Lutte contre le blanchiment d'argent

Reconnaissant la menace que représentent le blanchiment d'argent, les activités de financement du terrorisme et les autres crimes connexes pour la stabilité et l'intégrité du secteur financier d'un pays et de son économie en général, la communauté internationale s'est fixé comme priorité de lutter contre ces activités illégales. Les gouvernements et les organismes de réglementation ont adopté plusieurs lois et règlements à l'échelle mondiale. En tant que possibles intermédiaires dans des activités illégales, les institutions financières ont l'importante responsabilité d'atténuer les risques liés à ces activités.

La CIBC s'engage à se conformer à toutes les exigences réglementaires concernant la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes ainsi qu'à mettre en place les meilleures pratiques afin d'atténuer l'incidence de telles activités. Pour ce faire, la CIBC a mis en œuvre des procédures visant à s'assurer que les obligations réglementaires pertinentes relatives à la communication des opérations en espèces, des transferts électroniques de fonds et des transferts transfrontaliers d'argent et d'instruments monétaires importants sont respectées dans chaque pays. De plus, chaque année, tous les employés sont tenus de suivre la formation sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes offerte par la CIBC.

Risques environnementaux et pandémies

Plusieurs événements environnementaux se sont produits au cours des dernières années, notamment des ouragans, des tsunamis, des séismes, des feux de forêt, des sécheresses et des inondations, des déversements d'hydrocarbures et des accidents industriels. On s'inquiète également que l'apparition de certains virus puisse atteindre le stade de la pandémie. En plus des répercussions humanitaires, ces événements, conjugués aux répercussions possibles des changements climatiques, créent de l'incertitude et des risques sur le plan de l'économie mondiale, de même que sur notre clientèle et nos activités.

La CIBC surveille ces événements et a des mesures en place, y compris des programmes relatifs à la reprise après sinistre, des programmes d'assurance et des programmes de continuité de l'exploitation, pour veiller à ce que les besoins des clients soient toujours respectés.

Faits nouveaux en matière de réglementation

Pour plus de précisions sur les faits nouveaux en matière de réglementation, se reporter aux sections Sources de financement, Risque de liquidité et Questions relatives à la comptabilité et au contrôle.

Faits nouveaux en matière de comptabilité

Pour plus de précisions sur les faits nouveaux en matière de comptabilité, se reporter à la section Questions relatives à la comptabilité et au contrôle ainsi qu'à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires.

Risques découlant des activités commerciales

Le graphique ci-dessous présente les activités et les mesures de risque correspondantes fondées sur les actifs réglementaires pondérés en fonction du risque, ainsi que le capital économique au 31 janvier 2017 :

	Banque CIBC			
	Unités d'exploitation stratégique			Siège social et autres
	Services bancaires – détail et entreprises	Gestion des avoirs	Marchés des capitaux	
Activités commerciales	<ul style="list-style-type: none"> Dépôts Prêts hypothécaires à l'habitation Prêts personnels Cartes de crédit Prêts aux entreprises Assurance 	<ul style="list-style-type: none"> Courtage de détail Gestion d'actifs Gestion privée de patrimoine 	<ul style="list-style-type: none"> Produits de crédit Marchés CIBC, réseau mondial Services bancaires d'investissement Portefeuilles de placement 	<ul style="list-style-type: none"> Services bancaires internationaux Portefeuilles de placement Coentreprises Groupes fonctionnels et de soutien (se reporter à la page 11)
Bilan	(en millions de dollars) Actif moyen 283 403 Dépôts moyens 198 081	(en millions de dollars) Actif moyen 3 878 Dépôts moyens 10 947	(en millions de dollars) Actif moyen 173 032 Dépôts moyens 26 967	(en millions de dollars) Actif moyen 68 539 Dépôts moyens 176 474
APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (méthode tout compris)	(en millions de dollars) Risque de crédit 81 524 Risque de marché - Risque opérationnel 9 412	(en millions de dollars) Risque de crédit 451 Risque de marché - Risque opérationnel 2 363	(en millions de dollars) Risque de crédit ¹ 43 588 Risque de marché 5 131 Risque opérationnel 9 207	(en millions de dollars) Risque de crédit ² 16 155 Risque de marché 420 Risque opérationnel 1 099
Capital économique³	(%) Proportion du total de la CIBC 40 Comprend : Risque de crédit ⁴ 71 Risque de marché 20 Risques opérationnel/stratégique 9	(%) Proportion du total de la CIBC 10 Comprend : Risque de crédit ⁴ 3 Risque de marché 5 Risques opérationnel/stratégique 92	(%) Proportion du total de la CIBC 25 Comprend : Risque de crédit ⁴ 71 Risque de marché 9 Risques opérationnel/stratégique 20	(%) Proportion du total de la CIBC 25 Comprend : Risque de crédit ⁴ 24 Risque de marché 10 Risques opérationnel/stratégique 66
Profil de risque	Nous sommes exposés au risque de crédit, au risque de marché, au risque de liquidité et au risque opérationnel, ainsi qu'à d'autres risques, comprenant notamment le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation, de même que le risque environnemental.			

1) Comprend le risque de crédit de contrepartie de 8 534 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

2) Comprend le risque de crédit de contrepartie de 540 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

3) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

4) Comprend le risque d'investissement.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière résultant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à ses obligations conformément aux dispositions contractuelles.

Le risque de crédit découle essentiellement de nos activités de Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises et de nos activités de prêts de Marchés des capitaux. Le risque de crédit provient également d'autres sources, notamment de nos activités de négociation, ce qui comprend nos dérivés de gré à gré, nos titres de créance et nos transactions assimilées à des mises en pension de titres. En plus des pertes en cas de défaut d'un emprunteur ou d'une contrepartie, des profits latents ou des pertes latentes peuvent survenir en raison des variations des écarts de taux de la contrepartie qui pourraient influencer sur la valeur comptable ou la juste valeur de nos actifs.

Expositions au risque de crédit

En millions de dollars, au	31 janv. 2017	31 oct. 2016
Portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements – approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée)		
Engagements utilisés	123 937 \$	127 577 \$
Engagements non utilisés	43 478	42 526
Transactions assimilées à des mises en pension de titres	99 773	86 384
Divers – hors bilan	77 863	81 210
Dérivés de gré à gré	17 249	18 587
Expositions en cas de défaillance (ECD) du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut	362 300	356 284
Moins : garanties au titre des mises en pension de titres	88 596	76 263
ECD du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	273 704	280 021
Portefeuille de détail – approche NI avancée		
Engagements utilisés	238 006	232 848
Engagements non utilisés	68 230	67 541
Divers – hors bilan	294	351
ECD du portefeuille de détail, montant brut	306 530	300 740
Portefeuilles normalisés	13 575	14 122
Expositions liées à la titrisation	13 001	18 863
ECD, montant brut	695 406 \$	690 009 \$
ECD, montant net	606 810 \$	613 746 \$

Expositions au secteur pétrolier et gazier

Le tableau ci-après présente une répartition de nos expositions au secteur pétrolier et gazier selon l'approche NI avancée. De ces expositions, 69 % sont des expositions de première qualité selon notre système interne de notation du risque, ce qui comprend les valeurs données en garantie (note équivalente à BBB-/Baa³ ou à une note supérieure selon S&P/Moody's).

En millions de dollars, au 31 janvier 2017	Engagements utilisés	Engagements non utilisés	Divers – hors bilan	Dérivés négociés de gré à gré	Total
Exploration et production	3 316 \$	3 664 \$	313 \$	949 \$	8 242 \$
Secteur médian	1 309	2 035	36	223	3 603
Secteur en aval	258	325	65	10	658
Secteur intégré	226	1 148	389	891	2 654
Services pétroliers et gaziers	348	220	48	15	631
Distribution de produits pétroliers	628	281	56	9	974
	6 085 \$	7 673 \$	907 \$	2 097 \$	16 762 \$
31 octobre 2016	6 873 \$	7 825 \$	963 \$	1 994 \$	17 655 \$

Politique en matière d'allègement

Nous utilisons des techniques d'allègement pour gérer les relations avec nos clients et réduire les pertes sur créances en cas de défaut, de saisie ou de reprise de possession. Dans certains cas, nous devons peut-être modifier les modalités d'un emprunt pour des raisons économiques ou juridiques découlant des difficultés financières d'un emprunteur et accorder à ce dernier une concession prenant la forme de taux inférieurs à ceux du marché ou de modalités qui n'auraient pas été autrement considérées, afin de pouvoir recouvrer le montant maximal de l'emprunt. Dans les cas où l'on estime que la concession est meilleure que ce qui est offert sur le marché, la modification est comptabilisée comme une restructuration de la dette d'un débiteur en difficulté. Cette restructuration est soumise à notre test courant de dépréciation trimestriel qui évalue, entre autres facteurs, les clauses restrictives ou les défauts de paiement. Une dotation à la provision pour pertes sur créances appropriée, par segment de portefeuille, est alors comptabilisée.

En ce qui concerne le crédit de détail, les techniques d'allègement comprennent la capitalisation des intérêts, la révision de l'amortissement et la consolidation de dettes. Nous avons instauré des conditions d'admissibilité qui permettent à l'équipe de la Gestion des comptes de clients de formuler des mesures correctives qui conviennent et de proposer des solutions adaptées à la situation de chaque emprunteur. Ces solutions fournissent souvent de meilleures conditions que celles initialement offertes et visent à augmenter la capacité de l'emprunteur à s'acquitter de son obligation envers la CIBC, et nous considérons qu'elles sont représentatives du marché et qu'elles peuvent être comparées aux modalités que nous offririons à de nouveaux clients ayant des notes de crédit semblables.

Les solutions qui existent pour les clients d'affaires et les grandes entreprises dépendent de la situation de chaque client et sont offertes de façon circonspecte dans les cas où il a été établi que le client a ou risque d'avoir de la difficulté à s'acquitter de ses obligations. Les clauses restrictives permettent souvent de déceler des changements dans la situation financière du client avant que ne se concrétise un changement sur le plan de ses habitudes de remboursement, et prévoient généralement un droit de refixation de prix ou de rappel du prêt. Les solutions peuvent être temporaires ou peuvent impliquer d'autres options spéciales de gestion.

Au cours du trimestre considéré, des prêts de 33 M\$ (58 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2016) ont fait l'objet d'une restructuration de la dette d'un débiteur en difficulté.

Expositions au crédit personnel garanti – immobilier

Le portefeuille de crédit personnel garanti – immobilier comprend des prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts personnels et des marges garanties par des biens immobiliers résidentiels (marges de crédit hypothécaires). Ce portefeuille ne présente qu'un faible risque, car nous détenons un privilège de premier rang sur la plupart des biens immobiliers et un privilège de deuxième rang sur une petite partie du portefeuille. Nous utilisons les mêmes critères de prêt pour approuver les prêts, qu'ils soient assortis d'un privilège de premier rang ou de deuxième rang.

Le tableau suivant présente le détail de nos portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de marges de crédit hypothécaires :

En milliards de dollars, au 31 janvier 2017	Prêts hypothécaires à l'habitation				Marges de crédit hypothécaires ¹		Total			
	Assurés		Non assurés		Non assurés		Assurés		Non assurés	
Ontario	44,4 \$	49 %	46,6 \$	51 %	10,3 \$	100 %	44,4 \$	44 %	56,9 \$	56 %
Colombie-Britannique et territoires	16,0	40	24,3	60	4,2	100	16,0	36	28,5	64
Alberta	16,2	64	9,2	36	2,7	100	16,2	58	11,9	42
Québec	7,4	56	5,9	44	1,5	100	7,4	50	7,4	50
Provinces des Prairies / du Centre	4,9	65	2,6	35	0,9	100	4,9	59	3,5	41
Provinces de l'Atlantique	5,5	65	2,9	35	0,8	100	5,5	59	3,7	41
Portefeuille canadien ^{2,3}	94,4	51	91,5	49	20,4	100	94,4	46	111,9	54
Portefeuille international ²	-	-	2,4	100	-	-	-	-	2,4	100
Total des portefeuilles	94,4 \$	50 %	93,9 \$	50 %	20,4 \$	100 %	94,4 \$	45 %	114,3 \$	55 %
31 octobre 2016	97,4 \$	53 %	85,9 \$	47 %	20,3 \$	100 %	97,4 \$	48 %	106,2 \$	52 %

1) Nous n'avons aucune marge de crédit hypothécaire assurée au 31 janvier 2017 et 31 octobre 2016.

2) La répartition géographique est fondée sur l'adresse du bien immobilier sous gestion.

3) Une tranche de 77 % (77 % au 31 octobre 2016) des prêts hypothécaires à l'habitation canadiens sont assurés par la SCHL et le solde, par deux assureurs canadiens du secteur privé, tous les deux notés au moins AA (faible) par DBRS Limited (DBRS).

Le tableau suivant présente les ratios prêt-garantie¹ moyens pour nos prêts hypothécaires à l'habitation et nos marges de crédit hypothécaires non assurés au Canada qui ont été montés au cours du trimestre. Nous n'avons pas acquis de prêts hypothécaires à l'habitation ou de marges de crédit hypothécaires non assurés auprès de tiers pour les périodes présentées dans le tableau ci-dessous.

	31 janv. 2017		31 oct. 2016		31 janv. 2016	
Pour les trois mois clos le	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires
Ontario	64 %	68 %	64 %	68 %	64 %	69 %
Colombie-Britannique et territoires	59	63	59	63	60	64
Alberta	68	73	68	73	68	72
Québec	68	72	68	72	67	72
Provinces des Prairies / du Centre	69	74	69	73	69	74
Provinces de l'Atlantique	72	74	72	73	72	74
Portefeuille canadien ²	64 %	67 %	64 %	67 %	64 %	68 %
Portefeuille international	72 %	négl.	74 %	négl.	71 %	négl.

1) Les ratios prêt-garantie pour les prêts hypothécaires à l'habitation et les marges de crédit hypothécaires montés depuis peu sont calculés en fonction de la moyenne pondérée.

2) La répartition géographique est fondée sur l'adresse du bien immobilier sous gestion.

négl. Négligeable.

Le tableau suivant présente les ratios prêt-garantie moyens pour l'ensemble du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada :

	Assurés	Non assurés
31 janvier 2017 ¹	57 %	56 %
31 octobre 2016 ¹	57 %	56 %

1) Les ratios prêt-garantie pour les prêts hypothécaires à l'habitation sont calculés en fonction de la moyenne pondérée. Les estimations du prix des maisons pour les 31 janvier 2017 et 31 octobre 2016 sont fondées sur les indices liés aux régions de tri d'acheminement (RTA) tirés de l'indice composé de Prix de Maison Teranet canadien – Banque Nationale (Teranet) respectivement aux 31 décembre 2016 et 30 septembre 2016. L'indice Teranet constitue une estimation indépendante du taux de changement dans les prix des maisons au Canada.

Les tableaux ci-après résument le profil des périodes d'amortissement restantes concernant l'ensemble de nos prêts hypothécaires à l'habitation canadiens et internationaux. Le premier tableau comprend les périodes d'amortissement restantes en fonction des paiements contractuels minimums, et le deuxième tableau présente les périodes d'amortissement restantes en fonction des paiements réels des clients, qui comprennent les paiements qui sont supérieurs au montant contractuel minimum ou dont la fréquence est plus élevée.

En fonction des paiements contractuels

	Moins de cinq ans	De 5 ans à 10 ans	De 10 ans à 15 ans	De 15 ans à 20 ans	De 20 ans à 25 ans	De 25 ans à 30 ans	De 30 ans à 35 ans	35 ans et plus
Portefeuille canadien								
31 janvier 2017	- %	- %	3 %	5 %	31 %	58 %	3 %	- %
31 octobre 2016	- %	- %	3 %	6 %	30 %	58 %	3 %	- %
Portefeuille international								
31 janvier 2017	8 %	16 %	27 %	24 %	16 %	8 %	1 %	- %
31 octobre 2016	8 %	16 %	27 %	24 %	16 %	8 %	1 %	- %

En fonction des paiements réels des clients

	Moins de cinq ans	De 5 ans à 10 ans	De 10 ans à 15 ans	De 15 ans à 20 ans	De 20 ans à 25 ans	De 25 ans à 30 ans	De 30 ans à 35 ans	35 ans et plus
Portefeuille canadien								
31 janvier 2017	2 %	5 %	8 %	12 %	34 %	38 %	1 %	- %
31 octobre 2016	2 %	5 %	8 %	12 %	34 %	37 %	2 %	- %
Portefeuille international								
31 janvier 2017	8 %	15 %	26 %	24 %	16 %	8 %	2 %	1 %
31 octobre 2016	8 %	16 %	26 %	23 %	16 %	8 %	2 %	1 %

En juillet 2016, à la suite de la publication de sa ligne directrice B-20, le BSIF a envoyé une lettre à toutes les institutions financières sous réglementation fédérale réaffirmant ses attentes concernant la prudence dont ces institutions doivent faire preuve dans le cadre des activités de souscription de prêts hypothécaires à l'habitation.

En octobre 2016, le ministre des Finances a annoncé des mesures visant à renforcer le marché du logement. Ces mesures imposent des critères d'admissibilité, établis par le gouvernement, à une vaste gamme de prêts assurés et éliminent les échappatoires relatives à l'exemption de l'impôt sur le revenu des gains en capital découlant de la vente d'une résidence principale. Les intervenants du marché sont invités à participer à des consultations publiques sur le partage des risques pour les prêts hypothécaires assurés (c.-à-d. la répartition des pertes entre les banques et les assureurs).

En raison des changements réglementaires liés à l'assurance hypothécaire présentés au cours des dernières années, y compris les récentes mesures susmentionnées, et du changement dans le comportement des consommateurs par suite des mesures de resserrement à l'égard du ratio prêt valeur-élevé prises par le gouvernement, nous sommes d'avis que la portion des prêts hypothécaires assurés dans l'ensemble des prêts hypothécaires diminuera à un rythme accéléré.

Nous avons deux types de risques liés aux copropriétés au Canada : les prêts hypothécaires et les prêts octroyés aux promoteurs. Les deux visent principalement les régions de Toronto et de Vancouver. Au 31 janvier 2017, nos prêts hypothécaires liés aux copropriétés au Canada s'élevaient à 21,4 G\$ (20,6 G\$ au 31 octobre 2016), et une tranche de 51 % de ces prêts (54 % au 31 octobre 2016) étaient assurés. Le montant utilisé des prêts que nous avons octroyés aux promoteurs s'établissait à 0,6 G\$ (0,7 G\$ au 31 octobre 2016) ou 0,8 % (0,8 % au 31 octobre 2016) de notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, et les engagements non utilisés connexes s'élevaient à 2,7 G\$ (2,2 G\$ au 31 octobre 2016). Le risque lié aux promoteurs de copropriétés est réparti entre 91 projets.

Nous soumettons nos portefeuilles de prêts hypothécaires et de marges de crédit hypothécaires à des simulations de crise afin d'évaluer l'incidence possible d'événements économiques variés. Nos simulations de crise peuvent faire appel à différentes variables, telles que le taux de chômage, le ratio du service de la dette et les variations des prix du secteur immobilier, afin d'établir des modèles de résultats possibles dans des circonstances précises. Ces simulations font intervenir des variables qui pourraient se comporter différemment selon les situations. Les variables économiques utilisées pour nos principales simulations se situent dans des fourchettes semblables à celles liées à des événements historiques s'étant déroulés dans des périodes durant lesquelles le Canada a connu une récession. Nos résultats démontrent qu'en période de récession, notre solide situation de fonds propres devrait suffire pour absorber les pertes liées aux prêts hypothécaires et aux marges de crédit hypothécaires.

Risque de crédit lié aux activités de négociation

Nous nous exposons à un risque de crédit lié aux activités de négociation (aussi appelé risque de crédit de contrepartie) qui découle de nos activités de négociation, de couverture et de gestion de portefeuilles visant les taux d'intérêt, les devises, les actions, les marchandises et les dérivés de crédit, comme il est précisé à la note 12 des états financiers consolidés annuels de 2016.

Le tableau ci-après présente la notation des créances évaluées à la valeur du marché liées à des dérivés de gré à gré :

En milliards de dollars, au	31 janv. 2017		31 oct. 2016	
	Expositions ¹			
De première qualité	5,70 \$	79,5 %	7,36 \$	82,8 %
De qualité inférieure	1,35	18,8	1,43	16,1
Liste de surveillance	0,05	0,7	0,03	0,3
Défaut	0,05	0,7	0,05	0,6
Sans note	0,02	0,3	0,02	0,2
	7,17 \$	100,0 %	8,89 \$	100,0 %

1) Évaluation à la valeur de marché des contrats de dérivés de gré à gré, compte tenu des accords généraux de compensation, mais compte non tenu des garanties.

Le tableau ci-après présente le détail des prêts douteux et de la dotation à la provision pour pertes sur créances :

En millions de dollars, aux dates indiquées et pour les trimestres clos le	31 janv. 2017			31 oct. 2016			31 janv. 2016		
	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total
Prêts douteux bruts									
Solde au début de la période	951 \$	707 \$	1 658 \$	1 035 \$	703 \$	1 738 \$	659 \$	760 \$	1 419 \$
Classement dans les prêts douteux au cours de la période	85	314	399	68	326	394	58	271	329
Transfert dans les prêts non douteux au cours de la période	(19)	(40)	(59)	-	(28)	(28)	(4)	(22)	(26)
Remboursements nets	(87)	(24)	(111)	(44)	(70)	(114)	(46)	(52)	(98)
Montants sortis du bilan	(46)	(234)	(280)	(124)	(233)	(357)	(12)	(197)	(209)
Recouvrements de prêts et avances auparavant sortis du bilan	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cessions de prêts	(165)	-	(165)	-	-	-	-	-	-
Change et autres	(15)	(9)	(24)	16	9	25	33	29	62
Solde à la fin de la période	704 \$	714 \$	1 418 \$	951 \$	707 \$	1 658 \$	688 \$	789 \$	1 477 \$
Provision pour dépréciation¹⁾									
Solde au début de la période	259 \$	313 \$	572 \$	349 \$	320 \$	669 \$	313 \$	333 \$	646 \$
Montants sortis du bilan	(46)	(234)	(280)	(124)	(233)	(357)	(12)	(197)	(209)
Recouvrements de montants sortis du bilan au cours de périodes antérieures	4	43	47	2	42	44	7	43	50
Montant passé en charges au compte de résultat	13	198	211	29	184	213	28	163	191
Intérêts courus sur prêts douteux	(6)	(2)	(8)	(7)	(2)	(9)	(4)	(2)	(6)
Cessions de prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Change et autres	(11)	(8)	(19)	10	2	12	17	9	26
Solde à la fin de la période	213 \$	310 \$	523 \$	259 \$	313 \$	572 \$	349 \$	349 \$	698 \$
Prêts douteux, montant net									
Solde au début de la période	692 \$	394 \$	1 086 \$	686 \$	383 \$	1 069 \$	346 \$	427 \$	773 \$
Variation nette des prêts douteux bruts	(247)	7	(240)	(84)	4	(80)	29	29	58
Variation nette de la provision	46	3	49	90	7	97	(36)	(16)	(52)
Solde à la fin de la période	491 \$	404 \$	895 \$	692 \$	394 \$	1 086 \$	339 \$	440 \$	779 \$
Prêts douteux nets en pourcentage des prêts et des acceptations nets			0,28 %			0,34 %			0,26 %

1) Comprend la provision collective relative aux prêts personnels, aux prêts notés aux PME et aux prêts hypothécaires douteux qui sont en souffrance depuis plus de 90 jours, et la provision individuelle.

Prêts douteux bruts

Au 31 janvier 2017, les prêts douteux bruts s'élevaient à 1 418 M\$, une diminution de 59 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'incidence de la dépréciation du dollar américain sur nos portefeuilles existants. La baisse dans CIBC FirstCaribbean, qui s'explique par une augmentation des sorties du bilan, a été en partie contrebalancée par une hausse dans le secteur du pétrole et du gaz aux États-Unis et une hausse dans le portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada.

Les prêts douteux bruts ont diminué de 240 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de la baisse dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe et de l'incidence de la dépréciation du dollar américain sur nos portefeuilles existants.

Environ 40 % des prêts douteux bruts se rapportaient au Canada, dont la majorité était liée aux prêts hypothécaires à l'habitation, aux prêts personnels et aux secteurs du pétrole et du gaz.

Environ 37 % des prêts douteux bruts se rapportaient à CIBC FirstCaribbean, dont la majorité était liée aux prêts hypothécaires à l'habitation et aux secteurs de l'immobilier et de la construction.

Environ 23 % des prêts douteux bruts étaient liés aux États-Unis, dont la majorité dans le secteur du pétrole et du gaz.

Provision pour dépréciation

La provision pour dépréciation s'est élevée à 523 M\$, en baisse de 175 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse des sorties du bilan dans CIBC FirstCaribbean et dans le secteur du pétrole et du gaz ainsi que de l'incidence de la dépréciation du dollar américain sur nos portefeuilles existants.

La provision pour dépréciation a diminué de 49 M\$ en regard du trimestre précédent, ce qui découle principalement de la baisse dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe mentionnées précédemment.

Expositions à certains pays et à certaines régions

Au cours des dernières années, la situation du crédit dans plusieurs pays en Europe a été préoccupante. Les tableaux suivants présentent nos expositions à des pays d'Europe, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la zone euro.

Nos expositions directes présentées dans les tableaux ci-après se composent A) des expositions capitalisées – les prêts au bilan (présentés au coût amorti, net des provisions individuelles, le cas échéant), les dépôts auprès d'autres banques (présentés au coût amorti, net des provisions individuelles, le cas échéant) et les valeurs mobilières (présentées à leur juste valeur); B) des expositions non capitalisées – les engagements de crédit inutilisés, les lettres de crédit et cautionnements (présentés au montant notionnel, net des provisions individuelles, le cas échéant) et les swaps sur défaillance vendus pour lesquels nous ne jouissons pas de privilèges d'antériorité (présentés au montant notionnel moins la juste valeur); et C) des créances évaluées à la valeur de marché liées à des dérivés (présentées à leur juste valeur) et des transactions assimilées à des mises en pension de titres (présentées à leur juste valeur).

Du total de nos expositions directes européennes, environ 34 % (34 % au 31 octobre 2016) correspondent à des entités dans des pays assortis d'une note Aaa/AAA auprès d'au moins Moody's ou de S&P.

Les tableaux ci-après présentent un sommaire de nos positions dans ce segment :

Expositions directes

En millions de dollars, au 31 janvier 2017	Capitalisées			Total des expositions capitalisées (A)	Non capitalisées		Total des expositions non capitalisées (B)
	Expositions aux entreprises	Expositions aux entités souveraines	Expositions aux banques		Expositions aux entreprises	Expositions aux banques	
Autriche	- \$	258 \$	- \$	258 \$	- \$	2 \$	2 \$
Belgique	-	-	9	9	-	-	-
Finlande	22	1	-	23	62	-	62
France	49	-	580	629	70	7	77
Allemagne	77	506	377	960	3	24	27
Irlande	2	-	-	2	-	13	13
Italie	-	-	-	-	-	-	-
Luxembourg	2	-	-	2	5	37	42
Pays-Bas	311	17	141	469	182	53	235
Espagne	-	-	2	2	-	-	-
Total pour les pays de la zone euro	463 \$	782 \$	1 109 \$	2 354 \$	322 \$	136 \$	458 \$
République tchèque	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Danemark	-	-	7	7	-	6	6
Norvège	-	-	3	3	310	-	310
Pologne	-	-	1	1	-	-	-
Suède	121	300	3	424	82	-	82
Suisse	233	-	54	287	72	10	82
Turquie	-	-	80	80	-	16	16
Royaume-Uni	711	397	538	1 646	2 579	258	2 837
Total pour les pays hors de la zone euro	1 065 \$	697 \$	686 \$	2 448 \$	3 043 \$	290 \$	3 333 \$
Total pour l'Europe¹	1 528 \$	1 479 \$	1 795 \$	4 802 \$	3 365 \$	426 \$	3 791 \$
31 octobre 2016	1 684 \$	1 401 \$	1 488 \$	4 573 \$	3 347 \$	296 \$	3 643 \$

1) Comprend des prêts de néant (162 M\$ au 31 octobre 2016), nets de la provision, liés à des activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe.

Expositions directes (suite)

Créances évaluées à la valeur de marché liées à des dérivés et transactions assimilées à des mises en pension de titres

En millions de dollars, au 31 janvier 2017	Expositions aux entreprises	Expositions aux entités souveraines	Expositions aux banques	Expositions brutes ¹	Garanties détenues ²	Exposition nette (C)	Total de l'exposition directe (A)+(B)+(C)
							(A)+(B)+(C)
Autriche	- \$	- \$	35 \$	35 \$	35 \$	- \$	260 \$
Belgique	-	-	17	17	15	2	11
Finlande	4	-	36	40	26	14	99
France	29	-	1 913	1 942	1 908	34	740
Allemagne	4	-	1 042	1 046	1 006	40	1 027
Irlande	-	-	1 057	1 057	1 021	36	51
Italie	-	-	5	5	-	5	5
Luxembourg	13	-	49	62	-	62	106
Pays-Bas	103	-	53	156	53	103	807
Espagne	-	-	14	14	14	-	2
Total pour les pays de la zone euro	153 \$	- \$	4 221 \$	4 374 \$	4 078 \$	296 \$	3 108 \$
République tchèque	- \$	710 \$	- \$	710 \$	674 \$	36 \$	36 \$
Danemark	-	-	-	-	-	-	13
Norvège	-	-	-	-	-	-	313
Pologne	-	-	-	-	-	-	1
Suède	9	-	66	75	65	10	516
Suisse	-	-	2 995	2 995	2 857	138	507
Turquie	-	-	-	-	-	-	96
Royaume-Uni	606	31	4 698	5 335	4 680	655	5 138
Total pour les pays hors de la zone euro	615 \$	741 \$	7 759 \$	9 115 \$	8 276 \$	839 \$	6 620 \$
Total pour l'Europe	768 \$	741 \$	11 980 \$	13 489 \$	12 354 \$	1 135 \$	9 728 \$
31 octobre 2016	746 \$	1 056 \$	10 109 \$	11 911 \$	10 805 \$	1 106 \$	9 322 \$

1) Les montants sont présentés nets des REC.

2) La garantie offerte à l'égard des créances évaluées à la valeur de marché liées à des dérivés s'établissait à 1,0 G\$ (1,2 G\$ au 31 octobre 2016), et la garantie offerte à l'égard des transactions assimilées à des mises en pension de titres s'élevait à 11,3 G\$ (9,6 G\$ au 31 octobre 2016), les deux garanties consistant en des liquidités et des titres de créance de qualité supérieure.

Outre nos expositions indirectes à l'Europe présentées ci-dessus, nous avons des expositions indirectes de 78 M\$ (132 M\$ au 31 octobre 2016), qui comprennent des valeurs mobilières (surtout des titres adossés à des prêts avec flux groupés (TAP flux groupés), classés comme prêts dans notre bilan consolidé intermédiaire). Nos expositions brutes avant privilèges d'antériorité sont présentées à la valeur comptable.

Nous avons également des expositions indirectes à des entités européennes de 241 M\$ (399 M\$ au 31 octobre 2016) puisque nous avons reçu d'entités qui ne sont pas établies en Europe des titres de créance et des titres de participation émis par des contreparties européennes à titre de garanties aux termes de nos activités de prêts de valeurs et d'emprunts de valeurs.

Expositions à certaines activités

Conformément aux recommandations du Financial Stability Board, cette section donne des précisions sur d'autres activités choisies dans nos activités poursuivies et nos activités abandonnées auxquelles les investisseurs pourraient s'intéresser en raison des caractéristiques du risque et de la conjoncture du marché. Pour plus de précisions sur ces expositions, se reporter à la page 59 du Rapport annuel 2016.

Activités de crédit structuré en voie de liquidation

En 2008, la direction a décidé de réduire notre exposition aux activités de crédit structuré. Le tableau ci-après présente un sommaire de nos expositions :

En millions de dollars américains, au 31 janvier 2017	Placements et prêts ¹				Dérivés de crédit vendus et facilités de liquidité et de crédit		Protection de crédit souscrite			
					Garants financiers		Autres contreparties			
	Montant notionnel	Juste valeur des valeurs du compte de négociation, des valeurs disponibles à la vente et des valeurs désignées à leur juste valeur	Juste valeur des valeurs classées comme prêts	Valeur comptable des valeurs classées comme prêts	Montant notionnel	Juste valeur	Montant notionnel	Juste valeur nette des REC	Montant notionnel	Juste valeur nette des REC
	331 \$	70 \$	163 \$	163 \$	174 \$	107 \$	160 \$	1 \$	135 \$	107 \$
31 octobre 2016	611 \$	252 \$	236 \$	236 \$	3 695 \$	120 \$	282 \$	2 \$	3 821 \$	103 \$

1) Un titre de participation disponible à la vente obtenu en contrepartie du rachat de nos contrats liés au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation par un garant financier d'une valeur comptable de 7 M\$ US (5 M\$ US au 31 octobre 2016) est exclu du tableau ci-dessus.

Au 31 janvier 2017, nos positions importantes dans les placements et prêts comprenaient :

- des TAP flux groupés d'un montant notionnel de 170 M\$ US évalués au coût amorti, comprenant des tranches de TAP flux groupés prioritaires adossés à des blocs diversifiés constitués essentiellement de prêts américains et européens à effet de levier garantis prioritaires. Au 31 janvier 2017, 100 % du montant notionnel total des tranches de TAP flux groupés avaient une note Aaa auprès de Moody's Investors Service, Inc. (Moody's). Les TAP flux groupés ont une valeur comptable de 151 M\$ US et une durée moyenne pondérée de 1,3 an.
- des billets ayant été reçus au départ en échange de notre papier commercial adossé à des créances (PCAC) non soutenu par des banques en janvier 2009, au moment de la ratification de la restructuration de la Proposition de Montréal, comprenant des prêts évalués au coût amorti d'un montant notionnel de 49 M\$ US ainsi qu'une juste valeur et une valeur comptable de néant.
- des TAC flux groupés d'un montant notionnel de 88 M\$ US comprenant des titres privilégiés de fiducies donnés en garantie, qui sont des instruments de fonds propres de première catégorie novateurs émis par des banques régionales américaines et des assureurs américains. Ces valeurs classées comme valeurs désignées à leur juste valeur avaient une juste valeur de 70 M\$ US.

Au 31 janvier 2017, nos positions importantes dans les dérivés de crédit vendus et souscrits comprenaient :

- des titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation – TAC flux groupés comprenant des dérivés de crédit vendus et souscrits d'un même montant notionnel de 135 M\$ US.
- une protection de crédit d'un montant notionnel de 160 M\$ US souscrite auprès de garants financiers offrant une couverture pour les TAP flux groupés.

Au cours du trimestre, nos expositions ont diminué de façon considérable compte tenu des échéances et des liquidations, notamment l'échéance d'une exposition aux titres de créance de sociétés, dans le cadre de laquelle la CIBC avait souscrit et vendu une protection de crédit d'un montant notionnel de 3,3 G\$ US. Le résultat net après impôt pour le trimestre s'est établi à 10 M\$, contre des pertes nettes respectives de 4 M\$ et 7 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et le trimestre précédent.

Financement immobilier aux États-Unis

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos positions dans ce segment :

En millions de dollars, au 31 janvier 2017	Engagements utilisés	Engagements non utilisés
Programme de prêt à la construction	78 \$	381 \$
Programme de crédit-relais	8 262	487
Programme permanent	67	-
Expositions, nettes de la provision	8 407 \$	868 \$
Par rapport à ci-dessus :		
Prêts douteux, montant net	40 \$	- \$
Soumis à une surveillance de crédit	130	9
Expositions, nettes de la provision, au 31 octobre 2016	8 827 \$	947 \$

Au 31 janvier 2017, la provision pour pertes sur créances de ce portefeuille s'établissait à 25 M\$ (24 M\$ au 31 octobre 2016). Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2017, la dotation à la provision pour pertes sur créances était de 2 M\$ (1 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2016).

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte financière dans nos portefeuilles de négociation et nos portefeuilles autres que de négociation attribuable aux fluctuations défavorables de facteurs sous-jacents du marché, dont les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions, le prix des marchandises, les écarts de taux et le comportement des clients à l'égard des produits de détail. Il découle des activités de négociation et de trésorerie de la CIBC et englobe toutes les activités de positionnement sur le marché et les activités de tenue de marché.

Le portefeuille de négociation s'entend des positions sur instruments financiers et produits de base détenues dans le but de répondre aux besoins à court terme de nos clients.

Les portefeuilles autres que de négociation comprennent des positions détenues dans diverses devises qui ont trait à la gestion de l'actif et du passif (GAP) et aux activités de placement.

Mesure de risque

Le tableau suivant présente les soldes du bilan consolidé intermédiaire qui sont exposés au risque de marché. Certains écarts entre le classement comptable et le classement fondé sur les risques sont expliqués en détail dans les notes de bas de tableau ci-après :

En millions de dollars, au	31 janv. 2017				31 oct. 2016				Risque autre que de négociation – principale sensibilité aux risques
	Exposés au risque de marché		Non exposés au risque de marché		Exposés au risque de marché		Non exposés au risque de marché		
	Bilan consolidé	Activités de négociation	Activités autres que de négociation		Bilan consolidé	Activités de négociation	Activités autres que de négociation		
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	3 185 \$	- \$	1 637 \$	1 548 \$	3 500 \$	- \$	1 645 \$	1 855 \$	de change
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	12 204	380	11 824	-	10 665	347	10 318	-	de taux d'intérêt lié aux actions, de taux d'intérêt
Valeurs mobilières	89 524	54 417 ¹	35 107	-	87 423	48 066 ¹	39 357	-	
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	5 567	-	5 567	-	5 433	-	5 433	-	de taux d'intérêt
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	38 989	-	38 989	-	28 377	-	28 377	-	de taux d'intérêt
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	191 888	-	191 888	-	187 298	-	187 298	-	de taux d'intérêt
Prêts personnels	38 221	-	38 221	-	38 041	-	38 041	-	de taux d'intérêt
Cartes de crédit	12 180	-	12 180	-	12 332	-	12 332	-	de taux d'intérêt
Entreprises et gouvernements	73 274	10 911 ²	62 363	-	71 437	6 536 ²	64 901	-	de taux d'intérêt
Provision pour pertes sur créances	(1 640)	-	(1 640)	-	(1 691)	-	(1 691)	-	de taux d'intérêt
Dérivés	23 897	21 335 ³	2 562	-	27 762	24 130 ³	3 632	-	de taux d'intérêt, de change
Engagements de clients en vertu d'acceptations	8 171	-	8 171	-	12 364	-	12 364	-	de taux d'intérêt
Autres actifs	17 834	1 164	9 186	7 484	18 416	1 466	9 190	7 760	de taux d'intérêt, lié aux actions, de change
	513 294 \$	88 207 \$	416 055 \$	9 032 \$	501 357 \$	80 545 \$	411 197 \$	9 615 \$	
Dépôts	409 753 \$	361 ⁴ \$	365 409 \$	43 983 \$	395 647 \$	331 ⁴ \$	352 522 \$	42 794 \$	de taux d'intérêt
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	11 772	11 746	26	-	10 338	10 256	82	-	de taux d'intérêt
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	2 177	-	2 177	-	2 518	-	2 518	-	de taux d'intérêt
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	15 046	-	15 046	-	11 694	-	11 694	-	de taux d'intérêt
Dérivés	25 923	21 517 ³	4 406	-	28 807	24 433 ³	4 374	-	de taux d'intérêt, de change
Acceptations	8 173	-	8 173	-	12 395	-	12 395	-	de taux d'intérêt
Autres passifs	12 422	1 293	4 972	6 157	12 919	927	5 445	6 547	de taux d'intérêt
Titres secondaires	3 302	-	3 302	-	3 366	-	3 366	-	de taux d'intérêt
	488 568 \$	34 917 \$	403 511 \$	50 140 \$	477 684 \$	35 947 \$	392 396 \$	49 341 \$	

1) Exclut des valeurs de 6 M\$ (496 M\$ au 31 octobre 2016) dans notre portefeuille d'activités de crédit structuré en voie de liquidation et certaines autres valeurs qui sont considérées comme des activités autres que de négociation aux fins du risque de marché.

2) Exclut des prêts de 65 M\$ (103 M\$ au 31 octobre 2016) qui sont entreposés à des fins de titrisation future. Ces éléments sont considérés comme des activités autres que de négociation aux fins du risque de marché.

3) Exclut les dérivés liés aux activités de crédit structuré et aux autres activités en voie de liquidation qui sont considérés comme des éléments autres que de négociation aux fins du risque de marché.

4) Comprend des dépôts désignés à leur juste valeur qui sont considérés comme des activités de négociation aux fins du risque

Activités de négociation

Nous détenons des positions dans des contrats financiers négociés en vue de répondre aux besoins de nos clients en matière de gestion du risque et de placement. Les produits de négociation (produits nets d'intérêts et produits autres que d'intérêts) proviennent de ces transactions. Les instruments de négociation sont comptabilisés à leur juste valeur et comprennent des titres de créance, des titres de participation et des dérivés de taux d'intérêt, de change, d'actions, de marchandises et de crédit.

Valeur à risque

Notre méthode de la valeur à risque (VAR) est une technique statistique qui permet de mesurer la perte envisageable en un jour selon un degré de confiance de 99 %. Nous utilisons une méthode de réévaluation totale au moyen d'une simulation historique pour calculer la VAR, la VAR en situation de crise et d'autres mesures de risque.

Les trois tableaux suivants présentent la VAR, la VAR en situation de crise et les exigences supplémentaires liées aux risques selon la catégorie de risque pour nos activités de négociation en fonction d'une approche fondée sur des modèles internes.

La VAR totale moyenne en situation de crise pour le trimestre clos le 31 janvier 2017 a augmenté de 0,9 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de la hausse du risque de change, du risque de taux d'intérêt, du risque lié aux marchandises, du risque spécifique à la dette, du risque lié aux écarts de taux et du risque lié aux actions.

La VAR totale moyenne en situation de crise pour le trimestre clos le 31 janvier 2017 a augmenté de 4,7 M\$ par rapport au trimestre précédent. Au cours de la période de VAR en simulation de crise, s'échelonnant du 15 septembre 2008 au 11 septembre 2009, le marché a affiché non seulement une volatilité accrue des taux d'intérêt, mais également une volatilité accrue du cours des actions combinée à une réduction des taux d'intérêt, ainsi qu'une augmentation des écarts de taux.

Les exigences supplémentaires moyennes liées aux risques pour le trimestre clos le 31 janvier 2017 ont augmenté de 89,4 M\$ en regard du trimestre précédent, en raison surtout de la hausse des titres détenus à des fins de négociation de première qualité.

VAR par catégorie de risque – portefeuille de négociation

En millions de dollars, aux dates indiquées ou pour les trimestres clos le	31 janv. 2017				31 oct. 2016		31 janv. 2016	
	Haut	Bas	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne
Risque de taux d'intérêt	4,1 \$	1,8 \$	3,1 \$	3,0 \$	2,1 \$	2,5 \$	1,8 \$	1,7 \$
Risque d'écart de taux	3,8	2,0	3,6	2,9	2,5	2,8	5,0	2,3
Risque lié aux actions	7,2	1,8	3,4	3,4	4,2	3,3	2,4	2,0
Risque de change	6,3	0,9	1,8	2,8	1,8	2,2	2,0	1,3
Risque lié aux marchandises	5,1	1,4	4,9	2,9	2,9	2,6	1,4	1,6
Risque spécifique de la dette	1,7	0,9	1,6	1,3	1,1	1,1	1,5	1,6
Effet de diversification ¹	négl.	négl.	(12,0)	(10,2)	(9,0)	(9,3)	(6,2)	(6,4)
Total de la VAR (mesure de un jour)	8,5 \$	3,9 \$	6,4 \$	6,1 \$	5,6 \$	5,2 \$	7,9 \$	4,1 \$

¹ Le total de la VAR est inférieur à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille. négl. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

VAR en situation de crise par catégorie de risque – portefeuille de négociation

En millions de dollars, aux dates indiquées ou pour les trimestres clos le	31 janv. 2017				31 oct. 2016		31 janv. 2016	
	Haut	Bas	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne
Risque de taux d'intérêt	15,3 \$	6,4 \$	9,1 \$	11,2 \$	11,7 \$	10,0 \$	8,9 \$	8,1 \$
Risque d'écart de taux	13,8	8,0	11,9	10,8	11,4	11,8	12,1	10,9
Risque lié aux actions	6,0	1,1	1,6	2,5	2,7	1,8	3,1	2,2
Risque de change	8,6	0,6	3,1	2,6	1,1	1,7	3,4	5,6
Risque lié aux marchandises	7,0	2,0	5,6	3,8	3,1	3,6	3,5	2,9
Risque spécifique de la dette	3,9	2,5	3,1	3,1	2,6	2,8	2,6	2,4
Effet de diversification ¹	négl.	négl.	(22,7)	(21,5)	(25,8)	(23,9)	(21,6)	(22,4)
Total de la VAR en situation de crise (mesure de un jour)	19,0 \$	8,2 \$	11,7 \$	12,5 \$	6,8 \$	7,8 \$	12,0 \$	9,7 \$

¹ Le total de la VAR en situation de crise est inférieur à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille. négl. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

Exigences supplémentaires liées aux risques – portefeuille de négociation

En millions de dollars, aux dates indiquées ou pour les trimestres clos le	31 janv. 2017				31 oct. 2016		31 janv. 2016	
	Haut	Bas	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne
Risque de défaut	329,1 \$	75,8 \$	106,9 \$	133,0 \$	72,0 \$	57,7 \$	58,4 \$	70,1 \$
Risque de migration	83,3	27,3	48,5	54,5	57,9	40,4	30,8	34,0
Exigences supplémentaires liées aux risques (mesure sur un exercice)	387,8 \$	130,9 \$	155,4 \$	187,5 \$	129,9 \$	98,1 \$	89,2 \$	104,1 \$

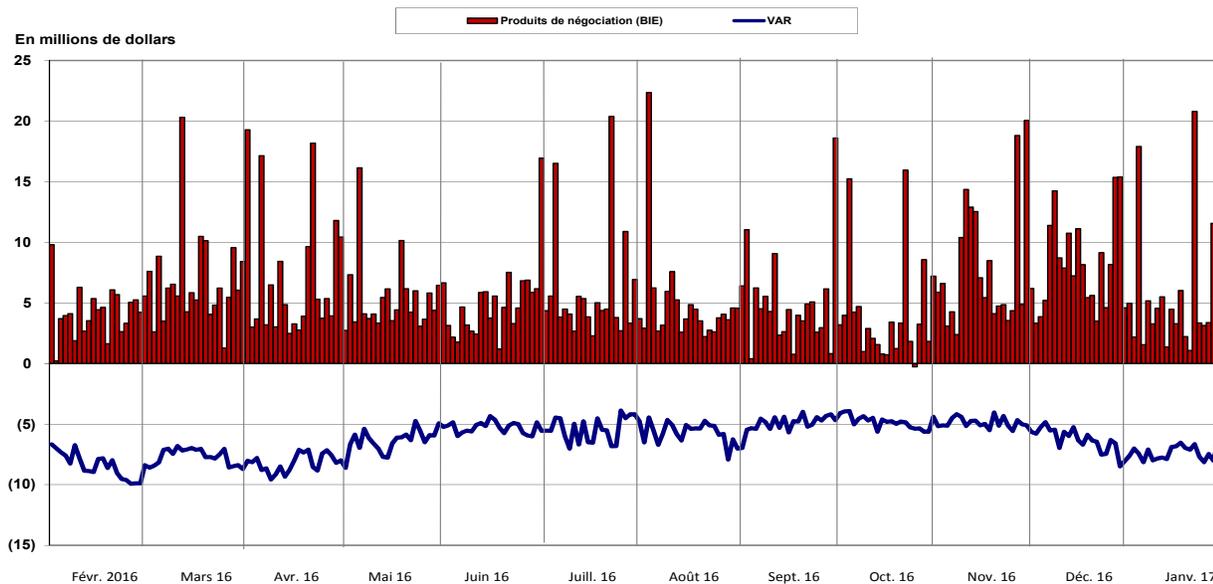
Produits de négociation

Les produits de négociation (BIE) comprennent les produits nets d'intérêts et les produits autres que d'intérêts et excluent la rémunération de prise ferme et les commissions. Les produits de négociation (BIE) présentés dans le graphique ci-dessous excluent certains portefeuilles abandonnés.

Le graphique des produits de négociation (BIE) par rapport à la VAR ci-après présente les produits quotidiens de négociation (BIE) du trimestre considéré et des trois trimestres précédents par rapport aux mesures de la VAR à la fermeture des bureaux. La distribution des produits de négociation sur laquelle est calculée la VAR n'est pas effectuée sur une base d'imposition équivalente (BIE).

Au cours du trimestre, les produits de négociation (BIE) ont été positifs pendant 100 % des jours. Le plus grand profit, qui a totalisé 20,8 M\$, a été enregistré le 24 janvier 2017 et est attribuable au cours normal des activités au sein de notre secteur d'activité Marchés CIBC, réseau mondial, notamment dans les dérivés sur actions. Les produits quotidiens moyens de négociation (BIE) se sont établis à 7,5 M\$ au cours du trimestre, et la BIE quotidienne moyenne a été de 1,9 M\$.

Produits de négociation (BIE) c. la VAR



Activités autres que de négociation

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt à l'égard du portefeuille autre que de négociation, qui comprend le risque de taux d'intérêt structurel, s'entend essentiellement du risque inhérent à la GAP et aux activités des filiales au Canada et à l'étranger. Le risque de taux d'intérêt résulte des différences entre les échéances ou les dates de réévaluation des actifs et passifs au bilan et hors bilan, ainsi que des options intégrées des produits de détail. Ces options découlent principalement du risque de remboursement anticipé des produits hypothécaires, des engagements hypothécaires et de certains certificats de placement garanti assortis de caractéristiques de rachat anticipé. Divers instruments de trésorerie et dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme normalisés et des options, sont employés pour gérer ces risques.

Le tableau ci-après présente l'incidence éventuelle qu'aurait une hausse ou une baisse immédiate et soutenue de 100 et de 200 points de base des taux d'intérêt sur les 12 prochains mois, ajustée pour tenir compte des hypothèses sur les éléments structurels (à l'exception des capitaux propres pris en compte dans le calcul de la valeur actuelle des capitaux propres), des remboursements anticipés estimatifs et des retraits anticipés.

Sensibilité aux taux d'intérêt – activités autres que de négociation (après impôt)

En millions de dollars, au	31 janv. 2017			31 oct. 2016			31 janv. 2016		
	\$ CA	\$ US	Divers	\$ CA	\$ US	Divers	\$ CA	\$ US	Divers
Hausse de 100 points de base des taux d'intérêt									
Augmentation (diminution) du résultat net applicable aux actionnaires	79 \$	10 \$	11 \$	88 \$	11 \$	10 \$	67 \$	(5) \$	- \$
Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres	(344)	(34)	(7)	(176)	(79)	(6)	(100)	(126)	(32)
Baisse de 100 points de base des taux d'intérêt									
Augmentation (diminution) du résultat net applicable aux actionnaires	(133)	(6)	(11)	(153)	(14)	(12)	(133)	(3)	1
Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres	255	23	7	75	69	3	(45)	107	30
Hausse de 200 points de base des taux d'intérêt									
Augmentation (diminution) du résultat net applicable aux actionnaires	118 \$	28 \$	23 \$	145 \$	25 \$	24 \$	116 \$	(10) \$	- \$
Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres	(733)	(42)	(13)	(392)	(137)	(6)	(233)	(253)	(65)
Baisse de 200 points de base des taux d'intérêt									
Augmentation (diminution) du résultat net applicable aux actionnaires	(339)	11	(21)	(327)	(8)	(22)	(227)	(6)	-
Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres	48	42	12	(78)	90	8	(264)	117	54

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en temps opportun et de manière efficace sur le plan des coûts pour faire face à des engagements financiers à mesure qu'ils arrivent à échéance. Les sources de risque de liquidité courantes propres aux services bancaires comprennent les retraits non prévus de dépôts, l'incapacité de remplacer les dettes arrivant à échéance, les engagements au titre du crédit et des liquidités et les mises en gage additionnelles ou autres exigences en matière de garantie.

La CIBC dispose d'un cadre complet de gestion de la liquidité qui appuie sa stratégie d'entreprise, s'harmonise avec son intérêt à l'égard du risque et ses limites de risque établis dans la politique de gestion du risque de liquidité et respecte les attentes en matière de réglementation. La politique de gestion du risque de liquidité exige que nous maintenions un niveau suffisant d'actifs liquides et des sources de financement diversifiées pour financer continuellement notre bilan, nos engagements et nos engagements éventuels, et pour maintenir une entreprise solide, que les conditions soient normales ou difficiles.

Nos stratégies, objectifs et pratiques en matière de gestion sont évalués régulièrement afin de refléter les changements au contexte de liquidité, dont les faits nouveaux sur le plan de la réglementation, des affaires et/ou des marchés. Le risque de liquidité demeure dans les limites de l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC.

Gouvernance et gestion

Nous gérons le risque de liquidité de façon à pouvoir résister à un cas de situation de crise pouvant tarir les liquidités sans mettre en péril la survie de nos activités. Les flux de trésorerie réels et prévus découlant des positions au bilan et hors bilan sont évalués et suivis régulièrement pour assurer leur conformité aux limites convenues. La CIBC inclut des simulations de crise à sa gestion et son évaluation du risque de liquidité. Les résultats des simulations de crise nous aident à élaborer les hypothèses concernant la liquidité et à relever les contraintes éventuelles en matière de planification du financement, et favorisent l'élaboration du plan de financement d'urgence de la CIBC.

Le comité mondial de gestion de l'actif et du passif (CMGAP) dirige la gestion du risque de liquidité de la CIBC en s'assurant que la gestion du risque de liquidité ainsi que les méthodes, hypothèses et paramètres clés liés au risque de liquidité, tels que l'horizon de liquidité, sont évalués régulièrement et qu'ils sont conformes à nos exigences réglementaires. Le Comité de gestion du risque de liquidité a la responsabilité d'appuyer le CMGAP dans le but de s'assurer que le profil de liquidité de la CIBC est évalué et géré de façon exhaustive conformément au cadre d'orientation stratégique et à l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC ainsi qu'aux exigences réglementaires.

Le Comité de gestion du risque (CGR) approuve la politique de gestion du risque de liquidité et le plan de financement d'urgence de la CIBC et recommande au conseil la tolérance envers le risque de liquidité dans l'énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque.

Actifs grevés et actifs liquides

Les actifs liquides disponibles se composent de liquidités, de titres négociables de grande qualité et d'autres actifs pouvant être utilisés pour accéder rapidement au financement. Les actifs grevés, qui comprennent les actifs donnés en garantie et les actifs qui sont réputés être soumis à des restrictions juridiques, opérationnelles ou à toute autre restriction, ne sont pas considérés comme des sources de liquidités disponibles lorsque nous évaluons le risque de liquidité.

Le sommaire de nos actifs non grevés figurant au bilan et hors bilan est présenté ci-après :

En millions de dollars, au					31 janv.	31 oct.
					2017	2016
	Actifs liquides bruts		Actifs liquides grevés ¹		Actifs liquides non grevés	
	Actifs détenus par la CIBC	Actifs détenus par des tiers	Actifs détenus par la CIBC	Actifs détenus par des tiers		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	15 389 ²	\$ -	\$ 517	\$ -	14 872 \$	13 665 \$
Valeurs mobilières	89 068 ³	93 268 ⁴	26 818	51 621	103 897	91 378
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation	51 512 ⁵	-	20 583	-	30 929	26 223
Prêts hypothécaires	13 658 ⁶	-	13 658	-	-	-
Cartes de crédit	2 356 ⁷	-	2 356	-	-	-
Autres	6 049 ⁸	-	5 684	-	365	586
	178 032	\$ 93 268	\$ 69 616	\$ 51 621	150 063 \$	131 852 \$

1) Excluent les garanties intrajournalières fournies à la Banque du Canada ayant trait au système de transfert de paiements de grande valeur puisqu'elles nous sont généralement rendues chaque jour à la fin du cycle de règlement.

2) Comprend la trésorerie, les dépôts non productifs d'intérêts et les dépôts productifs d'intérêts avec des échéances contractuelles à moins de 30 jours.

3) Comprend les valeurs du compte de négociation, les valeurs disponibles à la vente et les valeurs désignées à leur juste valeur, mais exclut les valeurs de nos activités de crédit structuré en voie de liquidation, les titres de participation de sociétés fermées et les titres de créance de sociétés fermées de 456 M\$ (944 M\$ au 31 octobre 2016).

4) Comprend des valeurs empruntées contre de la trésorerie de 5 567 M\$ (5 433 M\$ au 31 octobre 2016), des valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres de 38 989 M\$ (28 377 M\$ au 31 octobre 2016), des valeurs empruntées en échange de valeurs prêtées de 43 830 M\$ (38 657 M\$ au 31 octobre 2016) et des valeurs obtenues en échange de garantie sur dérivés de 4 882 M\$ (1 257 M\$ au 31 octobre 2016).

5) Comprend les prêts hypothécaires à l'habitation titrisés et transférés en vertu du programme d'Obligations hypothécaires du Canada ainsi que les prêts hypothécaires titrisés qui n'ont pas été transférés à des parties externes. Ces éléments sont présentés à titre de prêts dans le bilan consolidé intermédiaire.

6) Comprend les prêts hypothécaires compris dans le programme d'obligations sécurisées.

7) Comprend les actifs détenus dans des fiducies consolidées à l'appui des passifs au titre du financement.

8) Comprend des liquidités données en garantie sur dérivés d'un montant de 5 684 M\$ (6 022 M\$ au 31 octobre 2016) et des certificats d'or et d'argent d'un montant de 365 M\$ (586 M\$ au 31 octobre 2016).

Voici le sommaire des actifs liquides non grevés détenus par la CIBC (société mère) et ses principales filiales :

En millions de dollars, au	31 janv.	31 oct.
	2017	2016
CIBC (société mère)	120 803 \$	96 027 \$
Marchés mondiaux CIBC inc. ¹	13 385	18 387
Autres filiales	15 875	17 438
	150 063 \$	131 852 \$

1) Comprend Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp.

Dans un scénario de crise de liquidité, des décotes hypothétiques et des hypothèses liées à l'ampleur de la monétisation des actifs sont appliquées pour déterminer la valeur de la liquidité des actifs. Les décotes tiennent compte des marges applicables aux banques centrales, comme la Banque du Canada et la Banque de la Réserve fédérale des États-Unis, d'observations historiques, et de caractéristiques liées aux valeurs mobilières, y compris le type, l'émetteur, la note de crédit, la devise et la durée à courir jusqu'à l'échéance, ainsi que les lignes directrices réglementaires applicables.

Nos actifs liquides non grevés ont augmenté de 18,2 G\$, ou 14 %, depuis le 31 octobre 2016, en raison surtout d'une hausse des valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres.

En outre, la CIBC conserve son admissibilité au programme d'aide d'urgence de la Banque du Canada et au guichet d'escompte des banques de la Réserve fédérale des États-Unis.

Actifs assortis d'une charge

Dans le cours des activités quotidiennes de la CIBC, des valeurs mobilières et d'autres actifs sont donnés en gage afin de garantir des obligations, de participer aux systèmes de compensation et de règlement et à d'autres fins de gestion des garanties. Pour plus de précisions, voir la note 22 des états financiers consolidés annuels 2016.

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos actifs grevés et non grevés :

En millions de dollars, au		Actifs détenus par la CIBC	Actifs détenus par des tiers	Total de l'actif	Grevés		Non grevés	
					Donnés en garantie	Divers	Disponibles à titre de garantie	Divers
31 janv. 2017	Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	15 389 \$	- \$	15 389 \$	6 \$	511 \$	14 872 \$	- \$
	Valeurs mobilières	89 524	-	89 524	26 818	-	62 250	456
	Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	-	44 556	44 556	22 545	-	22 011	-
	Prêts, nets de la provision	313 923	-	313 923	36 597	17	30 929	246 380
	Divers							
	Dérivés	23 897	-	23 897	-	-	-	23 897
	Engagements de clients en vertu d'acceptations	8 171	-	8 171	-	-	-	8 171
	Terrains, bâtiments et matériel	1 752	-	1 752	-	-	-	1 752
	Goodwill	1 523	-	1 523	-	-	-	1 523
	Logiciels et autres immobilisations incorporelles	1 428	-	1 428	-	-	-	1 428
	Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	710	-	710	-	-	-	710
	Autres	12 421	-	12 421	5 684	-	365	6 372
		468 738 \$	44 556 \$	513 294 \$	91 650 \$	528 \$	130 427 \$	290 689 \$
31 oct. 2016	Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	14 165 \$	- \$	14 165 \$	11 \$	489 \$	13 665 \$	- \$
	Valeurs mobilières	87 423	-	87 423	23 690	-	62 789	944
	Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	-	33 810	33 810	22 514	-	11 296	-
	Prêts, nets de la provision	307 417	-	307 417	39 468	26	26 223	241 700
	Divers							
	Dérivés	27 762	-	27 762	-	-	-	27 762
	Engagements de clients en vertu d'acceptations	12 364	-	12 364	-	-	-	12 364
	Terrains, bâtiments et matériel	1 898	-	1 898	-	-	-	1 898
	Goodwill	1 539	-	1 539	-	-	-	1 539
	Logiciels et autres immobilisations incorporelles	1 410	-	1 410	-	-	-	1 410
	Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	766	-	766	-	-	-	766
	Autres	12 803	-	12 803	6 022	-	586	6 195
		467 547 \$	33 810 \$	501 357 \$	91 705 \$	515 \$	114 559 \$	294 578 \$

Restrictions sur les mouvements de fonds

Nos filiales ne sont pas soumises à des exigences importantes qui empêcheraient le transfert de fonds, de dividendes ou de distributions de fonds propres. Cependant, certaines filiales sont soumises à des exigences distinctes en matière de fonds propres réglementaires et de liquidité, qui sont fixées par les organismes de réglementation des banques et des valeurs mobilières pertinentes.

Nous suivons et gérons les exigences en matière de liquidité et de fonds propres dans ces entités afin d'assurer l'utilisation efficace des ressources et le respect, par les entités, des exigences réglementaires et politiques régionales.

Ratio de liquidité à court terme

L'objectif du ratio de liquidité à court terme (LCR) est de favoriser la résilience à court terme du profil de risque de liquidité d'une banque en veillant à ce qu'elle dispose de suffisamment de ressources liquides de haute qualité non grevées pour répondre à ses besoins de liquidité dans un scénario de crise grave qui durerait 30 jours. Les banques canadiennes sont tenues d'atteindre un LCR minimal de 100 %. La CIBC se conforme à cette exigence.

Conformément à la méthode de calibrage contenue dans les lignes directrices sur les normes de liquidité du BSIF, la CIBC présente chaque mois des rapports sur le LCR au BSIF. Le ratio se calcule de la façon suivante :

$$\frac{\text{Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)}}{\text{Total des sorties nettes de trésorerie sur les 30 jours calendaires suivants}} \geq 100 \%$$

Le numérateur du LCR est l'encours des HQLA non grevés, lequel respecte un ensemble de critères d'admissibilité définis par le BSIF qui tient compte des caractéristiques fondamentales et des caractéristiques liées au marché, et de la capacité opérationnelle relative de monétiser les actifs rapidement dans une période de crise. Le portefeuille d'actifs liquides de la CIBC, dont la gestion est centralisée, comprend les actifs liquides présentés dans les HQLA, tels que les bons du Trésor et les obligations du gouvernement central, les dépôts de la banque centrale ainsi que les titres d'État, d'organismes, de provinces et de sociétés ayant une cote élevée. Les limites de l'admissibilité des actifs inhérentes au LCR ne reflètent pas nécessairement l'évaluation interne de la CIBC quant à sa capacité à monétiser ses actifs négociables en situation de crise.

Le dénominateur du ratio reflète les sorties nettes de trésorerie attendues dans un scénario de crise pour le LCR durant une période de 30 jours calendaires. Les sorties nettes de trésorerie attendues représentent les taux de retrait et de décaissement défini pour le LCR appliqués respectivement aux soldes de passifs et aux engagements hors bilan. Les retraits sur dépôts des entreprises et des institutions financières, les retraits sur les marges de crédit non utilisées ainsi que les créances non garanties à l'échéance sont parmi les principales sorties de trésorerie du LCR de la CIBC. Les sorties de trésorerie sont en

partie contrebalancées par les entrées de trésorerie, qui sont calculées selon les taux d'entrées prescrits et qui comprennent les remboursements de prêts productifs et les actifs négociables qui ne sont pas des HQLA.

Le LCR est présenté à l'aide d'un modèle de divulgation standard prescrit par le BSIF. À compter du premier trimestre de 2017, le LCR est calculé en fonction de la moyenne des positions quotidiennes. Le LCR comparatif est calculé selon une formule ordinaire moyenne des positions de la fin de la période de trois mois.

En millions de dollars, moyenne des trois mois clos le 31 janvier 2017

	Valeur non pondérée totale ¹	Valeur pondérée totale ²
HQLA		
1 HQLA	s. o.	104 260 \$
Sorties de trésorerie		
2 Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	134 399 \$	8 776
3 Dépôts stables	66 628	1 999
4 Dépôts moins stables	67 771	6 777
5 Financement de gros non garantis, dont :	117 304	66 495
6 Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	35 155	8 667
7 Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	59 854	35 533
8 Dettes non garanties	22 295	22 295
9 Financement de gros garanti	s. o.	3 665
10 Exigences supplémentaires, dont :	68 146	19 095
11 Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	10 487	6 824
12 Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	2 683	2 683
13 Facilités de crédit et de liquidité	54 976	9 588
14 Autres obligations de financement contractuelles	4 347	4 347
15 Autres obligations de financement conditionnelles	237 168	4 213
16 Total des sorties de trésorerie	s. o.	106 591
Entrées de trésorerie		
17 Prêts garantis (p. ex. prises en pension de titres)	53 919	8 372
18 Entrées liées aux expositions parfaitement productives	13 712	7 760
19 Autres entrées de trésorerie	2 930	2 930
20 Total des entrées de trésorerie	70 561 \$	19 062 \$
		Valeur ajustée totale
21 Total des HQLA	s. o.	104 260 \$
22 Total des sorties nettes de trésorerie	s. o.	87 529 \$
23 LCR	s. o.	119 %

En millions de dollars, moyenne des trois mois clos le 31 octobre 2016

		Valeur ajustée totale
21 Total des HQLA	s. o.	106 348 \$
22 Total des sorties nettes de trésorerie	s. o.	85 805 \$
23 LCR	s. o.	124 %

1) Les valeurs des entrées et sorties de trésorerie non pondérées sont calculées comme étant les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours des différents types ou catégories de passifs, d'éléments hors bilan ou de créances contractuelles.

2) Les valeurs pondérées sont calculées après application des décotes (aux fins des HQLA) et des taux d'entrées et de sorties de trésorerie prescrits par le BSIF.

s. o. Sans objet, conformément au modèle de divulgation commun du LCR.

Au 31 janvier 2017, notre LCR moyen était inférieur à celui du trimestre précédent, passant de 124 % à 119 %, surtout en raison de la hausse des obligations en matière de garanties et des exigences contractuelles de capitalisation, en partie contrebalancée par la baisse des échéances du financement de gros. De nombreux autres facteurs faisant partie des activités normales ont également une incidence sur le LCR.

La CIBC tient compte de l'incidence de ses décisions d'affaires sur le LCR et les autres mesures du risque de liquidité qu'elle surveille régulièrement grâce à une solide fonction de gestion du risque de liquidité. Les variables pouvant avoir un effet sur le ratio de mois en mois comprennent, sans s'y limiter, des éléments tels que les activités et les échéances du financement de gros, les initiatives stratégiques au chapitre du bilan ainsi que les opérations et les considérations environnementales ayant une incidence sur les garanties. De plus, la CIBC présente au BSIF des rapports sur le LCR dans différentes monnaies. Ainsi, elle détermine la mesure d'éventuelles asymétries de devises en vertu du ratio. La CIBC exerce principalement ses activités dans les grandes monnaies dont les marchés des changes sont larges et fongibles.

La présentation du LCR est calibrée de façon centralisée par la fonction Trésorerie de la CIBC, en collaboration avec les unités d'exploitation stratégique de la CIBC et d'autres groupes fonctionnels et de soutien.

Financement

La CIBC finance ses activités par l'entremise de dépôts provenant des clients, ainsi qu'une grande variété de financement de gros.

L'approche principale de la CIBC vise à financer le bilan au moyen de dépôts mobilisés principalement par l'entremise des Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises. Les dépôts des particuliers représentaient un montant de 150,4 G\$ au 31 janvier 2017 (148,1 G\$ au 31 octobre 2016). La CIBC conserve des dépôts de base fondés sur les relations clients, dont la stabilité est évaluée régulièrement à l'aide d'évaluations statistiques élaborées en interne.

Nous avons régulièrement accès à des sources de financement à court et à long terme, garanties et non garanties, et qui sont diversifiées en termes de pays, de type de déposant, d'instrument, de devise et d'échéance. Nous mobilisons du financement à long terme grâce à nos programmes existants, y compris les obligations sécurisées, les titrisations d'actifs et les créances non garanties. La CIBC évalue constamment les occasions de diversification de son financement dans de nouveaux produits de financement et d'éventuels secteurs de placement afin de pouvoir optimiser la souplesse du financement et réduire la concentration des sources de fonds et les coûts de financement. Nous surveillons régulièrement les niveaux de financement de gros et les concentrations par rapport aux limites internes permises, ce qui est conforme au profil de liquidité que nous recherchons.

Le CMGAP et le CGR revoient et approuvent le plan de financement de la CIBC, lequel comprend la croissance projetée des actifs et des passifs, les échéances du financement et les données découlant de nos prévisions de la situation de liquidité.

Le tableau ci-après présente, à leur valeur comptable, les échéances contractuelles des financements de gros tirés par la CIBC sur le marché :

En millions de dollars, au 31 janvier 2017	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 12 mois	Moins de 1 an au total	De 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Dépôts provenant d'autres banques	3 694 \$	297 \$	145 \$	34 \$	4 170 \$	- \$	- \$	4 170 \$
Certificats de dépôt et papier commercial	10 015	10 033	13 668	13 712	47 428	1 988	-	49 416
Billets de dépôt au porteur et acceptations bancaires	421	4 042	3 817	218	8 498	-	-	8 498
Papier commercial adossé à des créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	3 450	2 905	3 760	6 799	16 914	7 953	11 334	36 201
Billets structurés non garantis de premier rang	-	-	-	-	-	371	-	371
Obligations sécurisées/titres adossés à des créances mobilières								
Titrisation de créances hypothécaires	-	512	651	1 370	2 533	6 173	11 934	20 640
Obligations sécurisées	-	-	663	818	1 481	3 325	8 852	13 658
Titrisation de créances sur cartes de crédit	-	-	586	-	586	976	794	2 356
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	38	3 264	3 302
Divers	-	-	-	-	-	-	-	-
	17 580 \$	17 789 \$	23 290 \$	22 951 \$	81 610 \$	20 824 \$	36 178 \$	138 612 \$
Dont :								
Garanti	- \$	512 \$	1 900 \$	2 188 \$	4 600 \$	10 474 \$	21 580 \$	36 654 \$
Non garanti	17 580	17 277	21 390	20 763	77 010	10 350	14 598	101 958
	17 580 \$	17 789 \$	23 290 \$	22 951 \$	81 610 \$	20 824 \$	36 178 \$	138 612 \$
31 octobre 2016	12 701 \$	17 980 \$	26 950 \$	21 035 \$	78 666 \$	17 596 \$	39 727 \$	135 989 \$

Les financements de gros de la CIBC sont diversifiés en termes de devises tel qu'il est présenté dans le tableau ci-après :

En milliards de dollars, au	31 janv. 2017		31 oct. 2016	
\$ CA	59,0 \$	42 %	60,4 \$	44 %
\$ US	61,8	45	56,6	42
Divers	17,8	13	19,0	14
	138,6 \$	100 %	136,0 \$	100 %

Notes de crédit

L'accès de la CIBC à du financement de gros et les coûts s'y rattachant dépendent de plusieurs facteurs, notamment des notes de crédit fournies par les agences de notation. Les opinions des agences de notation sont fondées sur des méthodes internes et sont susceptibles de changer en fonction de divers facteurs, dont la solidité financière, la position concurrentielle et la situation de liquidité.

Nos notes de crédit sont résumées dans le tableau suivant :

Au	Créances à court terme		Créances de premier rang		Titres secondaires		Titres secondaires – Instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité ¹		Actions privilégiées – Instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité ¹		Perspective
	31 janv. 2017	31 oct. 2016	31 janv. 2017	31 oct. 2016	31 janv. 2017	31 oct. 2016	31 janv. 2017	31 oct. 2016	31 janv. 2017	31 oct. 2016	
DBRS	R-1 (élevé)	R-1 (élevé)	AA	AA	AA (bas)	AA (bas)	A (bas)	A (bas)	Pfd-2	Pfd-2	Valeur négative ²
Fitch Ratings, Inc.	F1+	F1+	AA-	AA-	A+	A+	A+	A+	s. o.	s. o.	Stable
Moody's	P-1	P-1	Aa3	Aa3	A3	A3	Baa1	Baa1	Baa2	Baa2	Valeur négative ³
S&P	A-1	A-1	A+	A+	BBB+	BBB+	BBB	BBB	P-3 (élevé)	P-3 (élevé)	Stable

1) Comprennent les instruments considérés comme des instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité conformément aux lignes directrices en matière de suffisance des fonds propres publiées par le BSIF.

2) La perspective négative s'applique aux créances à court terme, aux créances de premier rang et aux titres secondaires.

3) La perspective négative ne s'applique qu'aux créances de premier rang.
s. o. Sans objet.

Exigences supplémentaires en matière de garantie à l'égard des baisses de note de crédit

Nous sommes tenus de fournir des garanties à certaines des contreparties avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés dans l'éventualité d'une baisse de notre note de crédit actuelle. Cette exigence de garantie est fondée sur les renseignements sur l'évaluation à la valeur de marché, l'évaluation des garanties et les seuils des ententes de garantie applicables. Le tableau suivant présente des exigences supplémentaires cumulatives en matière de garantie à l'égard des baisses de note de crédit :

En milliards de dollars, au	31 janv. 2017	31 oct. 2016
Baisse de un cran	- \$	- \$
Baisse de deux crans	0,1	0,2
Baisse de trois crans	0,3	0,4

Autres normes réglementaires de liquidité

En mai 2014, le BSIF a publié la version définitive de la ligne directrice sur les normes de liquidité, qui s'inspire des exigences de liquidité à l'échelle mondiale du CBCB, comprenant le LCR, le ratio de liquidité à long terme (NSFR) et d'autres outils de suivi des liquidités. Elle est appuyée par un outil de surveillance conçu par le BSIF, soit l'indicateur des flux de trésorerie nets cumulatifs (NCCF). Le BSIF utilisera la ligne directrice sur les normes de liquidité et les mesures connexes afin d'évaluer la suffisance des liquidités de chaque banque.

Le 31 octobre 2014, le CBCB a publié ses lignes directrices définitives sur le NSFR qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2018. En août 2016, le BSIF a publié son projet de lignes directrices sur les NSFR et devrait participer à des consultations publiques avant la publication du modèle de déclaration définitive concernant le NSFR et des dispositions correspondantes en matière d'informations à fournir.

Conformément aux exigences susmentionnées, nous présentons au BSIF chaque mois des rapports sur le LCR et les NCCF, et les rapports sur le NSFR, chaque trimestre. Nous transmettons nos rapports sur le LCR et le NSFR au CBCB deux fois par an.

Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles donnent lieu à des engagements de paiements futurs ayant une incidence sur nos besoins en matière de liquidité et de fonds propres à court et à long terme. Ces obligations comprennent des passifs financiers, des engagements au titre du crédit et des liquidités et d'autres obligations contractuelles.

Actifs et passifs

Le tableau suivant présente le profil des échéances contractuelles de nos actifs, de nos passifs et de nos capitaux propres au bilan à leur valeur comptable. L'analyse contractuelle n'est pas représentative de l'exposition au risque de liquidité de la CIBC, mais cette information sert à informer la direction de la CIBC du risque de liquidité et à fournir des données pour établir un bilan touché par des facteurs comportementaux.

En millions de dollars, au 31 janvier 2017	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	3 185 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	3 185 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	12 204	-	-	-	-	-	-	-	-	12 204
Valeurs mobilières	2 252	3 041	1 953	2 950	2 203	7 250	17 620	13 888	38 367	89 524
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	5 567	-	-	-	-	-	-	-	-	5 567
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	22 437	8 590	2 128	213	2 996	2 625	-	-	-	38 989
Prêts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 325	3 878	8 368	7 854	7 205	42 086	114 183	6 656	333	191 888
Prêts personnels	617	636	893	763	908	192	515	2 445	31 252	38 221
Cartes de crédit	256	512	767	767	767	3 069	6 042	-	-	12 180
Entreprises et gouvernements	8 022	2 451	2 772	2 420	3 010	10 592	22 574	13 354	8 079	73 274
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 640)	(1 640)
Dérivés	1 516	1 557	1 231	797	1 463	2 910	5 563	8 860	-	23 897
Engagements de clients en vertu d'acceptations	7 089	998	82	-	2	-	-	-	-	8 171
Autres actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	17 834	17 834
	64 470 \$	21 663 \$	18 194 \$	15 764 \$	18 554 \$	68 724 \$	166 497 \$	45 203 \$	94 225 \$	513 294 \$
31 octobre 2016	55 954 \$	21 567 \$	17 950 \$	16 783 \$	16 550 \$	66 771 \$	164 778 \$	48 505 \$	92 499 \$	501 357 \$
Passif										
Dépôts ¹	33 403 \$	29 746 \$	33 488 \$	25 891 \$	18 753 \$	29 675 \$	37 913 \$	7 257 \$	193 627 \$	409 753 \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	11 772	-	-	-	-	-	-	-	-	11 772
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	2 177	-	-	-	-	-	-	-	-	2 177
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	14 222	824	-	-	-	-	-	-	-	15 046
Dérivés	1 923	1 601	1 440	2 234	1 563	3 074	5 675	8 413	-	25 923
Acceptations	7 091	998	82	-	2	-	-	-	-	8 173
Autres passifs	-	-	-	-	-	-	-	-	12 422	12 422
Titres secondaires	-	-	-	-	-	38	-	3 264	-	3 302
Capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	24 726	24 726
	70 588 \$	33 169 \$	35 010 \$	28 125 \$	20 318 \$	32 787 \$	43 588 \$	18 934 \$	230 775 \$	513 294 \$
31 octobre 2016	59 908 \$	33 289 \$	40 961 \$	21 100 \$	23 035 \$	31 847 \$	47 923 \$	21 033 \$	222 261 \$	501 357 \$

1) Comprendent des dépôts des particuliers totalisant 150,4 G\$ (148,1 G\$ au 31 octobre 2016), dont 145,8 G\$ (143,3 G\$ au 31 octobre 2016) au Canada et 4,6 G\$ (4,8 G\$ au 31 octobre 2016) dans d'autres pays, des dépôts d'entreprises et de gouvernements et des emprunts garantis totalisant 242,3 G\$ (229,7 G\$ au 31 octobre 2016), dont 188,0 G\$ (171,9 G\$ au 31 octobre 2016) au Canada et 54,3 G\$ (57,8 G\$ au 31 octobre 2016) dans d'autres pays, et des dépôts bancaires totalisant 17,1 G\$ (17,8 G\$ au 31 octobre 2016), dont 5,2 G\$ (6,8 G\$ au 31 octobre 2016) au Canada et 11,9 G\$ (11,0 G\$ au 31 octobre 2016) dans d'autres pays.

Les variations du profil des échéances contractuelles ont découlé principalement de la migration naturelle des échéances et ont reflété également l'incidence de nos activités régulières.

Engagements au titre du crédit

Le tableau ci-après présente les échéances contractuelles des montants notionnels dans le cas d'engagements au titre du crédit. Le total des montants contractuels n'est pas représentatif des liquidités futures requises, car on prévoit qu'une tranche importante des engagements arrivera à échéance sans que des prélèvements ne soient effectués.

En millions de dollars, au 31 janvier 2017	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise ¹	Total
Prêts de valeurs ²	29 688 \$	4 756 \$	9 386 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	43 830 \$
Engagements de crédit inutilisés	225	4 954	1 377	1 863	1 684	8 103	34 786	801	135 698	189 491
Facilités de garantie de liquidité	7 249	608	668	10	14	366	-	13	-	8 928
Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	2 201	1 477	2 223	1 797	2 712	423	1 251	205	-	12 289
Lettres de crédit documentaires et commerciales	26	83	19	46	23	1	-	-	-	198
Divers	239	-	-	-	-	-	-	-	-	239
	39 628 \$	11 878 \$	13 673 \$	3 716 \$	4 433 \$	8 893 \$	36 037 \$	1 019 \$	135 698 \$	254 975 \$
31 octobre 2016	28 902 \$	23 039 \$	9 515 \$	4 484 \$	3 483 \$	7 049 \$	35 402 \$	1 393 \$	133 514 \$	246 781 \$

1) Comprend les marges de crédit personnelles, les marges de crédit garanties par un bien immobilier et les marges sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps à notre gré, d'un montant de 107,4 G\$ (105,0 G\$ au 31 octobre 2016).

2) Exclut les prêts de valeurs de 2,2 G\$ (2,5 G\$ au 31 octobre 2016) contre espèces puisqu'ils sont comptabilisés au bilan consolidé intermédiaire.

Autres obligations contractuelles

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des autres obligations contractuelles ayant une incidence sur nos besoins en financement :

En millions de dollars, au 31 janvier 2017	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats de location simple	38 \$	76 \$	112 \$	110 \$	108 \$	404 \$	875 \$	1 063 \$	2 786 \$
Obligations d'achat ¹	75	136	254	258	174	554	755	303	2 509
Cotisations de retraite ²	14	28	43	43	-	-	-	-	128
Engagements de prise ferme	334	-	-	-	-	-	-	-	334
Engagements d'investissement	-	-	1	-	2	6	9	129	147
	461 \$	240 \$	410 \$	411 \$	284 \$	964 \$	1 639 \$	1 495 \$	5 904 \$
31 octobre 2016	331 \$	325 \$	365 \$	396 \$	356 \$	1 080 \$	1 747 \$	1 532 \$	6 132 \$

1) Ententes exécutoires en droit en vertu desquelles nous convenons d'acheter des biens ou des services pour une quantité minimale ou de référence précise, à des prix fixes, minimums ou variables stipulés, sur une période donnée. Les obligations d'achat sont comprises jusqu'aux dates de fin de contrat précisées dans les ententes respectives, même si les contrats sont renouvelables. Nombre des contrats d'achat de biens et de services comprennent des dispositions nous permettant de résilier les ententes avant la fin des contrats moyennant un préavis donné. Cependant, le tableau ci-dessus présente nos obligations sans égard à ces clauses de résiliation (à moins que nous n'ayons fait connaître notre intention de résilier le contrat à la contrepartie). Le tableau exclut les achats de titres de créance et de participation réglés dans les délais standards du marché.

2) Comprennent les cotisations minimales estimées de nos régimes de retraite à prestations définies par capitalisation au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans les Caraïbes. Les cotisations minimales estimées seront uniquement comptabilisées au cours du prochain exercice, étant donné que les cotisations minimales dépendent de divers facteurs, dont le rendement du marché et les exigences réglementaires, et, de ce fait, elles sont assujetties à une grande variabilité.

Autres risques

Nous avons également des politiques et des processus pour évaluer et contrôler les autres risques, y compris le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque opérationnel, le risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité, les risques juridiques et de réputation, le risque de conformité réglementaire et le risque environnemental, et en faire le suivi. Ces risques, ainsi que les politiques et les processus connexes, sont similaires à ceux décrits aux pages 73 à 75 du Rapport annuel 2016.

Questions relatives à la comptabilité et au contrôle

Méthodes comptables critiques et estimations

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 (IAS 34), *Information financière intermédiaire*, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Un sommaire des principales méthodes comptables est présenté à la note 1 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2016. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la CIBC au 31 octobre 2016 et pour l'exercice clos à cette date.

Certaines méthodes comptables exigent que nous posions des jugements et fassions des estimations, dont certains pourraient avoir trait à des questions incertaines. Tout changement dans les jugements et estimations exigé en vertu des méthodes comptables critiques dont il est question aux pages 76 à 81 de notre Rapport annuel 2016 pourrait avoir une incidence notable sur nos résultats financiers. Aucun changement important n'a eu lieu concernant nos principales estimations comptables depuis la publication de notre Rapport annuel 2016.

Faits nouveaux en matière de comptabilité

Transition à l'IFRS 9

L'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, ce qui aurait représenté pour nous le 1^{er} novembre 2018. Une entité peut l'adopter de façon anticipée si elle en applique toutes les dispositions. Au cours de 2015, le BSIF a publié un préavis définitif exigeant que toutes les BISN adoptent l'IFRS 9 pour leur exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2017, soit un an plus tôt que la date prescrite par l'IASB. En tant que BISN, nous publierons nos premiers états financiers consolidés intermédiaires selon l'IFRS 9 pour le trimestre se terminant le 31 janvier 2018, sauf les informations qui ont trait aux dispositions relatives au « risque de crédit propre », que nous avons volontairement adoptées de façon anticipée le 1^{er} novembre 2014. L'IFRS 9 doit être appliquée de manière rétrospective, compte tenu de certaines exceptions. Comme l'autorise la norme, nous ne retraiterons pas nos états financiers consolidés comparatifs de la période précédente lorsque nous adopterons les exigences de la nouvelle norme. Nous ajusterons plutôt les soldes d'ouverture des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global au 1^{er} novembre 2017 pour tenir compte des nouvelles exigences à la date d'adoption.

Puisque la transition à l'IFRS 9 est une importante initiative pour la CIBC, nous avons mis en place un programme de transition qui est appuyé par une structure de gouvernance formelle tenant compte de toute l'organisation et comprenant une équipe affectée au projet. Le comité directeur du projet est coprésidé par des intervenants clés de nos groupes Gestion du risque et Finance, et comprend des membres des unités d'exploitation stratégique visées par la norme et des groupes fonctionnels, comme Technologie et opérations et Vérification interne. Voici les responsabilités du comité directeur :

- Veiller à l'harmonisation stratégique des dispositions de l'IFRS 9 et de l'ensemble des stratégies de la CIBC
- S'assurer que les principaux jalons sont atteints
- Offrir une orientation et des lignes directrices selon une approche globale
- Passer en revue et traiter les questions et les risques clés

Pour aider le comité directeur à s'acquitter de ses responsabilités, notre programme de transition est divisé en trois champs de travail correspondant aux trois sections de la nouvelle norme sur les instruments financiers, soit 1) classement et évaluation des instruments financiers; 2) dépréciation; et 3) comptabilité de couverture. Des intervenants spécialisés dans les directives, les processus ou les technologies au sein des unités d'exploitation stratégique et des groupes fonctionnels susceptibles d'être touchés par la transition à la norme sont affectés à chaque champ de travail.

Classement et évaluation

Selon le modèle de classement et d'évaluation de l'IFRS 9, tous les actifs financiers sous forme de titres de créance dont les flux de trésorerie ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal, y compris les actifs comportant des dérivés incorporés, doivent être classés comme des actifs financiers étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) au moment de leur comptabilisation initiale. Cette pratique a pour objectif de s'assurer que les titres de créance n'ayant pas des caractéristiques de prêt de base, notamment les options de conversion et les dividendes liés à des actions, sont évalués à la JVRN. La méthode d'évaluation ultérieure des instruments classés comme étant évalués à la JVRN en vertu de l'IFRS 9 est comparable à celle utilisée pour évaluer les instruments classés comme étant détenus à des fins de transaction en vertu de l'IAS 39.

Le classement, au moment de la comptabilisation initiale, des actifs financiers sous forme de titres de créance dont les flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal sera déterminé en fonction du modèle économique en vertu duquel ces titres sont gérés. Les titres de créance qui sont gérés sur la base qu'ils sont « détenus à des fins de transaction » ou « évalués à la juste valeur » seront classés comme étant évalués à la JVRN. Les titres de créance qui sont gérés sur la base qu'ils sont « détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie et en vue de les vendre » seront comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JV-AERG) pour les titres de créance. Les titres de créance qui sont gérés sur la base qu'ils sont « détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie » seront classés comme étant évalués au coût amorti. L'évaluation ultérieure des titres classés comme étant évalués à la JV-AERG et au coût amorti en vertu de l'IFRS 9 s'effectue selon un modèle similaire respectivement aux titres de créance classés comme étant disponibles à la vente et classés dans les prêts et créances en vertu de l'IAS 39, à l'exception des provisions pour dépréciation qui sont décrites ci-après.

Les actifs financiers sous forme de titres de créance qui seraient autrement classés comme étant évalués à la JV-AERG ou au coût amorti peuvent être désignés irrévocablement, lors de leur comptabilisation initiale, comme étant évalués à la JVRN si cette désignation élimine ou réduit de façon importante une non-concordance comptable et si certaines exigences du BSIF sont respectées.

Tous les actifs financiers sous forme de titres de participation doivent être classés lors de leur comptabilisation initiale comme étant évalués à la JVRN, à moins qu'une désignation irrévocable soit faite pour classer l'instrument comme étant évalué à la JV-AERG pour les titres de participation. Contrairement aux titres de capitaux propres classés comme étant disponibles à la vente en vertu de l'IAS 39, les titres de participation classés comme étant évalués à la JV-AERG entraînent la comptabilisation de tous les profits et pertes réalisés et latents dans les autres éléments du résultat global sans reclassement en résultat net. Seuls les dividendes continuent d'être comptabilisés en résultat net.

Le classement et l'évaluation des passifs financiers demeurent essentiellement inchangés par rapport aux exigences actuelles de l'IAS 39, à l'exception des variations de la juste valeur des passifs désignés à la juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre, qui doivent être présentées dans les AERG plutôt que dans le résultat net, traitement que nous avons adopté de façon anticipée le 1^{er} novembre 2014.

Les dérivés continuent d'être évalués à la JVRN selon l'IFRS 9.

Dépréciation

Les nouvelles lignes directrices en matière de dépréciation présentent un modèle fondé sur les pertes de crédit attendues applicable à tous les actifs financiers sous forme de titres de créance classés comme étant évalués au coût amorti ou à la JV-AERG. De plus, ce modèle s'applique aux engagements de prêt et aux garanties financières qui ne sont pas évalués à la JVRN.

Modèle fondé sur les pertes subies v. modèle fondé sur les pertes attendues

L'application du modèle fondé sur les pertes de crédit attendues modifiera considérablement notre méthode et nos modèles liés aux pertes de crédit. Les provisions pour pertes de crédit attendues reflètent le montant objectif et fondé sur des pondérations probabilistes qui est déterminé par l'évaluation d'un intervalle de résultats possibles, la valeur temps de l'argent et les informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions de la conjoncture encore à venir. Ce modèle est comparable au modèle actuel fondé sur les pertes subies en vertu de l'IAS 39, lequel prend en compte la meilleure estimation, la valeur temps de l'argent et les informations sur des événements passés et les circonstances actuelles. La nouvelle norme concernant la dépréciation a pour objectif d'assurer que les pertes pour la durée de vie de tous les instruments financiers ayant subi une augmentation importante du risque de crédit depuis leur comptabilisation initiale sont enregistrées. Ainsi, les provisions pour pertes de crédit attendues seront évaluées au montant des i) pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir, ou ii) pertes de crédit attendues pour la durée de vie dans le cas des instruments financiers ayant subi une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. Ce modèle se compare au modèle actuel fondé sur les pertes subies qui comptabilise des pertes sur créances pour la durée de vie lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation. Étant donné qu'il inclut un critère de détérioration relative de la qualité du crédit et la prise en compte d'informations prospectives, le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues élimine la notion de seuil ou d'événement déclencheur qui était nécessaire en vertu du modèle fondé sur les pertes subies, ce qui entraîne la comptabilisation plus hâtive des pertes de crédit attendues pour la durée de vie en fonction de l'IFRS 9.

Passage à la notion de stade et augmentation importante du risque de crédit

Pour les instruments financiers non dépréciés :

- Sont considérés comme étant de premier stade tous les instruments financiers non dépréciés n'ayant pas subi une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. Les entités doivent comptabiliser des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir à l'égard des instruments financiers de premier stade. Pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de façon importante, les entités doivent comparer le risque que l'instrument financier fasse l'objet d'un défaut à la date de clôture avec le risque que l'instrument financier fasse l'objet d'un défaut à la date de la comptabilisation initiale.
- Sont considérés comme étant de deuxième stade tous les instruments financiers non dépréciés ayant subi une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. Les entités doivent comptabiliser des pertes de crédit attendues pour la durée de vie à l'égard des instruments financiers de deuxième stade. Pour les périodes ultérieures, si le risque de crédit que comporte l'instrument financier diminue et qu'il n'y a plus d'augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, alors les entités doivent de nouveau comptabiliser les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. À l'opposition des critères du premier et du deuxième stade, des provisions, inhérentes au modèle des pertes subies de l'IAS 39, sont constituées pour les instruments financiers non dépréciés en cas de pertes sur créances subies mais non encore décelées.

Pour les instruments financiers dépréciés :

- Les instruments financiers sont classés comme étant de troisième stade lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements générateurs de pertes intervenus après la comptabilisation initiale et ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés d'un prêt ou d'un portefeuille de prêts. Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues exige que des pertes de crédit attendues pour la durée de vie soient comptabilisées pour les instruments financiers dépréciés, exigence similaire à celles actuellement en vigueur et de l'IAS 39 concernant les instruments financiers dépréciés.

Dans le cas de nos portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements, les provisions pour instruments dépréciés évaluées individuellement comptabilisées en vertu de l'IAS 39 seront généralement remplacées par des provisions pour prêts de troisième stade en vertu de l'IFRS 9, tandis que les provisions collectives pour les instruments financiers non dépréciés seront généralement remplacées par des provisions pour prêts de premier stade ou de deuxième stade en vertu de l'IFRS 9. Dans le cas de nos portefeuilles de détail, la tranche de nos provisions collectives ayant trait à des instruments financiers dépréciés selon l'IAS 39 sera généralement remplacée par des provisions pour prêts de troisième stade, alors que la tranche de nos provisions collectives visant des instruments non dépréciés sera généralement remplacée par des provisions pour prêts de premier stade ou de deuxième stade selon l'IFRS 9.

Nos définitions de la notion de défaut, notre politique en matière de radiations et notre politique visant la comptabilisation des produits d'intérêts en vertu de l'IAS 39 ne devraient pas différer significativement en vertu du modèle fondé sur les pertes de crédit attendues.

Principaux facteurs touchant les pertes de crédit attendues

À l'heure actuelle, nous apportons des améliorations au modèle fondé sur les pertes de crédit attendues et en testons l'application à nos portefeuilles touchés, ce qui comprend l'établissement des données, des processus et des systèmes dans le but d'inclure les concepts suivants, qui nécessitent un niveau élevé de jugement. Ces concepts auront une incidence importante sur le montant des provisions pour pertes de crédit attendues et augmenteront la volatilité des provisions :

- Déterminer à quel moment une augmentation importante du risque de crédit d'un actif financier est survenue
- Calculer les pertes de crédit pour les 12 mois à venir et pour la durée de vie
- Inclure des informations prospectives en utilisant de nombreux scénarios probabilistes

Dans la plupart de nos portefeuilles de détail, nous déterminerons s'il y a une augmentation importante du risque de crédit en fonction des variations relatives de la probabilité de défaut (PD) sur la durée de vie des instruments financiers depuis la comptabilisation initiale. Dans la plupart de nos portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements, ainsi que pour les titres de créance évalués à la JV-AERG, nous déterminerons s'il y a une augmentation importante du risque de crédit en fonction des variations relatives de la notation interne du risque depuis la comptabilisation initiale. En ce qui concerne la durée de vie d'un instrument financier, la période maximale à prendre en compte pour évaluer les pertes de crédit attendues sera la période contractuelle maximale pendant laquelle une entité est exposée au risque de crédit. Pour les facilités de crédit renouvelables, comme les cartes de crédit, une entité doit évaluer les pertes de crédit attendues sur la période pendant laquelle elle est exposée au risque de crédit, et ces pertes ne seront pas atténuées par des mesures de gestion du risque de crédit, même si la période s'étend au-delà de la période contractuelle maximale.

Nous testons actuellement le processus qui déterminera les facteurs prospectifs macroéconomiques qui seront utilisés dans nos modèles. Ce processus tire parti des processus prospectifs que nous avons déjà en place et détermine les facteurs prospectifs macroéconomiques applicables à plusieurs scénarios pour que nous puissions obtenir une pondération appropriée des probabilités de pertes attendues à comptabiliser dans notre bilan. La supervision de ce processus sera assurée par un comité de gouvernance composé d'intervenants internes clés des fonctions économie, gestion du risque et finances.

Utilisation du cadre réglementaire

Notre modèle fondé sur les pertes de crédit attendues tire également parti des données, systèmes et processus utilisés dans le calcul des ajustements réglementaires pour les pertes attendues selon Bâle pour la tranche de nos portefeuilles assujettis à l'approche NI avancée. Les ajustements appropriés seront apportés aux paramètres de Bâle afin qu'ils soient conformes aux dispositions de l'IFRS 9, notamment les faire passer de paramètres fondés sur le cycle économique et de paramètres liés au ralentissement économique appliqués dans les calculs réglementaires selon Bâle à des paramètres fondés à un moment dans le temps appliqués en vertu de l'IFRS 9, lesquels prennent en considération des informations prospectives. De plus, les pertes de crédit selon l'IFRS 9 sont évaluées sur un horizon de douze mois pour les instruments financiers de premier stade et sur la durée de vie pour les instruments financiers de deuxième et troisième stade, comparativement à un horizon de douze mois pour les portefeuilles assujettis à l'approche NI avancée en vertu de Bâle. Les principaux ajustements à apporter aux paramètres de risque selon Bâle sont présentés dans le tableau ci-après :

	Fonds propres réglementaires	IFRS 9
PD	La PD prévue pour tout le cycle fondée sur la moyenne à long terme de la PD dans le cadre d'un cycle économique complet.	La PD ponctuelle pour les 12 mois à venir ou pour la durée de vie est fondée sur les circonstances actuelles et les hypothèses prospectives pertinentes.
PCD	La perte en cas de défaut (PCD) dans un scénario de ralentissement fondée sur les pertes qui seraient attendues au cours d'un ralentissement économique et soumises à certains planchers réglementaires. Montant actualisé en utilisant le coût du capital.	La PCD pondérée en fonction des probabilités non biaisée fondée sur la PCD estimative, y compris l'incidence des hypothèses prospectives pertinentes, dont les variations de la valeur de la garantie. Montant actualisé en utilisant le taux d'intérêt effectif initial.
ECD	Montant fondé sur le solde utilisé majoré de l'utilisation prévue de toute tranche non utilisée avant le défaut. Ce montant ne peut être inférieur au solde utilisé.	Montant de l'amortissement et du remboursement du capital et du paiement des intérêts entre la date du bilan et la date où le défaut est enregistré.
Divers		Les pertes de crédit attendues sont actualisées à compter de la date du défaut jusqu'à la date de clôture.

Principales activités

Les données, les processus et les systèmes qui serviront à déterminer les provisions pour pertes de crédit attendues continueront de faire l'objet d'améliorations, de validations et de tests tout au long de l'exercice 2017. Les améliorations apportées tiendront compte de tous les commentaires reçus de notre équipe de validation et d'autres parties intéressées. Au cours de l'exercice, nous veillerons également à ce que tous les contrôles internes pertinents et toutes les politiques pertinentes soient mis à jour, et continuerons de former les principales parties intéressées. Le Comité de vérification recevra périodiquement des comptes rendus.

Nous prévoyons aussi appliquer une nouvelle politique fondée sur l'IFRS 9, soit d'imputer les variations de pertes de crédit attendues, y compris les variations des pertes de crédit attendues visant les instruments de premier stade et de deuxième stade, à l'ensemble de nos unités d'exploitation stratégique plutôt que d'imputer les variations de notre provision collective visant les instruments financiers non dépréciés à Siège social et autres, comme nous le faisons auparavant.

Nous évaluons en ce moment l'incidence éventuelle de l'IFRS 9 sur les fonds propres réglementaires. L'incidence découlant des variations éventuelles de nos provisions aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires comptabilisées au bilan en vertu de l'IFRS 9 pourrait être en partie atténuée par des variations aux ajustements négatifs apportés aux fonds propres réglementaires se rapportant à toute insuffisance de l'encours des provisions pour pertes réglementaires attendues dans le calcul des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La mise en œuvre des dispositions de l'IFRS 9 tient compte de l'ensemble des exigences réglementaires, dont les lignes directrices publiées par le BSIF et le CBCB en ce qui concerne les saines pratiques en matière de risque de crédit dans le cadre de la mise en œuvre et de l'application de modèles de comptabilisation des pertes de crédit attendues. Nous continuons également de surveiller les faits nouveaux en matière de réglementation portant sur les nouvelles exigences en matière de dépréciation fondée sur les pertes de crédit attendues. En octobre 2016, le CBCB a publié le document de réflexion intitulé *Regulatory treatment of accounting provisions*, aux fins de commentaires alors qu'il évalue les options pour élaborer la politique visant le traitement réglementaire à long terme des dispositions comptables compte tenu du changement de modèle de comptabilisation qui est passé du modèle de pertes subies à un modèle de pertes de crédit attendues. Le CBCB a également publié le document consultatif intitulé *Regulatory treatment of accounting provisions – interim approach and transitional arrangements*, qui propose de continuer d'appliquer, pour une période intermédiaire, le traitement réglementaire actuel des dispositions comptables en vertu de l'approche standard et de l'approche NI pour le calcul du risque de crédit. Le document consultatif présente aussi trois approches possibles, à des fins de commentaires, à l'égard d'un allègement transitoire au titre des normes de fonds propres, si un tel allègement était accordé.

Comptabilité de couverture

Les lignes directrices en matière de comptabilité de couverture de l'IFRS 9 visent à harmoniser plus efficacement le traitement comptable et la gestion des risques. Cependant, l'IFRS 9 permet aux entités de continuer d'appliquer les dispositions actuelles en matière de comptabilité de couverture de l'IAS 39 plutôt que d'adopter les dispositions de l'IFRS 9 en attendant l'achèvement du projet de l'IASB concernant la comptabilité de macro-couverture. Comme l'autorise la norme, nous avons choisi de ne pas adopter les dispositions de la comptabilité de couverture de l'IFRS 9, mais plutôt de continuer d'appliquer celles de l'IAS 39. Cependant, nous adopterons les nouvelles exigences à l'égard des informations à fournir concernant la comptabilité de couverture applicables en vertu des modifications apportées à l'IFRS 7 pour notre exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2017.

Autres modifications des méthodes comptables

Pour plus de précisions sur les autres modifications de méthodes comptables futures, se reporter à la note 32 des états financiers consolidés figurant dans notre Rapport annuel 2016.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act

La loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* (la « Loi Dodd-Frank ») a été adoptée aux États-Unis en juillet 2010. Elle contient de nombreuses mesures de réforme ayant une incidence sur le secteur des services financiers. Ces réformes touchent toutes les institutions financières aux États-Unis et de nombreuses institutions financières qui exercent des activités à l'étranger. La plupart des passages de la Loi Dodd-Frank sont entrés en vigueur, alors que d'autres passages demeurent soumis à l'adoption des règles définitives par les autorités gouvernementales américaines ou à l'expiration de périodes de transition. La CIBC est assujettie à certaines exigences particulières, notamment : i) des obligations de compensation, de déclaration des opérations et d'inscription des activités de négociation pour les dérivés de gré à gré; ii) des normes plus exigeantes en matière de fonds propres, de liquidité et de prudence, dont les normes prudentielles et les exigences de mesures correctives précoces plus rigoureuses en vertu des articles 165 et 166 de la Loi Dodd-Frank; iii) des règles de prise en charge obligatoire des risques applicables aux promoteurs de titres adossés à des créances mobilières et aux activités de titrisation; et iv) des restrictions à la négociation pour compte propre et aux activités relatives aux fonds de capital-investissement et aux fonds de couverture, souvent appelées la Règle Volcker.

Ces réformes ont fait croître les coûts engagés pour nous conformer à la réglementation et ont limité notre faculté d'entreprendre certaines activités aux États-Unis et ailleurs, mais nous ne nous attendons pas à ce que les coûts et les restrictions liés aux nouvelles dispositions réglementaires aient une incidence notable sur nos résultats financiers. La CIBC continue d'affecter les ressources nécessaires pour s'assurer qu'elle met en œuvre toutes les mesures requises en vertu des dispositions réglementaires applicables prises aux termes de la Loi Dodd-Frank. Nous surveillons constamment l'évolution dans ce secteur, y compris les changements à venir dans les textes légaux ou réglementaires qui pourraient être adoptés par le nouveau gouvernement aux États-Unis.

Échange automatique de renseignements – Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Dans le cadre de l'initiative de l'OCDE, de nombreux pays se sont engagés à échanger automatiquement des renseignements relativement aux comptes détenus par des résidents fiscaux des pays signataires au moyen de la Norme commune de déclaration (NCD). Les pays pionniers mettent la NCD en œuvre depuis janvier 2016, tandis que d'autres pays, dont le Canada, ont accepté de la mettre en œuvre au cours des prochaines années. Le Canada a adopté des propositions législatives concernant la mise en œuvre de la NCD le 15 décembre 2016, qui prendront effet en 2017. La CIBC s'acquittera de toutes ses obligations en vertu de la NCD en conformité avec le droit local, dans tous les pays visés où elle exerce ses activités.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction de la CIBC, en collaboration avec le président et chef de la direction et le chef des services financiers, a évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la CIBC en date du 31 janvier 2017 (conformément aux règles de la SEC et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières). D'après cette évaluation, le président et chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que ces contrôles et procédures étaient efficaces.

Modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2017, le contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière n'a fait l'objet d'aucun changement qui a modifié de façon importante son contrôle interne à l'égard de l'information financière ou qui aurait raisonnablement pu le faire.

Transactions entre parties liées

Il n'y a eu aucun changement important aux procédures et aux politiques de la CIBC concernant les transactions entre parties liées depuis le 31 octobre 2016. Pour plus de précisions, se reporter aux pages 82 et 158 du Rapport annuel 2016.

États financiers consolidés intermédiaires (non audité)

Table des matières

44	Bilan consolidé
45	Compte de résultat consolidé
46	État du résultat global consolidé
47	État des variations des capitaux propres consolidé
48	Tableau des flux de trésorerie consolidé
49	Notes des états financiers consolidés intermédiaires

49	Note 1	–	Changements de méthodes comptables	56	Note 8	–	Capital-actions
50	Note 2	–	Évaluation de la juste valeur	57	Note 9	–	Avantages postérieurs à l'emploi
53	Note 3	–	Acquisition et cession importantes	57	Note 10	–	Impôt sur le résultat
53	Note 4	–	Valeurs mobilières	58	Note 11	–	Résultat par action
54	Note 5	–	Prêts	58	Note 12	–	Passifs éventuels et provisions
54	Note 6	–	Entités structurées et décomptabilisation des actifs financiers	59	Note 13	–	Informations sectorielles
55	Note 7	–	Dépôts	61	Note 14	–	Instruments financiers – informations à fournir

Bilan consolidé

Non audité, en millions de dollars, au	31 janv. 2017	31 oct. 2016
ACTIF		
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	3 185 \$	3 500 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	12 204	10 665
Valeurs mobilières		
Compte de négociation	55 934	49 915
Disponibles à la vente (note 4)	33 444	37 253
Désignées à leur juste valeur	146	255
	89 524	87 423
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	5 567	5 433
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	38 989	28 377
Prêts		
Prêts hypothécaires à l'habitation	191 888	187 298
Prêts personnels	38 221	38 041
Cartes de crédit	12 180	12 332
Entreprises et gouvernements	73 274	71 437
Provision pour pertes sur créances (note 5)	(1 640)	(1 691)
	313 923	307 417
Divers		
Dérivés	23 897	27 762
Engagements de clients en vertu d'acceptations	8 171	12 364
Terrains, bâtiments et matériel	1 752	1 898
Goodwill	1 523	1 539
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	1 428	1 410
Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	710	766
Actifs d'impôt différé	639	771
Autres actifs	11 782	12 032
	49 902	58 542
	513 294 \$	501 357 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Dépôts (note 7)		
Particuliers	150 380 \$	148 081 \$
Entreprises et gouvernements	205 602	190 240
Banques	17 117	17 842
Emprunts garantis	36 654	39 484
	409 753	395 647
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	11 772	10 338
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	2 177	2 518
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	15 046	11 694
Divers		
Dérivés	25 923	28 807
Acceptations	8 173	12 395
Passifs d'impôt différé	22	21
Autres passifs	12 400	12 898
	46 518	54 121
Titres secondaires	3 302	3 366
Capitaux propres		
Actions privilégiées	1 000	1 000
Actions ordinaires (note 8)	8 286	8 026
Surplus d'apport	65	72
Résultats non distribués	14 483	13 584
Cumul des autres éléments du résultat global	698	790
Total des capitaux propres applicables aux actionnaires	24 532	23 472
Participations ne donnant pas le contrôle	194	201
Total des capitaux propres	24 726	23 673
	513 294 \$	501 357 \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Compte de résultat consolidé

	31 janv. 2017	31 oct. 2016	31 janv. 2016
Non audité, en millions de dollars, sauf indication contraire, pour les trois mois clos le			
Produits d'intérêts			
Prêts	2 563 \$	2 531 \$	2 426 \$
Valeurs mobilières	485	457	435
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	107	90	73
Dépôts auprès d'autres banques	37	37	33
	3 192	3 115	2 967
Charges d'intérêts			
Dépôts	896	878	742
Valeurs vendues à découvert	61	45	55
Valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	47	36	24
Titres secondaires	35	35	28
Divers	11	11	12
	1 050	1 005	861
Produits nets d'intérêts	2 142	2 110	2 106
Produits autres que d'intérêts			
Rémunération de prise ferme et honoraires de consultation	109	103	80
Frais sur les dépôts et les paiements	213	207	213
Commissions sur crédit	175	166	147
Honoraires d'administration de cartes	128	125	122
Honoraires de gestion de placements et de garde	240	233	212
Produits tirés des fonds communs de placement	389	378	366
Produits tirés des assurances, nets des réclamations	107	97	100
Commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières	90	83	84
Produits (pertes) de négociation	115	(32)	(46)
Profits sur valeurs disponibles à la vente, montant net	33	6	8
Profits sur valeurs désignées à leur juste valeur, montant net	-	10	5
Produits tirés des opérations de change autres que de négociation	60	53	57
Quote-part du résultat d'entreprises associées et de coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	21	24	29
Divers (note 3)	387	118	104
	2 067	1 571	1 481
Total des produits	4 209	3 681	3 587
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 5)	212	222	262
Charges autres que d'intérêts			
Salaires et avantages du personnel	1 309	1 292	1 217
Frais d'occupation	198	209	200
Matériel informatique, logiciels et matériel de bureau	365	393	321
Communications	75	75	81
Publicité et expansion des affaires	54	77	63
Honoraires	41	61	44
Taxes d'affaires et impôts et taxes sur le capital	24	18	21
Divers	208	222	217
	2 274	2 347	2 164
Résultat avant impôt sur le résultat	1 723	1 112	1 161
Impôt sur le résultat	316	181	179
Résultat net	1 407 \$	931 \$	982 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	5 \$	4 \$	5 \$
Porteurs d'actions privilégiées	9 \$	10 \$	9 \$
Porteurs d'actions ordinaires	1 393	917	968
Résultat net applicable aux actionnaires	1 402 \$	927 \$	977 \$
Résultat par action (en dollars) (note 11)			
De base	3,50 \$	2,32 \$	2,44 \$
Dilué	3,50	2,32	2,43
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	1,24	1,21	1,15

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

État du résultat global consolidé

Non audité, en millions de dollars, pour les trois mois clos le	31 janv. 2017	31 oct. 2016	31 janv. 2016
Résultat net	1 407 \$	931 \$	982 \$
Autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net			
Écart de change, montant net			
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	(684)	606	742
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	431	(383)	(340)
	(253)	223	402
Variation nette des valeurs disponibles à la vente			
Profits nets (pertes nettes) sur valeurs disponibles à la vente	(47)	14	(16)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur valeurs disponibles à la vente	(23)	(5)	(6)
	(70)	9	(22)
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie			
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	56	8	(40)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(41)	(11)	33
	15	(3)	(7)
Autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net			
Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	219	55	(286)
Variation nette de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit	(3)	(3)	(1)
Total des autres éléments du résultat global¹	(92)	281	86
Résultat global	1 315 \$	1 212 \$	1 068 \$
Résultat global applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	5 \$	4 \$	5 \$
Porteurs d'actions privilégiées	9 \$	10 \$	9 \$
Porteurs d'actions ordinaires	1 301	1 198	1 054
Résultat global applicable aux actionnaires	1 310 \$	1 208 \$	1 063 \$

1) Comprend des pertes de 17 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2017 (2 M\$ de profits au 31 octobre 2016 et 4 M\$ de pertes au 31 janvier 2016) ayant trait à nos placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Non audité, en millions de dollars, pour les trois mois clos le	31 janv. 2017	31 oct. 2016	31 janv. 2016
(Charge) économie d'impôt			
Éléments qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net			
Écart de change, montant net			
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	22 \$	(19) \$	(61) \$
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	(80)	69	85
	(58)	50	24
Variation nette des valeurs disponibles à la vente			
Profits nets (pertes nettes) sur valeurs disponibles à la vente	(4)	(6)	8
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur valeurs disponibles à la vente	10	1	2
	6	(5)	10
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie			
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(20)	(3)	14
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	15	4	(11)
	(5)	1	3
Éléments qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net			
Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	(80)	(13)	104
Variation nette de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit	1	-	-
	(136) \$	33 \$	141 \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

État des variations des capitaux propres consolidé

	31 janv. 2017	31 oct. 2016	31 janv. 2016
Non audité, en millions de dollars, pour les trois mois clos le			
Actions privilégiées			
Solde au début de la période	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$
Émission d'actions privilégiées	-	-	-
Rachat d'actions privilégiées	-	-	-
Solde à la fin de la période	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$
Actions ordinaires (note 8)			
Solde au début de la période	8 026 \$	7 806 \$	7 813 \$
Émission d'actions ordinaires	261	212	20
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	-	(46)
Actions autodétenues	(1)	8	(1)
Solde à la fin de la période	8 286 \$	8 026 \$	7 786 \$
Surplus d'apport			
Solde au début de la période	72 \$	73 \$	76 \$
Charge au titre des options sur actions	-	2	1
Options sur actions exercées	(7)	(2)	(3)
Divers	-	(1)	1
Solde à la fin de la période	65 \$	72 \$	75 \$
Résultats non distribués			
Solde au début de la période	13 584 \$	13 145 \$	11 433 \$
Résultat net applicable aux actionnaires	1 402	927	977
Dividendes			
Actions privilégiées	(9)	(10)	(9)
Actions ordinaires	(493)	(478)	(457)
Prime à l'achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	-	(159)
Divers	(1)	-	-
Solde à la fin de la période	14 483 \$	13 584 \$	11 785 \$
Cumul des autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat			
Cumul des autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net			
Écart de change, montant net			
Solde au début de la période	1 114 \$	891 \$	1 035 \$
Variation nette de l'écart de change	(253)	223	402
Solde à la fin de la période	861 \$	1 114 \$	1 437 \$
Profits nets (pertes nettes) sur valeurs disponibles à la vente			
Solde au début de la période	161 \$	152 \$	94 \$
Variation nette des valeurs disponibles à la vente	(70)	9	(22)
Solde à la fin de la période	91 \$	161 \$	72 \$
Profits nets (pertes nettes) sur couvertures de flux de trésorerie			
Solde au début de la période	23 \$	26 \$	22 \$
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie	15	(3)	(7)
Solde à la fin de la période	38 \$	23 \$	15 \$
Cumul des autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net			
Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies			
Solde au début de la période	(508) \$	(563) \$	(118) \$
Variation nette des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	219	55	(286)
Solde à la fin de la période	(289) \$	(508) \$	(404) \$
Profits nets (pertes nettes) découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit			
Solde au début de la période	- \$	3 \$	5 \$
Variation nette attribuable aux variations du risque de crédit	(3)	(3)	(1)
Solde à la fin de la période	(3) \$	- \$	4 \$
Total du cumul des autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat	698 \$	790 \$	1 124 \$
Participations ne donnant pas le contrôle			
Solde au début de la période	201 \$	188 \$	193 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	5	4	5
Dividendes	(4)	-	(15)
Divers	(8)	9	12
Solde à la fin de la période	194 \$	201 \$	195 \$
Capitaux propres à la fin de la période	24 726 \$	23 673 \$	21 965 \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Tableau des flux de trésorerie consolidé

Non audité, en millions de dollars, pour les trois mois clos le	31 janv. 2017	31 oct. 2016	31 janv. 2016
Flux de trésorerie d'exploitation			
Résultat net	1 407 \$	931 \$	982 \$
Ajustements pour rapprocher le résultat net des flux de trésorerie d'exploitation			
Dotation à la provision pour pertes sur créances	212	222	262
Amortissement et perte de valeur ¹	120	129	106
Charge au titre des options sur actions	-	2	1
Impôt différé	47	14	(34)
Pertes (profits) sur valeurs disponibles à la vente, montant net	(33)	(6)	(8)
Pertes nettes (profits nets) à la cession de terrains, de bâtiments et de matériel	(301)	(11)	-
Autres éléments hors caisse, montant net	21	(93)	(105)
Variations nettes des actifs et des passifs d'exploitation			
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(1 539)	(479)	6 210
Prêts, nets des remboursements	(7 128)	(9 003)	(9 651)
Dépôts, nets des retraits	14 072	6 277	10 421
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	1 434	905	(216)
Intérêts courus à recevoir	76	(49)	(1)
Intérêts courus à payer	(109)	194	(342)
Actifs dérivés	3 851	768	(5 603)
Passifs dérivés	(2 877)	(1 386)	6 643
Valeurs du compte de négociation	(6 019)	(746)	2 097
Valeurs désignées à leur juste valeur	109	7	(15)
Autres actifs et passifs désignés à leur juste valeur	503	15	(10)
Impôt exigible	31	(20)	43
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	(341)	(212)	911
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	3 352	1 056	(2 370)
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	(134)	(116)	(737)
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	(10 612)	2 766	(740)
Divers, montant net	(307)	1 409	(943)
	(4 165)	2 574	6 901
Flux de trésorerie de financement			
Émission de titres secondaires	-	-	1 000
Remboursement/rachat/échéance de titres secondaires	-	(14)	(1 500)
Émission d'actions ordinaires au comptant	254	210	17
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	-	(205)
Vente (achat) d'actions autodétenues, montant net	(1)	8	(1)
Dividendes versés	(502)	(488)	(466)
	(249)	(284)	(1 155)
Flux de trésorerie d'investissement			
Achat de valeurs disponibles à la vente	(4 865)	(6 380)	(10 067)
Produit de la vente de valeurs disponibles à la vente	5 962	1 755	1 986
Produit à l'échéance de valeurs disponibles à la vente	2 686	2 925	2 457
Vente (achat) de terrains, de bâtiments et de matériel, montant net	365	(75)	(50)
	4 148	(1 775)	(5 674)
Incidence de la fluctuation des taux de change sur la trésorerie et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(49)	43	130
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au cours de la période	(315)	558	202
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de la période	3 500	2 942	3 053
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de la période²	3 185 \$	3 500 \$	3 255 \$
Intérêts versés au comptant	1 159 \$	811 \$	1 203 \$
Intérêts reçus au comptant	2 996	2 770	2 714
Dividendes reçus au comptant	272	296	252
Impôt sur le résultat payé au comptant	238	187	170

1) Comprennent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels, ainsi que d'autres immobilisations incorporelles.

2) Comprennent des soldes soumis à restrictions de 438 M\$ (422 M\$ au 31 octobre 2016 et 432 M\$ au 31 janvier 2016).

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Notes des états financiers consolidés intermédiaires (non audité)

Les états financiers consolidés intermédiaires de la CIBC ont été préparés selon le paragraphe 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), les états financiers doivent être préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 (IAS 34), *Information financière intermédiaire*, et ne comprennent pas toute l'information qui doit être présentée dans les états financiers consolidés annuels complets. Les présents états financiers intermédiaires sont dressés selon les mêmes méthodes et conventions comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la CIBC au 31 octobre 2016 et pour l'exercice clos à cette date.

À moins d'indication contraire, tous les montants contenus dans les présents états financiers consolidés intermédiaires sont libellés en dollars canadiens. La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires a été approuvée par le conseil d'administration le 22 février 2017.

1. Changements de méthodes comptables

a) Modifications des normes comptables

Il n'y a aucune norme comptable nouvelle ou modifiée que la CIBC doit adopter au cours du présent exercice.

b) Modifications de méthodes comptables futures

L'IFRS 9, *Instruments financiers*, publiée en juillet 2014, remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. L'IFRS 9 s'appliquera pour nous le 1^{er} novembre 2017. Pour plus de précisions sur la transition à l'IFRS 9, se reporter à la section Faits nouveaux en matière de comptabilité aux pages 40 à 42 du rapport de gestion.

Pour plus de précisions sur les autres modifications de méthodes comptables futures, se reporter à la note 32 des états financiers consolidés comprise dans notre Rapport annuel 2016. Nous continuons d'évaluer l'incidence des normes que nous adopterons après l'exercice 2017.

2. Évaluation de la juste valeur

Le tableau ci-dessous présente les niveaux au sein de la hiérarchie de la juste valeur dans lesquels les justes valeurs des instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur au bilan consolidé intermédiaire sont classées :

	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Total 31 janv. 2017	Total 31 oct. 2016
	Cours du marché		Technique d'évaluation – données observables sur le marché		Technique d'évaluation – données inobservables sur le marché			
	31 janv. 2017	31 oct. 2016	31 janv. 2017	31 oct. 2016	31 janv. 2017	31 oct. 2016		
En millions de dollars, au								
Actifs financiers								
Dépôts auprès d'autres banques	- \$	- \$	380 \$	347 \$	- \$	- \$	380 \$	347 \$
Valeurs du compte de négociation								
Valeurs émises ou garanties par le gouvernement	3 194	1 474	11 575	9 307	-	-	14 769	10 781
Titres de participation de sociétés	37 524	35 023	405	554	41	40	37 970	35 617
Titres de créance de sociétés	-	-	1 991	1 853	-	-	1 991	1 853
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	-	-	1 198	1 168	6	496	1 204	1 664
	40 718	36 497	15 169	12 882	47	536	55 934	49 915
Prêts liés au compte de négociation								
Entreprises et gouvernements	-	-	10 976	6 640	-	-	10 976	6 640
Valeurs disponibles à la vente								
Valeurs émises ou garanties par le gouvernement	1 891	1 429	19 153	22 445	-	-	21 044	23 874
Titres de participation de sociétés	59	30	-	-	338	344	397	374
Titres de créance de sociétés	-	-	5 390	5 838	5	5	5 395	5 843
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	-	-	4 961	5 215	1 647	1 947	6 608	7 162
	1 950	1 459	29 504	33 498	1 990	2 296	33 444	37 253
Valeurs désignées à leur juste valeur								
Valeurs émises ou garanties par le gouvernement	-	-	55	59	-	-	55	59
Titres de créance de sociétés	-	-	-	102	-	-	-	102
Titres adossés à des créances mobilières	-	-	-	-	91	94	91	94
	-	-	55	161	91	94	146	255
Dérivés								
De taux d'intérêt	-	-	10 182	12 409	11	31	10 193	12 440
De change	-	-	10 114	12 492	-	-	10 114	12 492
De crédit	-	-	-	2	140	140	140	142
Sur actions	871	742	874	364	12	24	1 757	1 130
Sur métaux précieux	-	-	217	70	-	-	217	70
Autres dérivés sur marchandises	209	161	1 267	1 327	-	-	1 476	1 488
	1 080	903	22 654	26 664	163	195	23 897	27 762
Total des actifs financiers	43 748 \$	38 859 \$	78 738 \$	80 192 \$	2 291 \$	3 121 \$	124 777 \$	122 172 \$
Passifs financiers								
Dépôts et autres passifs ¹	- \$	- \$	(4 168) \$	(3 124) \$	(263) \$	(506) \$	(4 431) \$	(3 630) \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(7 616)	(4 684)	(4 156)	(5 654)	-	-	(11 772)	(10 338)
	(7 616)	(4 684)	(8 324)	(8 778)	(263)	(506)	(16 203)	(13 968)
Dérivés								
De taux d'intérêt	-	(2)	(9 607)	(11 926)	(27)	(35)	(9 634)	(11 963)
De change	-	-	(12 966)	(13 599)	-	-	(12 966)	(13 599)
De crédit	-	-	(20)	(18)	(159)	(197)	(179)	(215)
Sur actions	(515)	(491)	(1 575)	(1 446)	(42)	(42)	(2 132)	(1 979)
Sur métaux précieux	-	-	(89)	(34)	-	-	(89)	(34)
Autres dérivés sur marchandises	(239)	(216)	(684)	(801)	-	-	(923)	(1 017)
	(754)	(709)	(24 941)	(27 824)	(228)	(274)	(25 923)	(28 807)
Total des passifs financiers	(8 370) \$	(5 393) \$	(33 265) \$	(36 602) \$	(491) \$	(780) \$	(42 126) \$	(42 775) \$

¹ Comprendent les dépôts désignés à leur juste valeur de 3 780 M\$ (3 281 M\$ au 31 octobre 2016), les passifs dérivés incorporés séparés nets de 366 M\$ (203 M\$ au 31 octobre 2016), les autres passifs désignés à leur juste valeur de 14 M\$ (11 M\$ au 31 octobre 2016) et les autres passifs financiers évalués à leur juste valeur de 271 M\$ (135 M\$ au 31 octobre 2016).

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur sont réputés avoir eu lieu au début du trimestre au cours duquel ce transfert a eu lieu et ils peuvent survenir en présence de renseignements additionnels ou nouveaux concernant les données d'évaluation et les changements concernant leur observabilité. Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2017, nous avons transféré une valeur de néant du compte de négociation et un montant de 197 M\$ de valeurs vendues à découvert du niveau 1 au niveau 2 en raison d'une moins grande observabilité des données utilisées pour évaluer ces valeurs (pour le trimestre clos le 31 octobre 2016, un montant de néant du compte de négociation et un montant de 1 014 M\$ de valeurs vendues à découvert ont été transférés du niveau 1 au niveau 2 et, pour le trimestre clos le 31 janvier 2016, un montant de 561 M\$ de valeurs du compte de négociation et un montant de 769 M\$ de valeurs vendues à découvert ont été transférés du niveau 1 au niveau 2). De plus, au cours du trimestre, des transferts négligeables entre le niveau 2 et le niveau 3 ont été effectués, soit parce qu'il y a eu un changement dans le degré d'importance des données inobservables sur la juste valeur de ces instruments ou parce qu'il y a eu un changement concernant l'observabilité d'au moins une donnée ayant une incidence importante sur leur juste valeur (pour les trimestres clos les 31 octobre 2016 et 31 janvier 2016, les transferts ont été négligeables).

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2017, une perte nette de 24 M\$ a été comptabilisée dans le compte de résultat consolidé intermédiaire lié aux instruments financiers, dont la juste valeur a été évaluée à l'aide de techniques d'évaluation exigeant des paramètres inobservables sur le marché (perte nette de 7 M\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2016 et profit net de 28 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2016).

Le tableau qui suit présente les variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3. Ces instruments sont évalués à leur juste valeur d'après des données inobservables sur le marché. Nous couvrons souvent des positions par des positions compensatoires qui peuvent être classées à un niveau différent. Par conséquent, les profits et pertes pour les actifs et passifs au niveau 3 présentés dans le tableau ci-après ne reflètent pas l'incidence des profits et pertes compensatoires sur les instruments de couverture connexes qui ont été classés au niveau 1 ou au niveau 2.

En millions de dollars, pour les trois mois clos le	Profits nets (pertes nettes) inclus(es) dans le résultat net			Profits latents (pertes latentes) inclus(es) dans les autres éléments du résultat global, montant net	Transferts au niveau 3	Transferts du niveau 3	Achats	Émissions	Ventes	Règlements	Solde de clôture
	Solde d'ouverture	Réalisé(e)s ¹	Latent(e)s ^{1, 2}								
31 janv. 2017											
Valeurs du compte de négociation											
Titres de participation de sociétés	40 \$	- \$	1 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	41 \$
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	496	2	-	-	-	-	-	-	-	(492)	6
Valeurs disponibles à la vente											
Titres de participation de sociétés	344	14	(2)	(7)	-	-	8	-	(19)	-	338
Titres de créance de sociétés	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	1 947	2	-	(3)	-	-	34	-	-	(333)	1 647
Valeurs désignées à leur juste valeur											
Titres adossés à des créances mobilières	94	1	(1)	-	-	-	-	-	-	(3)	91
Dérivés											
De taux d'intérêt	31	-	(20)	-	-	-	-	-	-	-	11
De crédit	140	-	-	-	-	-	-	-	-	-	140
Sur actions	24	-	4	-	(17)	-	4	-	-	(3)	12
Total de l'actif	3 121 \$	19 \$	(18) \$	(10) \$	(17) \$	- \$	46 \$	- \$	(19) \$	(831) \$	2 291 \$
Dépôts et autres passifs³	(506) \$	- \$	(37) \$	- \$	(2) \$	42 \$	- \$	(61) \$	- \$	301 \$	(263) \$
Dérivés											
De taux d'intérêt	(35)	-	8	-	-	-	-	-	-	-	(27)
De crédit	(197)	10	-	-	-	-	-	-	-	28	(159)
Sur actions	(42)	-	(6)	-	-	9	-	(6)	-	3	(42)
Total du passif	(780) \$	10 \$	(35) \$	- \$	(2) \$	51 \$	- \$	(67) \$	- \$	332 \$	(491) \$
31 oct. 2016											
Valeurs du compte de négociation											
Titres de participation de sociétés	41 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(1) \$	40 \$
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	538	1	22	-	-	-	-	-	-	(65)	496
Valeurs disponibles à la vente											
Titres de participation de sociétés	358	12	(8)	6	-	-	9	-	(33)	-	344
Titres de créance de sociétés	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	1 555	1	-	-	-	-	551	-	-	(160)	1 947
Valeurs désignées à leur juste valeur											
Titres adossés à des créances mobilières	101	3	2	-	-	-	-	-	-	(12)	94
Dérivés											
De taux d'intérêt	27	(1)	(1)	-	-	-	6	-	-	-	31
De crédit	146	(9)	3	-	-	-	-	-	-	-	140
Sur actions	17	-	6	-	-	-	1	-	-	-	24
Total de l'actif	2 788 \$	7 \$	24 \$	6 \$	- \$	- \$	567 \$	- \$	(33) \$	(238) \$	3 121 \$

Dépôts et autres passifs ³	(481) \$	(4) \$	(31) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(8) \$	- \$	18 \$	(506) \$
Dérivés											
De taux d'intérêt	(31)	-	(4)	-	-	-	-	-	-	-	(35)
De crédit	(212)	9	(3)	-	-	-	-	-	-	9	(197)
Sur actions	(33)	-	(5)	-	-	-	-	(4)	-	-	(42)
Total du passif	(757) \$	5 \$	(43) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(12) \$	- \$	27 \$	(780) \$
31 janv. 2016											
Valeurs du compte de négociation											
Titres de participation de sociétés	46 \$	- \$	1 \$	- \$	- \$	- \$	1 \$	- \$	- \$	(1) \$	47 \$
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	565	2	11	-	-	-	-	-	-	(11)	567
Valeurs disponibles à la vente											
Titres de participation de sociétés	431	10	(6)	19	-	-	15	-	(31)	-	438
Titres de créance de sociétés	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	1 604	1	-	(5)	-	-	28	-	-	(185)	1 443
Valeurs désignées à leur juste valeur											
Titres adossés à des créances mobilières	111	-	5	-	-	-	-	-	-	(1)	115
Dérivés											
De taux d'intérêt	26	-	3	-	-	-	-	-	-	-	29
De crédit	165	(21)	25	-	-	-	-	-	-	-	169
Sur actions	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Total de l'actif	2 955 \$	(8) \$	39 \$	14 \$	- \$	- \$	44 \$	- \$	(31) \$	(198) \$	2 815 \$
Dépôts et autres passifs ³	(474) \$	(6) \$	19 \$	- \$	- \$	3 \$	- \$	(10) \$	1 \$	19 \$	(448) \$
Dérivés											
De taux d'intérêt	(26)	-	(3)	-	-	-	-	-	-	-	(29)
De crédit	(244)	19	(24)	-	-	-	-	-	-	2	(247)
Sur actions	(27)	-	(8)	-	-	-	-	-	-	-	(35)
Total du passif	(771) \$	13 \$	(16) \$	- \$	- \$	3 \$	- \$	(10) \$	1 \$	21 \$	(759) \$

1) Comprennent les profits et les pertes de change liés aux titres de créance disponibles à la vente.

2) Comprennent les profits latents et pertes latentes lié(e)s aux actifs et passifs détenus à la fin de la période considérée.

3) Incluent des dépôts désignés à leur juste valeur de 43 M\$ (318 M\$ au 31 octobre 2016 et 343 M\$ au 31 janvier 2016) et des passifs dérivés nets incorporés séparés de 220 M\$ (188 M\$ au 31 octobre 2016 et 105 M\$ au 31 janvier 2016).

Informations quantitatives sur les données importantes inobservables et sensibilité des actifs financiers et des passifs financiers du niveau 3

Aucun changement important n'a été apporté au cours du trimestre aux techniques d'évaluation et à la fourchette de données importantes inobservables utilisées pour évaluer nos actifs et passifs financiers de niveau 3. Au 31 janvier 2017, l'incidence de l'ajustement d'au moins une donnée inobservable à l'intérieur d'une fourchette possible raisonnable de la juste valeur des actifs et passifs financiers de niveau 3 n'a pas changé de façon significative par rapport à celle présentée dans le Rapport annuel 2016.

Passifs désignés à la juste valeur

La juste valeur d'un passif désigné à sa juste valeur tient compte du risque de crédit se rapportant à ce passif. Pour les passifs financiers désignés à leur juste valeur pour lesquels nous croyons que la juste valeur est tributaire des variations de notre risque de crédit du point de vue des porteurs d'effets, les variations de la juste valeur correspondantes ont été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Les variations avant impôt du risque de crédit propre à la CIBC ont eu une incidence sur les passifs désignés à la juste valeur, entraînant des pertes de 4 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2017 (pertes de 3 M\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2016).

3. Acquisition et cession importantes

Cession-bail de certains immeubles commerciaux

Au cours du trimestre, nous avons procédé à une opération de cession-bail visant 89 immeubles commerciaux situés principalement en Ontario et en Colombie-Britannique, et comptabilisé un profit de 299 M\$ (245 M\$ après impôt) dans notre unité d'exploitation stratégique Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises. Le profit est comptabilisé au poste Divers de la section Produits autres que d'intérêts.

Acquisition de PrivateBancorp, Inc.

Le 29 juin 2016, nous avons annoncé que nous avons conclu une entente définitive visant l'acquisition de PrivateBancorp, Inc. (PrivateBancorp) et de sa filiale, The PrivateBank and Trust Company (PrivateBank). PrivateBank est une banque commerciale du marché intermédiaire établie à Chicago qui offre des services bancaires privés et de gestion des avoirs.

Selon les modalités de l'entente, la CIBC versera 18,80 \$ US en espèces et 0,3657 d'une action ordinaire de la CIBC pour chacune des actions ordinaires de PrivateBancorp. Selon le cours de clôture du 28 juin 2016 des actions ordinaires de la CIBC à la Bourse de New York (77,11 \$ US), la valeur totale de la transaction serait d'environ 3,8 G\$ US (4,9 G\$ CA) ou 47,00 \$ US par action ordinaire de PrivateBancorp au moment de l'annonce. Selon le nombre d'actions ordinaires en circulation de PrivateBancorp à la date de l'annonce, la CIBC devrait émettre environ 29 millions d'actions ordinaires de la CIBC et verser environ 1,5 G\$ US en espèces pour régler la contrepartie à payer. La valeur définitive de la transaction pourrait changer, car elle dépend i) du cours de clôture de l'action ordinaire de la CIBC à la Bourse de New York à la date de clôture; ii) du nombre d'actions ordinaires en circulation de PrivateBancorp à la date de clôture; et iii) des taux de change à la date de clôture, la contrepartie au comptant étant libellée en dollars américains.

La transaction est sous réserve du respect des conditions de clôture habituelles, notamment de l'obtention des approbations des organismes de réglementation et des porteurs d'actions ordinaires de PrivateBancorp. L'assemblée des actionnaires de PrivateBancorp qui était prévue le 8 décembre 2016 a été reportée par le conseil d'administration de PrivateBancorp le 7 décembre 2016, et aucune nouvelle date n'a encore été fixée. Les deux parties continuent de travailler pour obtenir les approbations requises des organismes de réglementation ainsi que d'élaborer les plans d'intégration détaillés.

4. Valeurs mobilières

Juste valeur des valeurs disponibles à la vente

En millions de dollars, au	31 janv. 2017				31 oct. 2016			
	Coût amorti	Profits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Coût amorti	Profits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur
Valeurs émises ou garanties par :								
Gouvernement du Canada	6 382 \$	16 \$	(5)\$	6 393 \$	7 028 \$	28 \$	(1)\$	7 055 \$
Autres gouvernements canadiens	3 246	6	(2)	3 250	5 646	25	(3)	5 668
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	7 781	12	(19)	7 774	7 820	9	(2)	7 827
Gouvernements d'autres pays	3 640	11	(24)	3 627	3 326	15	(17)	3 324
Titres adossés à des créances hypothécaires	4 446	5	(8)	4 443	4 626	6	(5)	4 627
Titres adossés à des créances mobilières	2 165	2	(2)	2 165	2 533	3	(1)	2 535
Titres de créance de sociétés ouvertes	5 402	9	(21)	5 390	5 842	12	(16)	5 838
Titres de créance de sociétés fermées	5	-	-	5	5	-	-	5
Titres de participation de sociétés ouvertes ¹	21	42	-	63	10	24	-	34
Titres de participation de sociétés fermées	209	127	(2)	334	211	132	(3)	340
	33 297 \$	230 \$	(83)\$	33 444 \$	37 047 \$	254 \$	(48)\$	37 253 \$

1) Comprennent des actions temporairement incessibles.

Au 31 janvier 2017, le coût amorti de 291 valeurs disponibles à la vente qui affichaient une position de perte latente brute (240 valeurs au 31 octobre 2016) dépassait leur juste valeur de 83 M\$ (48 M\$ au 31 octobre 2016). Quarante-vingt-douze valeurs disponibles à la vente (quatre-vingt-une valeurs au 31 octobre 2016) ont affiché une position de perte latente brute pour plus d'un an, soit une perte latente brute de 40 M\$ (37 M\$ au 31 octobre 2016). Nous avons déterminé que ces valeurs disponibles à la vente n'avaient pas subi de dépréciation.

5. Prêts

Provision pour pertes sur créances

En millions de dollars, aux dates indiquées ou pour les trois mois clos le	31 janv. 2017			31 oct. 2016	31 janv. 2016
	Provisions individuelles	Provisions collectives	Provision totale	Provision totale	Provision totale
Solde au début de la période	258 \$	1 555 \$	1 813 \$	1 896 \$	1 762 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	8	204	212	222	262
Radiations	(39)	(241)	(280)	(357)	(209)
Recouvrements	2	45	47	44	50
Produits d'intérêts sur prêts douteux	(6)	(2)	(8)	(9)	(6)
Change et autres	(11)	(12)	(23)	17	35
Solde à la fin de la période	212 \$	1 549 \$	1 761 \$	1 813 \$	1 894 \$
Se compose de ce qui suit :					
Prêts	212 \$	1 428 \$	1 640 \$	1 691 \$	1 790 \$
Facilités de crédit inutilisées ¹	-	121	121	122	104

1) Comprises dans les autres passifs du bilan consolidé intermédiaire.

Prêts douteux

En millions de dollars, au	31 janv. 2017			31 oct. 2016	
	Prêts douteux bruts	Provisions individuelles	Provisions collectives ¹	Prêts douteux, montant net	Prêts douteux, montant net
Prêts hypothécaires à l'habitation	522 \$	1 \$	164 \$	357 \$	346 \$
Prêts personnels	192	7	138	47	48
Entreprises et gouvernements	704	204	9	491	692
Total des prêts douteux^{2, 3}	1 418 \$	212 \$	311 \$	895 \$	1 086 \$

1) Comprennent la provision collective relative aux prêts personnels, aux prêts notés aux PME et aux prêts hypothécaires douteux qui sont en souffrance depuis plus de 90 jours. En outre, nous avons une provision collective de 1 238 M\$ (1 241 M\$ au 31 octobre 2016) à l'égard des soldes et des engagements non douteux.

2) Le solde moyen des prêts douteux bruts pour le trimestre clos le 31 janvier 2017 totalisait 1 467 M\$ (1 709 M\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2016).

3) Des biens saisis de 27 M\$ (18 M\$ au 31 octobre 2016) étaient compris dans les autres actifs au bilan consolidé intermédiaire.

Prêts en souffrance aux termes du contrat, mais non douteux

Ces éléments comprennent les prêts dont le remboursement du capital ou le paiement des intérêts est en souffrance aux termes du contrat. Le tableau suivant présente une analyse chronologique des prêts en souffrance aux termes du contrat.

En millions de dollars, au	31 janv. 2017			31 oct. 2016	
	Moins de 31 jours	De 31 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	2 187 \$	807 \$	223 \$	3 217 \$	3 262 \$
Prêts personnels	623	174	30	827	810
Cartes de crédit	530	185	110	825	890
Entreprises et gouvernements	195	110	29	334	363
Total	3 535 \$	1 276 \$	392 \$	5 203 \$	5 325 \$

6. Entités structurées et décomptabilisation des actifs financiers

Entités structurées

Les entités structurées sont des entités conçues de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Les entités structurées sont des entités créées pour réaliser un objectif limité et bien défini. La CIBC fait appel à divers types d'entités structurées, dont les activités commerciales comprennent la titrisation des actifs financiers, le financement adossé à des créances mobilières et la gestion d'actifs.

Nous consolidons une entité structurée lorsque la substance de la relation indique que nous exerçons un contrôle sur l'entité structurée.

Des précisions sur nos entités structurées consolidées et non consolidées figurent aux pages 124 à 127 du Rapport annuel 2016.

Nous avons deux programmes d'obligations sécurisées, soit le Programme structuré d'obligations sécurisées (programme structuré) et le Programme législatif d'obligations sécurisées (programme législatif). Les obligations sécurisées sont des obligations au bilan avec droit de recours intégral qui sont aussi entièrement garanties par les actifs à l'égard desquels les détenteurs d'obligations profitent d'un droit prioritaire en cas d'insolvabilité de la CIBC. En vertu du programme structuré, nous transférons un bloc de prêts hypothécaires assurés à CIBC Covered Bond Guarantor Limited Partnership, qui conserve ces prêts et agit à titre de garant auprès des détenteurs d'obligations en ce qui concerne le paiement des intérêts et du capital. En vertu du programme législatif, nous transférons un bloc de prêts hypothécaires non assurés ordinaires à CIBC Covered Bond (Legislative) Guarantor Limited Partnership, qui conserve ces prêts et agit à titre de garant auprès des détenteurs d'obligations en ce qui concerne le paiement des intérêts et du capital. CIBC Covered Bond Guarantor Limited Partnership et CIBC Covered Bond (Legislative) Guarantor Limited Partnership sont des entités structurées qui sont consolidées par la CIBC. Dans le cas des deux programmes d'obligations sécurisées, les actifs n'appartiennent pas à la CIBC, mais plutôt au garant. Au 31 janvier 2017, notre programme structuré avait un solde de passif au titre d'obligations sécurisées de 0,9 G\$, d'une juste valeur de 0,9 G\$ (1,0 G\$ au 31 octobre 2016, d'une juste valeur de 1,0 G\$), et notre programme législatif avait un solde de passif au titre d'obligations sécurisées de 12,8 G\$, d'une juste valeur de 12,9 G\$ (13,2 G\$ au 31 octobre 2016, d'une juste valeur de 13,3 G\$). Le passif au titre des obligations sécurisées est soutenu par une tranche de l'actif établie aux termes d'un contrat transféré au

garant et par certains accords contractuels conçus pour protéger les détenteurs d'obligations contre des événements indésirables, notamment les variations des devises.

En ce qui concerne Cards II Trust, au 31 janvier 2017, un montant de 2,4 G\$ de créances sur cartes de crédit, d'une juste valeur de 2,4 G\$ (4,2 G\$ au 31 octobre 2016, d'une juste valeur de 4,2 G\$), soutenait un passif au titre du financement connexe de 2,4 G\$, d'une juste valeur de 2,4 G\$ (4,2 G\$ au 31 octobre 2016, d'une juste valeur de 4,2 G\$).

Se reporter à la section Arrangements hors bilan du rapport de gestion pour une analyse des montants au bilan et notre risque maximal de perte lié à des entités structurées qui ne sont pas consolidées.

Décomptabilisation des actifs financiers

Des précisions sur les actifs financiers qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation figurent aux pages 126 et 127 du Rapport annuel 2016.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs financiers transférés qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation et des passifs financiers associés :

En millions de dollars, au	31 janv. 2017		31 oct. 2016	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Titrisations de prêts hypothécaires à l'habitation ¹	20 041 \$	20 041 \$	19 967 \$	20 021 \$
Valeurs détenues par des contreparties à titre de garanties en vertu de mises en pension ^{2, 3}	1 805	1 805	2 326	2 326
Valeurs prêtées en échange de garanties au comptant ^{2, 3}	49	49	-	-
Valeurs prêtées en échange de garanties sous forme de valeurs mobilières ^{2, 3}	23 251	23 251	19 564	19 564
	45 146 \$	45 146 \$	41 857 \$	41 911 \$
Passifs associés ⁴	45 745 \$	45 947 \$	42 902 \$	43 186 \$

1) Comprennent un montant de 2,5 G\$ (2,4 G\$ au 31 octobre 2016) de prêts hypothécaires sous-jacents aux TACH détenus par des contreparties de la Société canadienne d'hypothèques et de logement à titre de garanties en vertu de mises en pension. Certains soldes de liquidités en transit liés au processus de titrisation s'élevant à 650 M\$ (825 M\$ au 31 octobre 2016) ont servi à réduire ces soldes.

2) Excluent le surdimensionnement d'actifs donnés en garantie.

3) Ne comprennent pas les actifs de tiers donnés en garantie.

4) Comprennent l'obligation de restituer les garanties sous forme de valeurs mobilières hors bilan au titre des valeurs prêtées.

De plus, nous avons titrisé 31,0 G\$, d'une juste valeur de 31,0 G\$ (26,3 G\$ au 31 octobre 2016, d'une juste valeur de 26,4 G\$), de prêts hypothécaires non transférés à des parties externes.

7. Dépôts^{1, 2}

En millions de dollars, au	31 janv. 2017				31 oct. 2016	
	Payables à vue ³	Payables sur préavis ⁴	Payables à terme fixe ⁵	Total	Total	Total
Particuliers	11 651 \$	97 798 \$	40 931 \$	150 380 \$	148 081 \$	148 081 \$
Entreprises et gouvernements ⁶	46 901	32 827	125 874	205 602	190 240	190 240
Banques	4 177	273	12 667	17 117	17 842	17 842
Emprunts garantis ⁷	-	-	36 654	36 654	39 484	39 484
	62 729 \$	130 898 \$	216 126 \$	409 753 \$	395 647 \$	395 647 \$
Se compose de ce qui suit :						
Détenus au coût amorti				405 973 \$	392 366 \$	392 366 \$
Désignés à leur juste valeur				3 780	3 281	3 281
				409 753 \$	395 647 \$	395 647 \$
Composition du total des dépôts :						
Dépôts non productifs d'intérêts						
Établissements canadiens				47 386 \$	45 709 \$	45 709 \$
Établissements à l'étranger				4 206	4 005	4 005
Dépôts productifs d'intérêts						
Établissements canadiens				291 600	276 330	276 330
Établissements à l'étranger				66 041	69 603	69 603
Fonds fédéraux américains achetés				520	-	-
				409 753 \$	395 647 \$	395 647 \$

1) Comprennent des dépôts libellés en dollars américains de 114,5 G\$ (103,5 G\$ au 31 octobre 2016) et libellés en d'autres monnaies étrangères de 21,9 G\$ (22,8 G\$ au 31 octobre 2016).

2) Nets de billets acquis de 3 632 M\$ (2 406 M\$ au 31 octobre 2016).

3) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous ne sommes pas autorisés à exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes de chèques.

4) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous pouvons légalement exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes d'épargne.

5) Comprennent tous les dépôts qui viennent à échéance à une date précise. Il s'agit habituellement de dépôts à terme, de certificats de placement garanti et d'instruments semblables.

6) Comprennent un montant de 1 650 M\$ (1 664 M\$ au 31 octobre 2016) au titre de billets émis à CIBC Capital Trust.

7) Comprennent des passifs émis à la suite d'activités liées à la titrisation de prêts hypothécaires à l'habitation ou par l'intermédiaire du programme d'obligations sécurisées ou d'entités de titrisation consolidées.

8. Capital-actions

Actions ordinaires

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions, pour les trois mois clos le	31 janv. 2017		31 oct. 2016		31 janv. 2016	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Solde au début de la période	397 070 280	8 026 \$	394 838 251	7 806 \$	397 291 068	7 813 \$
Émission en vertu de :						
Régimes d'options sur actions	707 637	65	196 812	19	240 332	20
Régime d'investissement à l'intention des actionnaires ¹	1 554 414	171	1 662 972	164	-	-
Régime d'achat d'actions par les employés (RAAE) ²	238 620	25	287 134	29	-	-
	399 570 951	8 287 \$	396 985 169	8 018 \$	397 531 400	7 833 \$
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	-	-	-	(2 343 500)	(46)
Actions autodétenues	(11 734)	(1)	85 111	8	(9 079)	(1)
Solde à la fin de la période	399 559 217	8 286 \$	397 070 280	8 026 \$	395 178 821	7 786 \$

1) Depuis le versement des dividendes du 28 octobre 2016, les participants à l'option de réinvestissement des dividendes et à l'option de dividendes en actions du régime d'investissement à l'intention des actionnaires ont reçu un escompte de 2 % par rapport au cours moyen sur les dividendes réinvestis en actions ordinaires supplémentaires émises à même le capital autorisé. À compter du 1^{er} novembre 2016, les participants au régime d'achat d'actions du régime recevront des actions émises à même le capital autorisé sans escompte. Auparavant, les actions distribuées en vertu du régime étaient acquises sur le marché libre.

2) À partir du 29 juin 2016, les cotisations salariales au RAAE au Canada ont servi à acheter des actions ordinaires émises à même le capital autorisé. Auparavant, ces actions étaient acquises sur le marché libre.

Fonds propres réglementaires et ratios de levier selon Bâle III

Nos ratios de fonds propres et notre ratio de levier s'établissaient comme suit :

En millions de dollars, au		31 janv. 2017	31 oct. 2016
Méthode transitoire			
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		20 877 \$	20 751 \$
Fonds propres de première catégorie	A	22 809	22 596
Total des fonds propres		26 125	25 949
Actif pondéré en fonction du risque (APR)		171 157	173 902
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		12,2 %	11,9 %
Ratio des fonds propres de première catégorie		13,3 %	13,0 %
Ratio du total des fonds propres		15,3 %	14,9 %
Expositions du ratio de levier	B	556 186 \$	546 136 \$
Ratio de levier	A/B	4,1 %	4,1 %
Méthode tout compris			
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		20 093 \$	19 148 \$
Fonds propres de première catégorie	C	22 360	21 666
Total des fonds propres		25 710	25 083
APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		169 350	168 996
APR aux fins des fonds propres de première catégorie		169 575	169 322
APR aux fins du total des fonds propres		169 755	169 601
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		11,9 %	11,3 %
Ratio des fonds propres de première catégorie		13,2 %	12,8 %
Ratio du total des fonds propres		15,2 %	14,8 %
Expositions du ratio de levier	D	555 830 \$	545 480 \$
Ratio de levier	C/D	4,0 %	4,0 %

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2017, nous nous sommes conformés aux exigences en matière de fonds propres réglementaires du BSIF.

11. Résultat par action

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action, pour les trois mois clos le	31 janv. 2017	31 oct. 2016	31 janv. 2016
Résultat de base par action			
Résultat net applicable aux actionnaires	1 402 \$	927 \$	977 \$
Moins : dividendes et primes sur actions privilégiées	9	10	9
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	1 393 \$	917 \$	968 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	397 647	395 181	396 927
Résultat de base par action	3,50 \$	2,32 \$	2,44 \$
Résultat dilué par action			
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	1 393 \$	917 \$	968 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	397 647	395 181	396 927
Ajouter : options sur actions pouvant être exercées ¹ (en milliers)	664	569	501
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation (en milliers)	398 311	395 750	397 428
Résultat dilué par action	3,50 \$	2,32 \$	2,43 \$

1) Ne tiennent pas compte du nombre moyen de 537 029 options en cours (572 449 au 31 octobre 2016 et 1 363 352 au 31 janvier 2016) à un prix d'exercice moyen pondéré de 111,69 \$ (102,33 \$ au 31 octobre 2016 et 99,38 \$ au 31 janvier 2016) pour le trimestre clos le 31 janvier 2017, le prix d'exercice des options étant supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC.

12. Passifs éventuels et provisions

Procédures judiciaires et autres éventualités

Dans le cours normal des affaires, la CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cadre desquelles des dommages-intérêts imposants sont réclamés à la CIBC et à ses filiales. Des provisions sont constituées pour les procédures judiciaires si, de l'avis de la direction, il est probable que des ressources économiques devront être affectées au règlement de l'affaire et que le montant de l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable. Si l'estimation fiable d'une perte probable se situe dans une fourchette de résultats possibles à l'intérieur de laquelle un montant précis semble représenter une meilleure estimation, ce montant est comptabilisé. Si aucun montant précis à l'intérieur de la fourchette de résultats possibles ne semble être une meilleure estimation qu'un autre montant, le montant médian de la fourchette est comptabilisé. Dans certains cas, toutefois, il n'est pas possible de déterminer si une obligation est probable ou d'estimer de façon fiable le montant de la perte, de sorte qu'aucun montant ne peut être comptabilisé.

Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces procédures judiciaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, aura des répercussions négatives importantes sur nos états financiers consolidés. Par contre, l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation pour une période donnée. Nous évaluons régulièrement le caractère adéquat des provisions pour les procédures judiciaires de la CIBC et procédons aux ajustements nécessaires en fonction des nouvelles informations disponibles.

Les provisions présentées à la note 23 des états financiers consolidés annuels de 2016 comprennent toutes les provisions de la CIBC au titre des procédures judiciaires à cette période, notamment des montants liés aux procédures judiciaires importantes décrites dans cette note et à d'autres procédures judiciaires.

Selon la CIBC, les pertes sont raisonnablement possibles lorsque le risque qu'elles surviennent n'est pas probable, sans être faible. Il est raisonnablement possible que la CIBC puisse subir des pertes au-delà des montants comptabilisés lorsque la perte comptabilisée correspond au point médian d'une fourchette de pertes raisonnablement possibles, ou que la perte éventuelle se rapporte à un litige pour lequel une issue défavorable est raisonnablement possible, sans être probable.

La CIBC croit qu'outre les montants déjà comptabilisés au titre des pertes raisonnablement possibles, la fourchette globale estimative pour les procédures judiciaires importantes la visant susceptibles de faire l'objet d'une telle estimation allait de néant à environ 1,3 G\$ au 31 janvier 2017. La fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles est fondée sur les informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures importantes dans lesquelles la CIBC est partie, compte tenu de la meilleure estimation de la CIBC quant aux pertes pouvant résulter de ces procédures et susceptibles de faire l'objet d'une estimation. L'estimation de la CIBC exige beaucoup de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures et, dans bien des cas, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer. La fourchette ne tient pas compte des dommages-intérêts exemplaires potentiels ni des intérêts. La fourchette estimative au 31 janvier 2017 est fondée sur les procédures judiciaires importantes présentées à la note 23 des états financiers consolidés annuels de 2016 telles qu'elles sont mises à jour ci-après. Les éléments déterminant la fourchette estimative changeront au fil du temps, et les pertes réelles pourraient être très différentes de l'estimation actuelle. Pour certaines procédures judiciaires, la CIBC ne croit pas qu'une estimation puisse être faite actuellement, car bon nombre ne sont qu'à un stade préliminaire, et les montants réclamés ne sont pas tous déterminés. Ainsi, ces procédures judiciaires ne sont pas incluses dans la fourchette.

Voici les faits nouveaux ayant trait à nos procédures judiciaires importantes depuis la publication de nos états financiers consolidés annuels de 2016 :

- *Recours collectifs liés aux cartes de crédit – Loi sur la protection du consommateur du Québec* : Les recours dans *Lamoureux, St-Pierre et Corriveau* ont été réglés en 2016 sous réserve de l'approbation du tribunal. Aux termes du règlement proposé, la CIBC versera 4,25 M\$ pour régler ces trois recours. L'audience sur la requête pour approbation du tribunal a eu lieu en décembre 2016. En janvier 2017, le tribunal a refusé d'approuver le règlement proposé par la CIBC, étant d'avis que les honoraires exigés par les avocats des demandeurs étaient excessifs et que la fin de la période visée par l'un des recours était fixée à une date trop lointaine. Les demandeurs ont interjeté appel.
- *Cerberus Capital Management L.P. v. CIBC* : La date pour l'audience relative à la requête en jugement sommaire a été provisoirement fixée en mars 2017.
- *Fresco v. Canadian Imperial Bank of Commerce* : Les demandeurs ont déposé une requête en jugement sommaire, laquelle a été fixée en août 2017.

Outre les points mentionnés ci-dessus, il n'y a pas eu de changements importants relativement aux affaires présentées à la note 23 de nos états financiers consolidés annuels de 2016, et aucune nouvelle procédure judiciaire importante n'est survenue depuis la publication de nos états financiers consolidés annuels de 2016.

Restructuration

Au cours des exercices précédents nous avons comptabilisé des charges de restructuration cumulées de 430 M\$. Au 31 janvier 2017, la provision restante liée à ces charges de restructuration s'élevait à 224 M\$ (256 M\$ au 31 octobre 2016). La baisse de la provision au cours du trimestre clos le 31 janvier 2017 est associée à des paiements effectués pour régler une tranche de l'obligation. Bien que ce montant représente notre meilleure estimation au 31 janvier 2017 du montant nécessaire au règlement de l'obligation, l'incertitude persiste quant au moment où l'obligation sera réglée et aux montants réellement payés, puisque cela dépendra en grande partie de chacun des faits et des circonstances.

13. Informations sectorielles

La CIBC compte trois unités d'exploitation stratégique : Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, Gestion des avoirs et Marchés des capitaux. Ces unités d'exploitation stratégique sont appuyées par Siège social et autres.

Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises offrent aux particuliers et aux entreprises au Canada des conseils, des produits et des services financiers grâce à une solide équipe de conseillers et de directeurs relationnels présents dans nos centres bancaires ou grâce à nos solutions d'accès à distance, comme nos conseillers mobiles et nos services bancaires par téléphone, en direct ou mobiles.

Gestion des avoirs offre des services consultatifs ainsi que des solutions de placements intégrés afin de combler les besoins des clients institutionnels, de détail et à valeur nette élevée. Ensemble, nos services de gestion d'actifs, de courtage de détail et de gestion privée de patrimoine constituent une offre intégrée de services dont la prestation est assurée par environ 1 600 conseillers au Canada et aux États-Unis. Le poste Divers comprend les résultats d'American Century Investments.

Marchés des capitaux offrent des produits et des services intégrés de réseau mondial, des services consultatifs et d'exécution en placement, des services financiers aux entreprises et des services de recherche de premier plan aux grandes entreprises, aux gouvernements et à des clients institutionnels à l'échelle mondiale.

Siège social et autres comprend les groupes fonctionnels suivants, soit Technologie et opérations, Finance (y compris Trésorerie), Administration, Gestion du risque et Vérification interne, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. Siège social et autres comprend également nos opérations des services bancaires internationaux, principalement FirstCaribbean International Bank Limited, les investissements stratégiques dans les coentreprises CIBC Mellon, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

En millions de dollars, pour les trois mois clos le		Services bancaires – détail et entreprises	Gestion des avoirs	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC
31 janv.	Produits nets d'intérêts¹	1 602 \$	54 \$	546 \$	(60) \$	2 142 \$
2017	Produits autres que d'intérêts	872	724	328	143	2 067
	Produits intersectoriels²	122	(125)	3	-	-
	Total des produits¹	2 596	653	877	83	4 209
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	205	-	2	5	212
	Amortissement et perte de valeur³	22	6	1	91	120
	Charges autres que d'intérêts	1 107	463	381	203	2 154
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	1 262	184	493	(216)	1 723
	Impôt sur le résultat¹	309	51	122	(166)	316
	Résultat net (perte nette)	953 \$	133 \$	371 \$	(50) \$	1 407 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :					
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	5 \$	5 \$
	Actionnaires	953	133	371	(55)	1 402
	Actif moyen⁴	283 403 \$	3 878 \$	173 032 \$	68 539 \$	528 852 \$
31 oct.	Produits nets d'intérêts¹	1 599 \$	51 \$	506 \$	(46) \$	2 110 \$
2016	Produits autres que d'intérêts	570	693	164	144	1 571
	Produits intersectoriels²	121	(124)	3	-	-
	Total des produits¹	2 290	620	673	98	3 681
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	206	-	-	16	222
	Amortissement et perte de valeur³	23	7	1	98	129
	Charges autres que d'intérêts	1 126	437	332	323	2 218
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	935	176	340	(339)	1 112
	Impôt sur le résultat¹	248	50	64	(181)	181
	Résultat net (perte nette)	687 \$	126 \$	276 \$	(158) \$	931 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :					
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	4 \$	4 \$
	Actionnaires	687	126	276	(162)	927
	Actif moyen⁴	276 304 \$	4 086 \$	168 096 \$	79 216 \$	527 702 \$
31 janv.	Produits nets d'intérêts¹	1 534 \$	52 \$	537 \$	(17) \$	2 106 \$
2016	Produits autres que d'intérêts	542	666	143	130	1 481
	Produits intersectoriels²	114	(117)	3	-	-
	Total des produits¹	2 190	601	683	113	3 587
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	163	-	25	74	262
	Amortissement et perte de valeur³	24	6	1	75	106
	Charges autres que d'intérêts	1 073	433	343	209	2 058
	Résultat avant impôt sur le résultat	930	162	314	(245)	1 161
	Impôt sur le résultat¹	246	43	70	(180)	179
	Résultat net (perte nette)	684 \$	119 \$	244 \$	(65) \$	982 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :					
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	5 \$	5 \$
	Actionnaires	684	119	244	(70)	977
	Actif moyen⁴	257 152 \$	4 995 \$	157 537 \$	74 695 \$	494 379 \$

1) Les produits nets d'intérêts et la charge d'impôt de Marchés des capitaux comprennent un ajustement selon la base d'imposition équivalente (BIE) de 118 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2017 (97 M\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2016 et 115 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2016), les montants équivalents étant compensés dans le secteur Siège social et autres.

2) Les produits intersectoriels représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur.

3) Comprennent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels, ainsi que d'autres immobilisations incorporelles.

4) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière, et c'est la mesure examinée par la direction.

14. Instruments financiers – informations à fournir

Nous avons présenté des informations quantitatives relatives au risque de crédit conformément aux directives de Bâle à la section Risque de crédit du rapport de gestion de notre Rapport annuel 2016 et de notre rapport intermédiaire aux actionnaires, lesquelles exigent des entités qu'elles présentent les risques auxquels elles sont exposées en fonction de la façon dont elles gèrent leurs activités et leurs risques. Le tableau ci-après présente les expositions au bilan se rapportant au risque de crédit, en vertu de différentes approches tirées de Bâle, affichées par catégories comptables et par portefeuilles selon le dispositif de Bâle.

Catégories comptables	Portefeuilles selon Bâle									
	Approche fondée sur les notations internes avancée et approche standard									
	Expositions aux entreprises	Expositions aux entités souveraines	Expositions aux banques	Expositions au crédit personnel garanti – immobilier	Expositions au commerce de détail renouvelables admissibles	Autres risques liés au portefeuille de détail	Titrisation d'actifs	Montant total assujetti au risque de crédit	Non assujetti au risque de crédit	Total au bilan consolidé
En millions de dollars, au										
31 janv. 2017										
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	246 \$	10 464 \$	2 907 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	13 617 \$	1 772 \$	15 389 \$
Valeurs mobilières	1 395	27 518	3 191	-	-	-	2 372	34 476	55 048	89 524
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	2 547	8	3 012	-	-	-	-	5 567	-	5 567
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	22 020	10 505	6 464	-	-	-	-	38 989	-	38 989
Prêts	67 137	4 319	596	209 147	21 474	10 545	1 636	314 854	709	315 563
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 640)	(1 640)
Dérivés	5 397	5 500	13 000	-	-	-	-	23 897	-	23 897
Engagements de clients en vertu d'acceptations	6 140	2 031	-	-	-	-	-	8 171	-	8 171
Autres actifs	263	2 237	5 145	149	30	14	4	7 842	9 992	17 834
Total du risque de crédit	105 145 \$	62 582 \$	34 315 \$	209 296 \$	21 504 \$	10 559 \$	4 012 \$	447 413 \$	65 881 \$	513 294 \$
31 oct. 2016										
Total du risque de crédit	96 352 \$	64 554 \$	38 326 \$	204 225 \$	21 597 \$	10 465 \$	5 435 \$	440 954 \$	60 403 \$	501 357 \$

POUR NOUS JOINDRE :

Secrétaire général : Les actionnaires peuvent communiquer avec ce service par téléphone, au 416 980-3096 ou par courriel, à l'adresse corporate.secretary@cibc.com.

Relations avec les investisseurs : Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs qui désirent obtenir des renseignements financiers peuvent communiquer avec ce service par téléphone, au 416 861-5743 ou par courriel, à l'adresse investorrelations@cibc.com.

Communications et affaires publiques : Les médias financiers, commerciaux et spécialisés peuvent communiquer avec ce service par téléphone, au 416 861-5482 ou par courriel, à l'adresse corpcommmailbox@cibc.com.

Services bancaires téléphoniques CIBC : Conformément à notre engagement envers nos clients, des renseignements sur les produits et les services de la Banque CIBC peuvent être obtenus en composant sans frais au Canada le 1 800 465-2422.

Présentation aux investisseurs en direct : De l'information financière supplémentaire, de l'information supplémentaire sur les fonds propres réglementaires et une présentation destinée aux investisseurs et aux analystes peuvent être consultées à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la CIBC.

Conférence téléphonique sur les résultats financiers : La conférence téléphonique avec des analystes et investisseurs sur les résultats financiers de la Banque CIBC pour le premier trimestre aura lieu le jeudi 23 février 2017, à 8 h HE. Pour la conférence en français, composez le 514 861-2255 ou le numéro sans frais 1 877 405-9213, code d'accès 8742908#; pour la conférence en anglais, composez le 416 340-2217 ou le numéro sans frais 1 866 696-5910, code d'accès 7253671#. L'enregistrement de la conférence sera accessible en français et en anglais jusqu'à 23 h 59 HE le 2 mars 2017. Pour accéder à la retransmission en français, composez le 514 861-2272 ou le 1 800 408-3053, code d'accès 7466572#. Pour accéder à la retransmission en anglais, composez le 905 694-9451 ou le 1 800 408-3053, code d'accès 9856140#.

Webdiffusion audio : Une diffusion audio en direct sur les résultats financiers du premier trimestre de la Banque CIBC aura lieu le jeudi 23 février 2017, à 8 h HE, en français et en anglais. Pour accéder à la webdiffusion, rendez-vous à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la CIBC. Une version archivée de la webdiffusion sera aussi accessible en français et en anglais après la conférence à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la CIBC.

Assemblée annuelle : L'assemblée annuelle des actionnaires de la CIBC aura lieu le 6 avril 2017 à Ottawa, en Ontario.

Fonds propres réglementaires : De l'information concernant les instruments de fonds propres réglementaires et la situation des fonds propres réglementaires de la CIBC peut être consultée à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la CIBC : Relations avec les investisseurs : Instruments de fonds propres réglementaires.

Les informations contenues dans le site Web de la Banque CIBC, à l'adresse www.cibc.com/francais, ne sont pas réputées être intégrées aux présentes.

SERVICE DE DÉPÔT DIRECT DES DIVIDENDES

Les résidents du Canada porteurs d'actions ordinaires peuvent choisir de faire déposer leurs dividendes directement à leur compte, dans toute institution financière membre de l'Association canadienne des paiements. Pour prendre les dispositions nécessaires, veuillez écrire à la Société de fiducie CST, C.P. 700, succ. B, Montréal (Québec) H3B 3K3, ou envoyer un courriel à l'adresse inquiries@canstockta.com.

RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Les porteurs inscrits d'actions ordinaires de la Banque CIBC qui souhaitent acquérir des actions ordinaires additionnelles de la Banque CIBC peuvent participer au régime d'investissement à l'intention des actionnaires, sans verser de commission de courtage ni payer de frais de service.

Pour obtenir un exemplaire de la circulaire d'offre, veuillez communiquer avec la Société de fiducie CST par téléphone, au 416 682-3860, au numéro sans frais 1 800 387-0825, ou par courriel à l'adresse suivante : inquiries@canstockta.com.

PRIX DES ACTIONS ORDINAIRES ÉMISES EN VERTU DU RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Date	Régime d'achat d'actions	Options de réinvestissement des dividendes et de dividendes en action
1 ^{er} nov. 2016	100,79 \$	
1 ^{er} déc. 2016	105,72 \$	
3 janv. 2017	110,60 \$	
27 janv. 2017		109,77 \$



Banque Canadienne Impériale de Commerce
Siège social : Commerce Court, Toronto (Ontario) Canada M5L 1A2 416 980-2211
www.cibc.com/francais